

# Spiritus

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ MISSIONNAIRE

20

*mission sans missionnaires ?*

*témoignages autorisés de 5 instituts missionnaires*

LÉON FOSTY	LA MISSION EN RÉGRESSION
TRP QUEGUINER	DÉPARTS TEMPORAIRES ET ENGAGEMENTS A VIE
TRP VOLKER	DÉFENSE DE LA VOCATION MISSIONNAIRE
JOSEPH HIRTZ	AU SERVICE DES DIOCÈSES MISSIONNAIRES
PAUL FALCON	VŒUX MISSIONNAIRES A VATICAN I
ATH. BOUCHARD	OÙ EN EST L'IDÉE MISSIONNAIRE ?
UN DOCUMENT	LA CHUTE DES VOCATIONS MISSIONNAIRES

---

## **mission sans missionnaires ?**

**vous travaillez pour l'évan-  
gile selon une règle approu-  
vée par l'église et dans  
l'acceptation même de  
cette discipline se trouve  
pour vous le « mandat »  
la transmission de la  
charge évangélique, l'office  
qualifié de l'apostolat au-  
torisé et authentique. or la  
source première de l'apos-  
tolat fondé par le christ c'est  
le pape. si vous êtes fidèles  
au lien hiérarchique vous  
pouvez dire à bon droit :  
« c'est l'église qui m'en-  
voie ». paul vi à des mis-  
sionnaires. premier avril  
mil neuf cent soixante-quatre**

*Mission sans missionnaires ? Une mission, comme une fonction, est une réalité essentiellement relative qui change de sens selon son objet comme selon le sujet auquel on l'associe, mais quand on parle entre chrétiens de la mission tout court, on sait qu'il ne s'agit ni de la mission des casques bleus, ni de celle des volontaires du progrès ! Il s'agit de la mission qu'a reçue l'Eglise de faire parvenir à tous les peuples l'annonce du Salut et de mettre les biens messianiques à la disposition de tous les hommes de bonne volonté. Or, pour la première fois depuis les Apôtres, un concile va porter explicitement et directement sa réflexion sur le testament du Maître : « Allez, enseignez toutes les nations, portez l'Evangile à toute la création ».*

*Deux données nouvelles provoquent l'Eglise à cette interrogation. D'abord, pour la première fois dans son histoire, notre humanité se trouve aujourd'hui à même d'expérimenter concrètement son unité planétaire et cela - à quoi les missionnaires ont grandement contribué - fournit enfin à l'Eglise les dimensions exactes de sa mission. Ensuite, pour la première fois également, l'humanité où elle baigne ne discute plus l'Eglise sur ce qu'elle enseigne mais radicalement sur ce qu'elle est : « Et toi qui es-tu ? Que dis-tu de toi-même ? » Or, en fixant son programme au concile de notre temps, cette question amène encore forcément l'Eglise à méditer sur sa mission première qui définit sa première raison d'être. Selon une heureuse expression du futur Paul VI : « Lorsque l'Eglise prend conscience d'elle-même, elle devient missionnaire ».*

*Mais c'est en de pareils moments qu'il faut se méfier de l'illusion capiteuse des grandioses et généreuses déclarations d'intention qui enflent les cœurs, donnent bonne conscience et... laissent les choses en l'état. La belle avance de proclamer tout le monde missionnaire si c'est pour aboutir à ce qu'il y ait de moins en moins de départs missionnaires ! « Plus l'Eglise veut se sentir missionnaire, plus elle doit veiller à garder à un tel mot son sens », disaient les évêques français en 1960. Plus aussi une mobilisation se veut générale et plus elle exige d'ordre dans une claire répartition des tâches ; autrement c'est la paralysie dans la confusion. Et c'est un peu ce qui inquiète, dans l'actuelle euphorie des envoyées missionnaires, ceux qu'on appelle avec un certain agacement les spécialistes de la mission. Que l'on considère qu'ils aient échoué ou que l'on reconnaisse au contraire - sinon en même temps, et d'ailleurs aussi faussement - que leur mission est achevée, la conclusion semble unanime dans l'église de France : « la mission n'est plus l'affaire de ces spécialistes ». L'expression est ambiguë mais beaucoup la traduisent concrètement par une mise à l'écart*

des instituts missionnaires. Au reste, même quand on veut bien reconnaître que « leur rôle n'est pas terminé », on le fait sur un tel ton et de façon si négative qu'on mettrait en fuite n'importe quelle vocation ! Imagine-t-on sérieusement qu'un jeune puisse s'enthousiasmer pour « une-tâche-qui-n'est-pas-encore-inutile » ?

Dans ce procès qui leur est fait, à une heure si décisive pour la mission de l'Eglise, nous avons jugé honnête et nécessaire de faire entendre la voix autorisée des responsables de ces instituts, acceptant même de risquer quelques répétitions pour souligner leur accord sur des points essentiels. Fournissant encore « 90 % des effectifs des missions », ils sont mieux placés que quiconque pour savoir où en est l'évangélisation du monde, bien placés aussi, par l'expérience de toute une vie, pour témoigner de la réalité et des exigences de la vocation missionnaire, à la fois mission et grâce, appel et envoi, charisme de l'Esprit et fonction d'Eglise.

Conscients de tout cela, conscients aussi de la vanité qu'il y aurait à transformer en solution de remplacement les précieuses solutions d'appoint qu'on se prépare à mieux organiser, de plus en plus paralysés par les difficultés de renouvellement que leur crée la défiance accumulée autour d'eux, ces hommes préviennent des risques de régression de la mission. Leurs instituts n'ont beau être - et c'est leur gloire - que les instruments de la mission universelle, la question est de savoir si l'Eglise a désormais intérêt à s'en passer, si la mission continuera avec ou sans missionnaires.

Problème grave, dira-t-on, mais revenait-il à une revue de spiritualité missionnaire de le soulever ? Oui, car il touche d'infiniment près à notre propos. Pour nous, en effet, la spiritualité missionnaire est avant tout la spiritualité des missionnaires, celle que leur imposent les devoirs et les grâces de leur vocation propre. S'il n'y a pas de vocation missionnaire, notre projet perd tout son sens. Or, on ne voit guère comment on pourrait, sans toucher à la théologie de ces vocations, se désintéresser de structures que l'Eglise s'est données précisément pour leur offrir un accueil, une formation et un soutien appropriés. Bien sûr, il faut aussi - mais c'est une autre tâche à laquelle, jusqu'ici, Spiritus ne s'est pas dérobé - il faut aussi que ces instituts se mettent allégrement dans le vent de l'Esprit, qu'ils s'immergent de grand cœur dans les profonds courants d'aggiornamento qui rajeunissent l'Eglise d'aujourd'hui. Ce serait peu connaître l'ensemble des missionnaires que de penser qu'ils ne souhaitent pas y contribuer et qu'ils ne souffrent pas les premiers de certains immobilismes.

Spiritanus

## *Le concile en attente de sa percée missionnaire*

après la première session

YVES CONGAR :

Nous avons été étonnés au total, de constater le fait que la préoccupation missionnaire se soit peu exprimée au cours de cette première session. Certes, elle existe, très vive, à l'intérieur du souci pastoral sans cesse affirmé par les Pères. Elle y est également un peu noyée dans la généralité même de ce souci. Or, autant nous estimons heureux le passage, aujourd'hui acquis, des « missions » à « la Mission », de l'idée qu'il existe, d'un côté, l'Eglise au repos, installée, et, de l'autre, comme une sorte d'appendice, une Eglise en état d'expéditions lointaines, à l'idée qu'il n'y a qu'une Eglise tout entière, toujours et partout évangélisante ! - autant nous pensons qu'on perdrait beaucoup à ne pas avoir très présents à l'esprit les problèmes spécifiques de la mission en d'autres espaces humains que les espaces occidentaux, fréquentés par la théologie classique. Ces espaces humains ont intensément besoin de générosité et d'esprit d'entreprise : avons-nous encore aujourd'hui le souffle qui rendait François-Xavier convaincu de pouvoir convertir les Indes, la Chine et le Japon ? D'un autre côté, ces espaces humains ont immensément à nous apporter... (I.C.I., 1-1-63).

après la deuxième session

YVES CONGAR :

Le concile a dégagé les grandes lignes d'une nouvelle conscience de l'Eglise et d'une remise à sa place du pouvoir épiscopal dans la structure de cette Eglise... Il a engagé l'Eglise dans un dialogue avec les autres chrétiens, qui suppose réciprocité, *en attendant qu'il l'engage mieux dans la mission* et le dialogue avec le monde (I.C.I., 15-12-63).

## LA MISSION EN RÉGRESSION

Voilà presque deux mille ans que le Christ ordonna à ses apôtres : « Allez dans le monde entier, proclamez l'Évangile à toute la création ». Et saint Marc, en terminant son livre, de noter simplement leur réponse à l'ordre du Christ : « Pour eux, ils partirent prêcher partout avec l'assistance du Seigneur ». Deux mille ans que l'Évangile est annoncé, que le Christ est répandu et continué, avec des hauts et des bas, des époques d'expansion de la foi et des temps de recul. Deux mille ans que des missionnaires, à la suite de saint Paul, ont été « mis à part » pour l'Évangile de Dieu et pour amener au nom du Christ tous les païens à l'obéissance de la foi (Rom. 1, 1 et 5).

Où en est aujourd'hui l'évangélisation du monde ? Où en sommes-nous après les cent cinquante dernières années qui ont vu l'Église produire un effort énorme par l'action de nombreux instituts missionnaires et récemment par l'appoint du clergé séculier et du laïc ? La montée des jeunes églises accompagnant les décolonisations en chaîne a-t-elle changé la face du monde chrétien ? En d'autres termes, le temps des missions est-il fini, dépassé ? L'Évangile est-il réellement présenté à tous les peuples du monde par les six cents jeunes églises issues des efforts missionnaires de plusieurs siècles ?

Dresser un bilan de l'évangélisation n'est pas chose aisée. Couler en chiffres la progression ou le recul du mouvement spirituel de l'Eglise ! Si l'interprétation de statistiques démographiques et économiques est délicate et souvent trompeuse, que dire de celles qui s'essayaient à délimiter l'avancée du message divin dans les âmes et cela à l'échelon du monde ! Il faut aussi éviter de porter un jugement de grandeur sur l'Eglise en se basant uniquement sur des critères quantitatifs, les seuls qui se laissent traduire en chiffres. Il nous faudrait porter un jugement de valeur fondé sur des critères qualitatifs. Un tel jugement nous ferait sans doute conclure à une appréciation moins triomphaliste de la situation des vieilles églises. D'autre part, il soulignerait la vigueur de certaines jeunes églises (celles de l'Inde, du Japon, de Corée, par exemple) qui, quoique fortement minoritaires quantitativement, sont un très puissant levain dans la pâte. La proportion du nombre des vocations sacerdotales et religieuses par rapport à celui des baptisés est chez elles étonnamment élevée. L'influence d'un laïcat chrétien peu nombreux mais groupant des personnalités d'élite permet un rayonnement catholique hors de proportion avec sa faiblesse numérique. Cette remarque doit tempérer ce que cet exposé peut sembler comporter de déprimant dans ses conclusions.

### les progrès récents

Dans l'encyclique *Evangelii Praecones* du 2 juin 1951, Pie XII avait dressé le bilan des progrès réalisés au cours de vingt-cinq ans d'évangélisation :

En 1926, on comptait 400 missions ; actuellement on en compte 600 ; alors les catholiques n'atteignaient pas en ces pays 15 millions, aujourd'hui ils sont près de 28.000.000... A cette époque, presque tous les pasteurs, chefs de mission, étaient étrangers ; en 25 ans, 88 de ces missions ont été confiées au clergé indigène... Les petits séminaires ont grandement augmenté en nombre et en qualité ; les grands séminaristes qui, il y a 25 ans, n'étaient que 1.770 sont à présent 4.300 et de nombreux séminaires régionaux ont été construits.

Depuis, de nouveaux progrès ont été enregistrés. L'Asie compte aujourd'hui environ 40 millions de catholiques et l'Afrique bientôt 30 millions. La montée chrétienne fut surtout impressionnante en Afrique alors qu'en Asie elle est bloquée dans plusieurs pays par le communisme.

Les structures missionnaires locales sont en pleine évolution. L'érection de la hiérarchie dans la plupart des pays asiatiques et africains se fait à un rythme de plus en plus rapide. Le nombre des vicariats et préfectures apostoliques diminue (298 vic. apost.

en 1940, 129 en 1962) et celui des diocèses monte en flèche (97 en 1940, 441 en 1960 et 507 en 1962).

Pour la première fois, la catholicité de l'Eglise s'est manifestée lors d'un concile œcuménique. Qui n'a pas été frappé et réjoui de voir l'Eglise, qu'on nommait autrefois de la périphérie, présente au cœur de la chrétienté par plus de 160 évêques asiatiques ou africains de naissance. Au côté des évêques orientaux, ils témoignent du fait que l'Eglise n'est pas seulement occidentale ou de race blanche. Leur seule présence est un signe que quelque chose est changé dans l'Eglise et que son universalité, de promesse devient réalité. Leurs interventions fort écoutées lors des sessions conciliaires prouvent qu'ils ne sont pas là pour la forme seulement ou pour « meubler le paysage » mais que réellement ils sont chefs d'églises, jeunes encore, mais d'une vitalité et d'une maturité remarquables.

### l'illusion d'achèvement

Cette croissance de l'Eglise en Asie et en Afrique, en largeur et en profondeur, est certes admirable. Est-ce à dire que, ces six cent jeunes églises n'ayant plus qu'à croître pour atteindre leur stade adulte, l'ère des missions est finie et l'évangélisation terminée ? Seuls ceux qui sont peu au courant de la réalité ou interprètent mal les statistiques peuvent le prétendre.

Il n'y a plus de missions, entend-on parfois dire. Aujourd'hui que la hiérarchie est instituée presque partout, que des évêques locaux ont pris la relève des vicaires apostoliques, il est périme de diviser l'Eglise en donnant et recevant, en pauvres et en riches, en territoires de missions et en terres de vieille chrétienté. Le paganisme, ajoute-t-on, est d'ailleurs partout. Les païens, les déchristianisés, nous les côtoyons dans nos villes et nos campagnes. L'Eglise a perdu la classe ouvrière. Les foules chrétiennes des vieilles églises d'Amérique latine ne sont chrétiennes que de nom. La mission est aujourd'hui partout. Un prêtre chilien n'écrivait-il pas récemment :

Le fait que l'Amérique latine n'est pas un territoire de mission mais est christianisé mène tout droit à conclure qu'elle doit avoir la priorité (the first priority) dans les entreprises de l'Eglise universelle puisqu'il est tellement important que les chrétiens ne tombent pas dans le paganisme tandis que les païens sont en train d'être convertis... (C.I.F. Reports, déc. 63).

Doit-on en conclure que, puisque les païens sont en voie de conversion (*are being converted*), l'œuvre capitale, primordiale, est celle de l'aide aux anciennes chrétientés mal en point ? Le temps de la mission aux païens est-il terminé ? Au contraire, la revue

*Vivante Afrique* n'a-t-elle pas raison d'écrire dans son premier numéro de 1964 :

On peut craindre que les résultats de l'effort missionnaire des dernières décades - résultats devenus tangibles jusque dans l'Aula des assemblées conciliaires - bercent certains d'illusions, comme si désormais les jeunes églises, adultes dans leurs chefs, pouvaient se suffire à elles-mêmes et pouvaient faire face à leurs devoirs fondamentaux vis-à-vis des chrétiens et des non-chrétiens. Le cri d'alarme que nous venons de lancer voudrait les détromper. On pourrait presque dire que la mission d'expansion de l'Eglise est à peine amorcée, et qu'il ne faudra rien de moins qu'une nouvelle Pentecôte et, sous la poussée de l'Esprit, qu'un effort concentré de toutes les générosités chrétiennes pour la poursuivre et la mener à bonne fin (D. Nothomb, loc. cit., p. 217).

### **l'explosion démographique**

L'interprétation des statistiques religieuses à l'échelle des masses humaines asiatiques et africaines est en effet délicate ; elle doit tenir compte d'abord de la population totale et de sa croissance démographique. En 1959, l'Asie comptait 37 millions environ de catholiques, soit moins de 2,5 %. C'est peu, ajoute-t-on (*I.C.I.* n° 199, p. 16). C'est en réalité encore moins car l'évangélisation des 22 millions de catholiques des Philippines, inclus dans ce total, débuta il y a quatre cents ans et les 600.000 catholiques philippins des territoires de la Propagande, convertis ces cinquante dernières années, ne sont qu'une faible partie de cette « vieille chrétienté ». En réalité le pourcentage des catholiques des « terres de mission » asiatiques n'est que de 1 % environ, or le monde asiatique (sans les Philippines) compte un milliard et demi d'habitants s'accroissant à un rythme très élevé (2 à 3 %). Seul, le Japon (94 millions en 1961, cath. 0,33 %) a un accroissement assez faible, égal à l'augmentation annuelle du catholicisme pour toute l'Asie. L'Inde (443 millions, cath. 1,34 %) a un taux d'accroissement de 2,3 % ; le Pakistan (95 millions, cath. 0,42 %), de 2,5 % l'Indonésie (95 millions, cath. 1,58 %) de 2 % environ. La Chine continentale a dépassé en 1962 les 700 millions d'habitants. Ces cinq grands pays comptent à eux seuls 1.427 millions d'habitants s'accroissant à un rythme de 2 % environ alors que le pourcentage des catholiques n'atteint que 1 % de toute la population. Comment peut-on alors affirmer que l'extension de l'Eglise va nettement plus vite que la montée démographique de l'humanité !

Est-ce la croissance de la chrétienté en Afrique qui ferait pencher la balance en faveur du catholicisme en équilibrant le manque à gagner asiatique ? Mais l'Afrique tout entière ne comptait en 1960 que 254 millions d'habitants avec un accroissement annuel de 2 % environ. Même si elle compte 10 % de catholiques, l'aug-

mentation chrétienne annuelle ne fait que grignoter lentement le bloc non chrétien. « On estime qu'en l'an 2.000 il y aura environ 500 millions d'habitants en Afrique et, si tout va bien, 80 millions de catholiques, donc 16 % de la population totale<sup>1</sup>. » On n'ose aligner de prévisions pour l'Asie : aujourd'hui 37 à 40 millions de catholiques (Philippines comprises) sur 1.600 millions d'hommes ; en l'an 2.000, seront-ils 100, 150 ou 200 millions sur presque 4 milliards d'habitants ?

Comment ne pas conclure avec le P. Bouchard :

Au rythme auquel l'évangélisation a été menée depuis le premier concile du Vatican - et qui est sans doute le rythme le plus rapide que l'Eglise ait jamais connu - rien n'empêchera le christianisme de devenir sur toute la planète une religion de plus en plus minoritaire. A ce rythme-là, en effet, en raison de l'accroissement démographique des populations non chrétiennes, la proportion des chrétiens par rapport à la population mondiale va aller désormais en diminuant (Spiritus n° 16, p. 232).

### le ralentissement actuel

Un ralentissement de l'évangélisation est ressenti avec une netteté croissante ces dernières années. Il est plus sensible en Afrique où la progression du christianisme avait fait des progrès rapides et spectaculaires. Un certain tassement se manifeste. Les baptêmes d'adultes diminuent tandis qu'un nombre parfois considérable de païens passent à l'islam, au protestantisme ou à des sectes de toute sorte.

Deux grands facteurs semblent avoir provoqué cette perte de vitesse : le bouleversement social et idéologique provoqué par la décolonisation et la diminution du personnel missionnaire arrivant de l'étranger. Les remous des décolonisations, les luttes tribales, les rivalités politiques violentes vont de pair avec une certaine désaffection pour la religion importée avec le régime colonial surtout là où l'Eglise avait des liens assez étroits avec les puissances colonisatrices. Les bouleversements consécutifs aux changements de régimes politiques ne créent pas d'ordinaire une atmosphère favorable aux conversions. Les pays africains ayant conquis récemment leur indépendance enregistrent une diminution assez nette des baptêmes d'adultes et une diminution de vie religieuse chez les baptisés que tous les missionnaires signalent mais qu'il est difficile d'évaluer. S'agit-il d'un « désarroi provisoire » ? Peut-on être optimiste au point de dire que « presque tout porte à croire qu'à mesure que les troubles se dissiperont (au Congo-

1. D. NOTHOMB, p.b., *Missionnaires qui êtes-vous ?* dans *Vivante Afrique*, janv.-févr. 1964, p. 20 ; d'après J. MASSON, s.j., *La relève sacerdotale en Afrique noire*, dans la *Nouvelle revue théologique*, mars 1963, p. 290.

Léo) les missions retrouveront leur allure et leur progression antérieures » ? S'agit-il d'une simple crise de croissance et d'un « ralentissement tout relatif » ? Les meilleurs observateurs des choses africaines n'osent hasarder de pronostics.

### l'essoufflement des vieilles chrétientés

Ils l'osent d'autant moins que le personnel missionnaire local et étranger ne suit pas la progression du nombre des catholiques. Les missionnaires étrangers, de plus en plus absorbés par la pastoration des baptisés, se consacrent de moins en moins directement à l'évangélisation des païens. Le P. Legrand, directeur de la revue *Le Christ au monde*, estime que « sur les 33.000 prêtres en pays de mission \*, un millier seulement est consacré exclusivement et principalement à l'apostolat direct auprès des non-chrétiens, l'œuvre primordiale que le Christ a confiée à son Eglise et que l'Eglise, à son tour, a spécialement confiée aux missionnaires ».

Le nombre des missionnaires augmentera-t-il dans de sérieuses proportions les années prochaines ? On peut légitimement en douter, du moins pour l'Afrique. « Pour maintenir les proportions de 1949, l'Eglise devrait compter actuellement en Afrique 1.000 prêtres étrangers de plus ! Or, le rythme d'expansion des cadres sacerdotaux venant de l'extérieur se ralentit de façon inquiétante<sup>2</sup> » : de 850 en 1951-1953 l'accroissement du nombre de prêtres étrangers en Afrique descendait à 331 en 1959-1961.

Les envois de missionnaires étrangers sont en nette perte de vitesse. Les années troublées de la décolonisation ont ralenti le rythme des départs. Une certaine lassitude se manifeste dans des pays autrefois grands fournisseurs de personnel missionnaire. Même les grandes congrégations ou instituts missionnaires ont ressenti les conséquences de la crise générale des vocations et ne peuvent que difficilement maintenir le nombre de leurs membres en Afrique. Il serait bien téméraire d'avancer que les prêtres *Fidei Donum* pourront compenser les pertes des instituts missionnaires. Ils ne l'ont pas fait ces trois dernières années pour ce qui est de l'Afrique et le mouvement lancé en faveur de l'aide à

\* N.d.l.r. En 1961, l'Afrique et l'Asie (régions communistes non comprises) comptaient ensemble 36.000 prêtres dont 15.500 étrangers dans les territoires relevant de la S.C. de la Propagande et un nombre indéterminé parmi les 11.200 prêtres (dont 5.300 religieux) des autres territoires. De toute façon, on est loin du total trop souvent cité de 30.000 missionnaires occidentaux. (Chiffres établis d'après les données de *Bilan du monde*, éd. 1964, t. I, pp. 419, 452, 512 ; t. II, p. 936.)

2. I.C.I., 1<sup>er</sup> sept. 1963, *L'avenir des missions*, p. 25, reprenant la conclusion qu'avait d'abord formulée le P. MASSON dans l'article cité, p. 286.

l'Amérique latine relègue trop à l'arrière-plan l'intérêt que les communautés chrétiennes des pays ex-colonisateurs manifestaient, récemment encore, pour des régions considérées aujourd'hui trop facilement comme condamnées à une régression inexorable.

### l'impuissance des jeunes églises

Si les pays européens de « vieille chrétienté » semblent à bout de souffle, peut-on du moins espérer que l'augmentation du clergé autochtone permettra aux jeunes églises d'assurer par elles-mêmes la pastoration de chrétiens dont le nombre doublera en vingt-cinq ans rien que par le jeu des naissances ? Les prêtres locaux suffiront-ils, d'autre part, à assurer l'évangélisation des masses païennes au milieu desquelles leurs communautés, surtout en Asie, sont véritablement noyées ?

Fin juin 1961, les territoires asiatiques de la S. C. de la Propagande (pays sous régime communiste non compris) comptaient 6.984 prêtres autochtones sur un total de 12.616 prêtres. Aux Indes, à Ceylan, au Vietnam et en Corée du Sud, les prêtres locaux sont de loin plus nombreux que les missionnaires étrangers. Mais même dans ces pays, où les vocations sacerdotales et religieuses sont nombreuses par rapport au nombre de chrétiens, chaque prêtre a en charge de 900 à 1.500 chrétiens, sauf au Japon où ce chiffre est seulement de 170, mais les masses païennes sont hors de proportion : 1 prêtre pour 55.000 habitants au Japon ou en Corée du Sud ; un pour 93.000 habitants en Inde, etc.

Le clergé autochtone est en progrès également en Afrique. De 1949 à 1961 le nombre de prêtres locaux a augmenté de 114 %. En 1961, ils étaient 2.277 sur un total de 12.146 prêtres dans les territoires d'Afrique noire relevant de la S. C. de la Propagande. Mais là aussi l'augmentation du nombre des chrétiens va plus vite que celle des prêtres locaux.

Plusieurs pays africains, dont le Congo-Léo, connaissent une forte crise des grands séminaires. Elle sera, on l'espère, passagère. Au Congo-Léo, les évêques disent :

La population des grands séminaires promet environ 90 nouveaux prêtres africains dans les six prochaines années. Dans le même temps par le simple jeu de la natalité, il y aura au moins deux millions de baptisés en plus. D'ici à 1969, chaque nouveau prêtre correspondra à 22.000 nouveaux chrétiens.

Presque tous les pays à grosse densité chrétienne ont un nombre moyen de catholiques par prêtre dépassant les 1.500<sup>3</sup>. Partout, les

3. Les données statistiques de ces pages sont tirées pour la plupart des deux éditions de *Bilan du monde* (2<sup>e</sup> éd., Casterman, 1964).

prêtres sont trop pris par le ministère des baptisés pour pouvoir s'intéresser à temps plein à l'évangélisation des non-chrétiens. Pour la seule pastoration des baptisés africains (à raison d'un seul prêtre pour 2.000 fidèles et dans la perspective d'un maintien des effectifs missionnaires étrangers), il faudrait « que le nombre des prêtres locaux double à chaque décade selon une progression géométrique ! Or, dans les circonstances actuelles, c'est tout simplement impossible »<sup>4</sup>.

### les dangers des nouveaux romantismes apostoliques

Dans sa lettre *Perlibenti* au Préfet de la Propagande (19 août 1950), Pie XII notait : « En ces temps de calamités et de conflits, ce qu'on nomme le « romantisme » de l'apostolat ne suffit plus, alors que dans le passé il se montra si favorable à l'œuvre des missionnaires ». Le romantisme d'autrefois qui voyait dans le missionnaire un nouveau croisé est bien mort. Cependant, aujourd'hui encore, beaucoup de missionnaires mènent une vie héroïque et dangereuse. Certains, par des critiques exagérées des déficiences de l'œuvre missionnaire, l'ont injustement dévaluée aux yeux des chrétiens et surtout des jeunes. Accusé d'avoir trop lié son action à celle des puissances colonisatrices, d'avoir « déculturisé » les peuples évangélisés, de n'avoir travaillé qu'à contrecœur à la promotion sinon du clergé, du moins de l'épiscopat local, le missionnaire n'a plus la cote d'amour dans bien des milieux. Comment s'étonner alors de voir les jeunes hésiter à s'engager dans un genre de vie si décrié !

Aujourd'hui d'autres formes de romantismes prennent la relève. Le temps des missions, déclare-t-on, est passé. Partout les jeunes églises ont été établies par l'érection de la hiérarchie. Les instituts missionnaires ont fait leur temps. Il suffit maintenant d'aider simplement à la croissance de ces jeunes églises, qui sont des églises à part entière et participent déjà au grand courant d'échange de vie qu'est l'Eglise universelle. C'est oublier que l'institution de la hiérarchie, aboutissement d'efforts missionnaires de longues années, n'est qu'un premier pas dans l'œuvre de longue haleine qu'est l'affermissement des jeunes églises et qu'elle n'a rien changé à la réalité de la non-évangélisation des masses païennes. C'est faire preuve d'irréalisme que de se figurer que la maison est terminée parce que les maçons ont planté le bouquet au sommet de la cheminée, alors que le gros-œuvre n'est pas même achevé.

4. D. NOTHOMB, *art. cité*, p. 20, reprenant la conclusion qu'avait d'abord formulée le P. MASSON dans l'article cité, p. 290.

Dans bien des pays on a posé la pierre d'angle de la hiérarchie locale. Il faut encore bâtir tout le reste et ce reste est énorme. Exagère-t-on en disant que, dans la plupart des pays d'Asie, les jeunes églises dirigées par les évêques locaux sont au stade de la petite semence jetée en terre ? On a élevé la façade, mais derrière, oserait-on dire, quel vide immense ! Un seul chiffre : chaque année, en Asie, 170.000 conversions d'adultes, mais chaque année 30 millions de non-chrétiens en plus ! Et l'Asie, c'est plus de la moitié, exactement 56,15 % des hommes du monde entier. Et toute l'Afrique (261 millions d'hab.) n'est qu'un peu plus de la moitié de l'Inde (443 millions d'hab.).

Nulle part, ni en Asie ni en Afrique, l'Eglise n'arrive plus à subvenir aux besoins des chrétientés constituées ou en voie de croissance. Partout, les jeunes églises se trouvent véritablement acculées à un double problème insoluble : celui de la pastoration d'un nombre toujours croissant de baptisés et celui de l'évangélisation d'un nombre également grandissant de non-chrétiens. Quelle tentation de délaisser cette dernière tâche, prioritaire pour les missionnaires, et de la rejeter au second plan ! Certaines églises sont déjà fortement structurées. Elles arrivent peu à peu au stade adulte. Mais la grosse majorité de ces 600 églises sont pauvres, très pauvres, en hommes et en moyens. Si les vieilles chrétientés, incomparablement plus riches en ces deux secteurs, ne viennent pas décidément à leur aide, elles ne pourront se développer harmonieusement et vigoureusement en poursuivant de front leur double objectif : le salut des baptisés et l'évangélisation des païens.

#### il faudrait un branle formidable

C'est donc se faire grandement illusion de croire que tous les problèmes ont été résolus par le seul fait de la multiplication des jeunes églises. Un grand pas, certes, a été fait. Les responsabilités directes de l'évangélisation des païens reposent aujourd'hui de plus en plus sur les évêques locaux que nous espérons voir chaque année plus nombreux. Mais, plus que jamais, vu les charges croissantes de l'apostolat des baptisés et la montée des masses païennes, ils ont besoin de l'aide généreuse de toute l'Eglise. Il faudrait que quelque chose de formidable soit mis en branle par le concile pour secouer la chrétienté tout entière. Non pas tant par des exhortations et des appels à l'aide mais par des mesures concrètes et efficaces qui permettraient à l'évangélisation des païens de prendre un nouveau départ. La tâche surhumaine de l'évangélisation des païens, de la relance des déchristianisés, n'est possible que si tous les chrétiens la prennent en charge en formant

des communautés fraternelles, dynamiques, engagées avec leurs prêtres. Tous les chrétiens, de par leur baptême, doivent être levain dans la masse des païens et des paganisés. La grande chance de l'Eglise, en pays de mission surtout où l'on manque terriblement de prêtres, est l'apostolat rayonnant d'un laïcat organisé. Il faut croire à la vocation apostolique de chaque baptisé et à la grâce qui y correspond. Y croire non parce que les prêtres sont peu nombreux, non par raison de suppléance, mais parce que c'est là la vocation naturelle du laïcat chrétien, l'épanouissement de sa grâce baptismale.

Déjà, *en pays de mission*, on voit à l'œuvre les possibilités inouïes latentes dans les communautés de simples fidèles. Si une chrétienté n'est adulte que dans la mesure où elle se déploie d'elle-même, les jeunes églises elles-mêmes doivent donner de leur pauvreté, même lorsqu'elles ont encore besoin de l'aide des autres. Elles doivent avec l'aide des missionnaires aller aux païens, à leurs païens. Elles ne peuvent non plus voir d'un mauvais œil des instituts missionnaires recruter des membres dans leur pauvreté pour leur permettre d'aller évangéliser d'autres peuples plus défavorisés. C'est là le véritable échange de vie ecclésiale dont parlait souvent Jean XXIII. *En pays de vieille chrétienté* aussi, il faut que tous les fidèles se mettent vraiment en état de mission. Chaque baptisé doit être missionnaire d'une façon ou d'une autre. L'action missionnaire est une œuvre commune, un devoir de tous. Chacun a quelque chose à faire : prier, offrir, soutenir matériellement, peut-être s'engager personnellement. Un climat missionnaire de rayonnement, de déploiement vers les plus pauvres, non seulement matériellement mais spirituellement, provoquera nécessairement une montée chez les chrétiens de vieille chrétienté qui ont trop tendance à se replier dans le confort spirituel et matériel de leur milieu de vie.

C'est toute l'Eglise qui devrait bouger au plus vite et prendre davantage conscience qu'on n'est chrétien que lorsqu'on rayonne le Christ et étend son royaume à d'autres. On souhaite que le concile prépare la relance de l'évangélisation des païens de façon à ce que les responsables de la S. C. de la Propagande puissent prendre de leur côté des mesures concrètes et efficaces et mettre ainsi toute l'Eglise en mouvement pour une évangélisation qui ne fait que commencer.

LEON FOSTY ASSISTANT GENERAL  
DES MISSIONNAIRES DE SCHEUT

## DÉPARTS TEMPORAIRES ET ENGAGEMENTS A VIE

L'appel lancé en 1957 par Pie XII retentit encore dans la conscience catholique. Jamais peut-être, avant le deuxième concile du Vatican, l'épiscopat ne s'était entendu rappeler en termes aussi nets sa part de responsabilité dans la mission universelle de l'Eglise. Et ce qui a particulièrement frappé l'opinion, c'est que le Pape montrait cette solidarité apostolique sous une forme nouvelle, en invitant les diocèses mieux pourvus à prêter quelques-uns de leurs prêtres aux pays de mission. Les volontaires qui ont répondu à son appel sont couramment appelés prêtres « Fidei donum ».

En 1963, la France n'en a pas vu partir moins de soixante, ce qui portait à deux cent trois le nombre de ses prêtres diocésains engagés dans les missions extérieures<sup>1</sup>. Les autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord fournissent des contingents semblables, souvent en nombre relativement plus élevé par rapport à l'effectif de leur clergé, comme la Hollande (83), la Belgique (148), l'Espagne (700)... Quand on pense aux services que ces prêtres zélés et déjà riches d'expérience rendent aux jeunes églises, aux sacrifices que leur absence durant plusieurs années impose à leur diocèse, on ne peut qu'admirer et se réjouir.

Mais, pour nous en tenir au cas de l'Afrique noire dont traitait spécialement *Fidei donum*, ce n'est pas par dizaines ou par centaines que le Pape demandait des prêtres en renfort, c'est par milliers. Tandis qu'un pays comme la France compte à lui seul 48.000 prêtres diocésains ou religieux, les Africains, 4 ou 5 fois plus nombreux que les Français, en ont quatre fois moins à leur service. Il faudrait au moins doubler l'effectif du clergé sur le continent pour promouvoir à la fois l'évangélisation de ses 85 millions d'animistes et la formation de l'élite chrétienne que la conjoncture économique et sociale y requiert de toute urgence. On doit dès lors espérer que le courant d'entraide missionnaire, à peine amorcé, ira en s'amplifiant d'année en année. Mais, pour le présent, il faut avouer que l'appel lancé par Pie XII est loin d'avoir reçu une réponse à la mesure de l'angoisse qui l'inspirait.

#### relisons « fidei donum »

Il faut dire plus, et ce sera l'objet même de notre article : la réponse ne saurait venir uniquement, ni même principalement, de séjours *temporaires* dans les missions. A lire la presse catholique de ces dernières années, on croirait que l'encyclique de 1957 n'a eu d'autre objet que de promouvoir les prêtres « *Fidei donum* ». Or rien n'est moins exact. Certes, l'apport du clergé diocésain aux missions extérieures a quelque chose de si neuf et de si salubre qu'il était inévitable de le voir accaparer d'abord l'attention. Mais l'enjeu est trop grave pour qu'on puisse en rester sans dommage à des vues simplistes et unilatérales. Ce serait contraire à l'esprit même de *Fidei donum*, charte de la coopération missionnaire, appel à la mobilisation de toutes les forces de l'Eglise pour son apostolat en pays non chrétien : le Saint-Siège, mais tout l'épiscopat avec lui, le clergé et les religieux, mais aussi les laïcs ; des prêtres diocésains prêtés aux évêques d'Afrique, mais aussi, mais d'abord des prêtres engagés pour la vie au service de la mission.

Car si l'idée de coopération domine le message du Pape et lui donne sa puissante unité, elle n'implique aucunement le nivellement des responsabilités ou la confusion des rôles. Pie XII distingue par exemple en chaque évêque le *pastor* propre d'une partie du troupeau et le *sponsor* ou responsable, solidairement avec tous les autres successeurs des Apôtres, de l'évangélisation du monde<sup>2</sup>. De même montre-t-il la coopération missionnaire du

1. *Fides*, 8 janvier 1964.

2. *Acta Apostolicae Sedis*, 1957, p. 237. Dans la suite de notre texte, les numéros entre parenthèses renvoient aux pages de cette édition.

clergé selon une vue organique et par des voies complémentaires. Mais relisons les pages qui s'y rapportent.

Puisqu'en Afrique comme dans les autres terres de mission, l'Eglise a besoin de hérauts de l'Evangile, Nous vous demandons d'aider de tout votre pouvoir ceux qu'une inspiration divine appelle - qu'ils soient prêtres, religieux ou religieuses - à assumer le service missionnaire (242-243).

Telle est la demande générale du Souverain Pontife : il la détaille en plusieurs propositions.

1/ Développer chez les fidèles le souci de l'Eglise universelle (*Ecclesiae totius*), pour qu'ils entendent mieux l'appel du Seigneur : « Quitte ton pays et ta famille... » et offrent à l'Eglise les apôtres dont elle a besoin pour répandre la Parole divine parmi tous les peuples (243).

La perspective est d'emblée toute traditionnelle. Il s'agit du diocèse, de la communauté chrétienne particulière, mais qui donne des fils et des filles à l'Eglise pour son expansion catholique et qui trouve là le gage même de sa vie de charité : « une communauté de fidèles qui donne ses fils et ses filles à l'Eglise ne peut pas périr ».

2/ Que le diocèse bien pourvu en clergé se prive de quelques prêtres, et que celui-là même où les candidats au sacerdoce ou à la vie religieuse deviennent rares fasse au moins l'obole de la veuve à un autre diocèse pauvre (243-244).

Ici le document pontifical adopte la terminologie d'une aide entre églises particulières : *si pauper dioecesis alteram dioecesim pauperem iuvat*. Ceci ne préjuge cependant pas des formes de l'entraide : qu'il autorise un de ses clercs à s'engager définitivement dans les missions lointaines ou qu'il prête un membre de son clergé à un Ordinaire d'Afrique, en fin de compte l'évêque porte assistance à un diocèse pauvre. Or la suite montrera que c'est plutôt la première hypothèse qui est au premier plan de la pensée du Pape.

3/ Plutôt que de laisser la recherche et la sélection des missionnaires à l'initiative individuelle, que les assemblées épiscopales s'en préoccupent et qu'elles mobilisent les organismes nationaux d'aide aux missions, par exemple pour encourager les vocations missionnaires chez les jeunes. Que les pasteurs de l'Eglise conjuguent étroitement leurs efforts avec ceux qui se dévouent par office aux missions : les présidents nationaux des œuvres pontificales missionnaires, « les supérieurs des instituts auxquels le Saint-Siège ne cesse de faire appel pour pourvoir aux besoins les plus

urgents des missions et qui ne sauraient accroître le nombre des hérauts de l'Évangile sans le soutien bienveillant des Ordinaires locaux » (244-245).

Avant même la confirmation qu'apportera la suite du document, la page que nous résumons ici s'entend de vocations missionnaires sous la forme traditionnelle d'engagements à vie. Est-ce dans un autre but que seront mis en œuvre les moyens « plus efficaces pour éveiller la volonté des adolescents divinement inclinée aux saintes aventures » (*adulescentium voluntates ad sacras expeditiones divinitus inclinatae*) ? Et n'est-ce pas la caractéristique des instituts dont les évêques doivent favoriser le recrutement ?

Ces instituts sont à la disposition du Saint-Siège, responsable suprême de la Mission. Mais ils dépendent vitalemment des diocèses où ils trouvent leurs vocations. En favorisant leur recrutement, les évêques manifestent leur solidarité apostolique avec le Souverain Pontife ; ils assument leur part de responsabilité à l'égard du bien commun de l'Église : *commissa munera quae in solidum vos communi Ecclesiae provehendo bono adstringunt*.

4/ Que les évêques pourvoient à l'assistance spirituelle des étudiants d'Afrique et d'Asie venus dans leurs diocèses, en consacrant à cet apostolat quelques prêtres capables et zélés (245).

Il s'agit ici, et pour la première fois dans ces pages, d'une contribution du clergé diocésain d'Europe à la formation des futures élites d'Afrique et d'Asie, par un ministère urgent, de portée décisive, et néanmoins relativement facile puisqu'il s'offre sur place même. C'est ce premier exemple concret qui amène le suivant sous la plume du Pape.

5/ « Une autre forme d'assistance, assurément plus onéreuse, a été apportée par quelques Ordinaires. Malgré les inconvénients qu'ils en éprouvent, ils permettent à l'un ou l'autre prêtre de leur diocèse d'aller pendant un certain temps apporter une aide aux Ordinaires d'Afrique. Cela contribue en effet de la meilleure façon à instaurer là-bas avec sagesse des formes nouvelles et particulières du ministère sacerdotal, comme à pourvoir aux tâches d'enseignement profane et sacré que le clergé du diocèse ne suffit pas à assumer. Nous encourageons volontiers le développement de ces initiatives opportunes et fécondes. Préparées puis réalisées avec prudence, elles pourront rendre de très grands services à l'Église catholique en Afrique en cette période de difficultés et d'espérance » (245-246).

La formule des départs « Fidei donum » reçoit donc ici ses titres de noblesse : bien que temporaire, le concours apporté en Afrique

par des prêtres diocésains va très loin (*quam maxime confert*) ; il répond efficacement aux exigences des missions là-bas (*opportuna et frugifera*), du moins en deux domaines : le renouveau de la pastorale et l'enseignement, que la première partie de l'encyclique a présentés comme des secteurs vitaux pour l'avenir chrétien du continent.

Mais on voit aussi combien il est exagéré de faire de ces quelques lignes la pointe du message pontifical. Il s'agit d'une forme d'aide aux missions parmi d'autres, non pas de la solution par excellence. Il ne s'agit pas d'une solution préconisée de façon solennelle et pressante par le Saint-Siège, mais d'une initiative déjà prise çà et là et que le Pape encourage à développer - *libenter exhortationes nostras admovemus* - avec l'espoir qu'elle rendra de très grands services.

La manière même dont les départs de prêtres « pour un temps limité » sont présentés ici, c'est-à-dire en dernier lieu et comme une nouveauté, nous convainc que le Pape n'y pensait pas d'une façon explicite dans les paragraphes précédents, quand il souhaitait une plus grande ouverture et générosité chez les fidèles, un effort plus vigoureux des évêques pour donner des prêtres aux missions et pour concerter leur action en faveur des vocations missionnaires. D'ailleurs les immenses tâches qu'il assigne à l'Eglise en Afrique requièrent visiblement bien davantage que l'appoint de supplétifs provisoires : une armée de métier, une phalange d'apôtres usant là-bas leurs forces et leur vie. Les prêtres réclamés par Pie XII pour les missions, les prêtres « *Fidei donum* » comme on dit, ce sont d'abord les missionnaires au sens usuel du terme, religieux ou séculiers, membres ou non d'un institut, mais engagés par vocation et sans retour dans la mission. Ceux à qui l'on réserve d'ordinaire cette appellation constituent un renfort inappréciable, il faut multiplier leur nombre, mais ils n'épuisent pas, tant s'en faut, le devoir missionnaire des diocèses.

Récemment, divers articles ont entrepris la comparaison entre ces deux formes de service sacerdotal dans les missions, pour mettre en lumière, de part et d'autre, leurs conditions spirituelles et pratiques de fécondité<sup>3</sup>. La comparaison ne saurait s'arrêter là. On garde un point de vue trop subjectif quand on se contente de constater que chaque mode d'engagement a ses mérites et ses tentations, ses inconvénients et ses avantages. Car les avantages

3. En particulier, J. BRULS : *L'envoi en mission du clergé séculier dans Eglise Vivante*, 1963, n° 1, *Vers une reconversion des religieux missionnaires* ; *ibid.*, 1963, n° 2 ; D. NOTHOMB : *Eglise locale et missionnaires étrangers dans Spiritus*, n° 16.

et les inconvénients sont-ils du même ordre ? Quel rapport les services ont-ils avec les nécessités de l'Eglise aujourd'hui ? S'il est parfaitement vain, dans une bataille, de peser les mérites respectifs du fantassin ou de l'aviateur, ce n'est pas un faux problème pour l'état-major de savoir de quel genre de forces il a besoin et dans quelle proportion. Ainsi dans l'armée pacifique de l'Eglise missionnaire. C'est en gardant ce problème à l'esprit que nous comparerons à notre tour l'engagement des prêtres qui se consacrent complètement aux missions dans les rangs d'un institut religieux ou séculier, et celui des prêtres diocésains qui se mettent au service d'une mission extérieure à titre temporaire.

## PRÊTRES DIOCÉSAINS DÉTACHÉS EN SERVICE TEMPORAIRE

*pour les populations chrétiennes à l'abandon*

Ce fut l'appel tant de fois répété de Jean XXIII aux évêques d'Europe et d'Amérique du Nord en faveur de l'Amérique latine :

Malgré la large diffusion de la foi catholique et son profond enracinement dans les pays de ce continent, la structure de la vie ecclésiastique y est insuffisante pour répondre aux besoins apostoliques d'aujourd'hui... Il faut leur apporter une réponse sans délai, sinon il deviendra impossible de secourir de telles multitudes de fidèles <sup>4</sup>.

De même qu'à l'intérieur de certains pays l'épiscopat se préoccupe de répartir plus équitablement le clergé entre les diocèses, la détresse spirituelle des populations sud-américaines demande une redistribution des forces sacerdotales à l'échelle des continents. Mais pas seulement une redistribution numérique ; les pays du tiers-monde sont entraînés dans une évolution vertigineuse, qui demande :

*des compétences particulières*

Jean XXIII y insistait pour l'Amérique latine, où « l'immensité des territoires, l'accroissement rapide des populations, les conditions politiques et économiques ont contribué entre autres causes à retarder, à rendre difficile la solution du grave problème des

4. Lettre aux évêques d'Irlande, 14 décembre 1960 : texte anglais publié dans la revue irlandaise *The Furrow* (Maynooth), février 1961 ; traduction française dans *La Documentation Catholique*, 1961, c. 294.

vocations et des aspects particuliers d'une action pastorale répondant aux exigences accrues des temps »<sup>5</sup>.

Et c'est sous l'angle d'une aide spécialisée que l'épiscopat canadien, par exemple, a envisagé la réponse de son clergé : « Nous engagerons quelques prêtres de nos diocèses (...) à s'offrir généreusement pour aller exercer le labeur apostolique en Amérique latine, mais toujours en considérant que leur tâche essentielle, leur fonction principale consiste à former la jeunesse du pays au sacerdoce et à l'apostolat séculier »<sup>6</sup>.

Pour l'Afrique, on a vu que c'est précisément en raison des compétences particulières qu'ils peuvent apporter que Pie XII a encouragé, dans *Fidei donum*, l'envoi de prêtres diocésains<sup>7</sup>. Qu'ils soient professeurs de séminaire, aumôniers d'action catholique, spécialistes de la presse ou de la liturgie..., ces prêtres apportent aux jeunes églises le bénéfice d'un capital d'études, d'expérience personnelle et collective qu'elles n'ont pas eu à investir et qu'elles vont pouvoir, avec leur aide, commencer à constituer.

#### *exercice de la solidarité catholique*

Les évêques qui se privent pour plusieurs années des services de prêtres compétents et zélés au profit de diocèses dans le besoin assument concrètement et directement la responsabilité collégiale de l'épiscopat dans l'évangélisation du monde.

En voyant un de leurs confrères, un de leurs pasteurs s'expatrier pour une mission d'apostolat, prêtres et laïcs du diocèse sont vivement rappelés au sens d'une charité pleinement catholique, c'est-à-dire à leurs responsabilités missionnaires.

#### **exigences et difficultés**

Mais, soulignait Pie XII, cette forme de coopération entre églises locales doit, pour porter ses fruits, être « préparée puis réalisée avec prudence »<sup>8</sup>. L'expérience montre en effet à quels mécomptes conduisent les départs de sujets mal choisis ou non préparés, ou encore l'absence de conventions préalables sur les modalités de leur service.

5. Allocution au Congrès italien des vocations, 21 avril 1961 : *ibid.*, 1961, c. 630, traduction du texte original en italien publié par l'*Osservatore Romano* du 22 avril 1961.

6. Lettre collective de l'épiscopat canadien, 13 janvier 1960 : *Docum. Cath.*, 1960, c. 489.

7. A.A.S., 1957, p. 246 ; cf. ci-dessus, p. 242.

8. *Ibid.*, p. 246.

Autre exigence, plus difficile à réaliser quand le prêtre arrive individuellement et pour une durée limitée : son insertion organique dans la communauté sacerdotale et dans le dispositif apostolique du diocèse qu'il vient servir :

- Témoin et artisan de la *solidarité* catholique, il n'en doit pas moins surmonter le danger d'*isolement* moral, dans les rangs d'un clergé où il ne retrouve pas la communauté de langage, de mentalité, de formation... qui étayait puissamment sa vie sacerdotale dans son propre diocèse.

- La compétence qu'il est venu exercer et son désir sincère de servir peuvent lui faire méconnaître certaines susceptibilités, ou prôner trop vite innovations et réformes, sans avoir pris l'exacte mesure des conditions concrètes.

Ces tentations et ces difficultés sont réelles ; elles ne sont pas insurmontables, moyennant, d'une part, certains aménagements pratiques, d'autre part les qualités d'ouverture, de zèle patient et discret dont les prêtres diocésains partis en Afrique ou en Amérique du Sud ont déjà donné de remarquables exemples, en particulier ceux d'entre eux qui avaient été formés par l'Action catholique.

En revanche, l'emploi de ces prêtres dans les missions se heurte à certaines limites qui tiennent à la forme même de leur engagement.

#### *en marge de l'évangélisation*

Un prêtre européen ou nord-américain ne peut se rendre immédiatement utile sur d'autres continents que dans les milieux où l'on parle anglais, français, espagnol... Cela lui ouvre sans doute un vaste champ d'action en Amérique du Sud, de riches possibilités dans les cercles européens d'Afrique ou d'Asie ; mais les populations qui attendent encore l'Évangile restent massivement hors de son atteinte. Les quelques années qu'il va passer loin de son diocèse correspondent tout juste au temps réclamé au missionnaire pour se préparer à son apostolat<sup>9</sup>.

9. Cette remarque vaut tout spécialement pour l'Asie, continent missionnaire démesuré, comptant 1.750 millions d'habitants en quasi totalité hindous, musulmans, animistes ou bouddhistes. Sans doute des prêtres parlant anglais peuvent-ils rendre des services immédiats en Inde ou en Malaisie, ceux qui parlent français, au Sud-Vietnam ou au Cambodge. Et il serait beau que de tels concours se présentent là-bas, où ils restent rarissimes. Mais il faut bien se rendre compte que la plupart des pays du continent : Japon, Corée, Formose, Laos, Thaïlande, etc., n'offrent pratiquement aucune possibilité d'action sérieuse à un prêtre étranger qui ne pourrait prendre d'abord les années nécessaires pour assimiler leur langue.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement une affaire de temps. Si les années permettent à l'apôtre de partager de plus en plus le langage et le mode de vie de ceux auxquels il est envoyé, cette « naturalisation » extérieure n'est que le signe et l'effet d'un engagement bien plus profond : il se fait l'un d'eux, et il est finalement adopté comme tel, parce que, d'emblée, il s'est donné à eux comme le Christ, du même amour sans arrière-pensée et sans partage, jusqu'au sacrifice de sa vie. Le service temporaire ne va pas jusqu'au bout de la vocation missionnaire<sup>10</sup>.

D'ailleurs, que surviennent une crise morale, un échec - et comment ne surviendraient-ils pas ? - le prêtre qui ne s'est pas engagé à fond et pour la vie sera tenté d'attendre, vaille que vaille, la fin de son contrat, voire d'anticiper son retour dans sa patrie.

*en marge de l'action apostolique de longue haleine*

L'action du missionnaire trouve son sens à l'intérieur d'un plan d'ensemble et dans une perspective de durée. On n'entame pas la pénétration apostolique d'un nouveau secteur, on ne lance pas un mouvement pour les laisser quelques années plus tard sans prêtre. Or l'évêque qui prête un membre de son clergé peut-il toujours garantir l'envoi renouvelé de remplaçants de même compétence ? Les chefs de mission risquent alors d'être plongés par le départ d'un aide temporaire dans un embarras d'autant plus grand que son travail aura été plus fécond.

A cela remédie, il est vrai, l'organisation des départs à l'échelle nationale. Ce qu'un diocèse ne peut assurer durablement, une conférence épiscopale est en mesure de le faire. Mais, surtout, ces missions temporaires ne posent pas trop vivement le problème de la continuité parce qu'elles se limitent d'elles-mêmes, soit à des fonctions de suppléance (un professeur de séminaire par exemple), soit au lancement d'une action ou à la mise sur pied d'une structure qui peuvent trouver bientôt, une fois formées les premières équipes locales de prêtres et de laïcs, les conditions de leur essor. L'Afrique a déjà connu de multiples exemples de ces services très durables, rendus en quelques années, voire en quelques mois, par des apôtres venus au bon moment et au bon endroit apporter le concours de leur expérience. Ces envoyés des pays d'Europe

10. N'est-ce pas cette même loi qu'on a redécouverte en France, sans lui avoir encore trouvé une forme d'application pleinement adéquate, au sujet de l'apostolat en milieu ouvrier ? Il est curieux de voir que les esprits sensibilisés à l'idée d'engagement apostolique (se donner sans retour, brûler ses vaisseaux...), quand il s'agit de leur propre pays, ne perçoivent pas toujours la même exigence pour les missions extérieures.

constituent une troupe essentiellement mobile, dont les missions sont sans cesse à redéfinir et à redistribuer selon les besoins et les possibilités.

Mais les tâches qu'ils sont en mesure d'assumer se situent à cette étape d'efflorescence et de maturation d'une jeune église qui suppose la longue patience des pionniers. Avant de former des chrétiens militants, il faut gagner et former des catéchumènes. Pour renouveler ou étoffer la pastorale, il faut avoir déjà doté la région de pasteurs, avoir cultivé des espoirs de vocations sacerdotales qui mettent parfois plusieurs générations avant de porter leurs premiers fruits. C'est cela, d'abord, la mission : non pas l'assistance transitoire à une église jeune, mais la parturition même, lente et douloureuse, de cette église, dans l'ignorance du terme fixé par Dieu. A cette tâche sont précisément adaptés les instituts missionnaires.

## INSTITUTS MISSIONNAIRES

### *des ouvriers préparés à leur tâche*

La sélection et la formation des sujets sont la première raison d'être de l'institut missionnaire spécialisé. Il dispose pour cela d'une tradition vivante, d'hommes connaissant d'expérience les qualités humaines et les vertus nécessaires à l'apostolat en milieu non chrétien. Engagé dans des territoires divers et sous des formes variées, il peut tenir compte des capacités et des signes de vocation particulière de chaque sujet au moment de l'affecter à une mission.

Comme ses membres se vouent à la mission extérieure pour toute leur vie, l'institut n'hésitera pas à retarder leur départ pour une préparation plus poussée, mieux préadaptée au travail qui les attend. A leur arrivée sur leur champ d'apostolat, il ne considérera pas non plus comme du temps perdu les quelques années d'apprentissage de la langue et de la culture locales.

### *un apostolat organique et continu*

Les engagements à long terme qu'un diocèse ne saurait prendre à l'égard d'un territoire de mission, l'institut missionnaire est précisément conçu pour les assumer. L'évêque qui s'adresse à lui ne s'expose pas à reprendre recherches et pourparlers tous les cinq ans ; il peut faire des plans d'avenir, c'est-à-dire gouverner.

Par définition encore, l'institut ne prépare pas des individus isolés, mais des équipes, diversement liées sans doute selon ses constitutions, sa spiritualité..., mais unies en profondeur par l'identité de vocation et par une tradition vivante. Avantage énorme pour le prêtre qui se livre corps et âme à une transplantation crucifiante. Sans soutiens fraternels, les conditions physiques et morales de son ministère auraient tôt fait de compromettre son équilibre, sa vie intellectuelle, sa ferveur.

*des apôtres pour l'évangélisation*

Les instituts qui se disent et se veulent missionnaires sont conçus pour travailler à la fondation de nouvelles églises à partir de l'annonce de l'Évangile aux païens.

a/ Malgré les communications plus fréquentes, les retours en congé, le maintien de puissants liens affectifs et spirituels, le départ de leurs membres reste placé sous le signe d'une *rupture*. Ils se vouent pour la vie à une patrie d'adoption, avec sa langue, ses mœurs, son patrimoine de civilisation. Leur institut prend d'eux le soin de les faire partir assez jeunes pour qu'ils puissent pousser au maximum cette acclimatation physique et mentale.

b/ La vocation divine à laquelle ils ont répondu par un engagement définitif leur est une source permanente de force pour surmonter fatigues, crises et déceptions. Leur mission est de se livrer, comme l'Apôtre, à la croix du Christ et à sa mort, afin que la Vie fasse son œuvre parmi les infidèles (2 Cor. 4, 11-12).

c/ Le don définitif du missionnaire est un témoignage particulièrement expressif de la charité de l'Église aux yeux des non-chrétiens. Comme étranger, il suscite assurément suspensions et préjugés, mais davantage et plus durablement chez certains dirigeants du monde politique, de la religion locale ou de l'opinion que dans le peuple même dont il partage quotidiennement la vie, les épreuves et les joies. Il n'est pas aux yeux de celui-ci un touriste : il a bientôt plus de souvenirs sur le pays que les jeunes autochtones et sa tombe sera creusée dans leur terre... Précisément parce qu'il est étranger d'origine, la volonté d'incarnation du missionnaire prend valeur de signe en faveur de la foi.

*des auxiliaires pour l'équipement pastoral des jeunes églises*

Que tant de missionnaires soient complètement absorbés par le soin des fidèles, c'est profondément regrettable. Mais il est utopique de rêver de purs hérauts de l'Évangile, sans responsabilités pastorales. Car la mission embrasse toutes les étapes de la conver-

sion ; elle travaille à former une communauté de foi et de charité sans laquelle l'évangélisation perdrait elle-même son support, son moyen et son signe principal. La mission doit poursuivre la formation d'un laïcat organisé, de familles religieuses et surtout d'un clergé autochtone, jusqu'à la naissance d'une véritable église locale.

Or, quand celle-ci est née et que son chef ressent le besoin d'une aide sacerdotale extérieure, spécialement, comme l'écrivait Jean XXIII, « pour les aspects particuliers d'une action pastorale répondant aux exigences accrues des temps », les membres des instituts missionnaires doivent lui fournir cette aide sous une forme d'autant plus appréciable que la compétence théorique (en matière d'enseignement religieux, d'action sociale, de pastorale familiale, etc.) est moins séparée chez eux d'une certaine assimilation au milieu humain du pays. Non pas qu'ils puissent jamais remplacer leurs confrères du clergé autochtone dans cette adaptation pastorale ; mais ils seraient moins excusables que d'autres de leur apporter une aide superficielle, intempestive ou maladroite.

#### *exercice de la responsabilité missionnaire de l'église*

L'évêque et la communauté chrétienne qui prêtent un de leurs prêtres à un autre diocèse font bien ; ils font davantage quand ils le lui donnent <sup>11</sup>.

L'évêque et la communauté chrétienne qui aident une autre église dans le soin de ses fidèles vivent la solidarité des membres du même corps. Mais ils assument un devoir plus impérieux quand ils envoient des apôtres aux non-chrétiens. Car la sollicitude de son troupeau reste la tâche propre de chaque évêque, une tâche pour laquelle on peut l'aider, non le remplacer. Tandis que l'annonce du salut aux multitudes qui l'attendent, et parmi lesquelles l'Eglise n'est pas encore implantée, reste la responsabilité directe du collègue épiscopal sous l'autorité du successeur de Pierre.

#### **exigences et difficultés**

1/ *Sur le territoire où il travaille*, l'institut missionnaire doit s'intégrer dans un dispositif apostolique et pastoral d'ensemble, dirigé par l'évêque.

11. Sans doute l'envoi d'un prêtre « Fidei Donum » engage-t-il plus vivement la conscience apostolique de la communauté fidèle et de son pasteur que l'entrée d'un jeune homme dans un institut subordonné à la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi. Mais ce genre d'avantage reste second : on ne mesure pas la valeur d'un service au bien qu'on éprouve à le rendre.

Tant qu'une mission lui est confiée, l'institut est, dans la personne du vicaire apostolique, l'élément promoteur et coordinateur de toute l'œuvre d'évangélisation. Il n'en doit pas moins faire appel à tous les concours possibles, plutôt que de considérer son champ d'apostolat comme une manière de chasse gardée. Et son rôle de direction est tout pédagogique : loin de poursuivre son propre développement, il doit s'effacer à mesure que montent les prêtres autochtones, les élites religieuses et laïques qu'il a suscités.

Quand ce clergé reçoit, en la personne d'un évêque du pays, la direction de l'église nouvellement établie, les missionnaires étrangers qui restent comme coopérateurs ont à adopter le style d'action et à manifester les vertus qu'un tel titre appelle. Les difficultés varient, sans manquer jamais, selon qu'ils fournissent au nouveau diocèse une aide multiforme, dans les rangs mêmes de son propre clergé, ou qu'ils reçoivent en propre la responsabilité d'une œuvre, d'un secteur géographique, etc.

2/ *Dans le pays où il se recrute*, l'institut voué à la mission extérieure devrait apparaître comme la charité en acte de la communauté chrétienne, en particulier comme un organe de l'épiscopat dans l'accomplissement de sa responsabilité apostolique. Si l'institut se contentait de demander aux fidèles leurs aumônes et aux évêques des sujets, sans donner aux uns comme aux autres le sentiment que l'œuvre lointaine d'évangélisation est leur œuvre autant que la sienne, qu'elle n'est même sa mission que parce qu'elle est *d'abord* la leur, il obtiendrait de moins en moins d'appuis et, coupé de sa sève, dépérirait.

Mais leur insertion sur le tronc de la chrétienté ne dépend pas seulement des instituts missionnaires. Ceux-là mêmes qui sont nés de l'initiative d'un épiscopat se sont vu rattachés plus tard au Saint-Siège, non pas certes d'une façon trop étroite, mais d'une manière peut-être trop peu soucieuse de leur liaison également nécessaire avec les diocèses. On a vu comment *Fidei donum* invitait à un ajustement plus organique. La réflexion amorcée depuis par Vatican II, dans le sens d'un meilleur partage des responsabilités apostoliques entre le corps épiscopal et le Souverain Pontife qui en est la tête, conduira, nous l'espérons, à faire plus effectivement des instituts missionnaires les organes de la communauté chrétienne autant que du Siègel apostolique.

## *Conclusions*

1/ Du point de vue général du bien de l'Eglise et de sa mission, les instituts missionnaires et l'entraide entre diocèses n'apparaissent pas comme des formules exclusives, mais *complémentaires*.

Particulièrement désignés pour aider les églises qu'ils ont eux-mêmes fondées, les instituts missionnaires ne peuvent ni suffire à cette tâche ni prétendre apporter en tout les meilleures compétences. L'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud réclament d'urgence des concours nombreux et qualifiés, fussent-ils temporaires, de la part du clergé des diocèses en mesure de les fournir.

Ces concours, en se multipliant, libéreront les membres des instituts missionnaires des responsabilités qui les absorbent au détriment de l'évangélisation, à laquelle ils sont particulièrement appelés à se consacrer aux côtés de leurs confrères du clergé local.

2/ Mais, dans l'état actuel des choses, tant que cette évangélisation des non-chrétiens n'est même pas entamée dans tous les secteurs géographiques, dans tous les espaces humains d'Asie et d'Afrique, c'est l'aide pastorale qui *complète* l'effort missionnaire, et non pas l'inverse. Cet effort reste premier ; il impose aux communautés chrétiennes une responsabilité plus grave et plus urgente.

Ce qui revient à dire que les sacrifices consentis pour prêter à des pays de mission une aide sacerdotale transitoire, imparfaitement adaptée à l'annonce de la Parole et aux entreprises apostoliques de longue haleine, ne dispensent pas les diocèses de l'effort représenté par leurs sociétés ou congrégations missionnaires.

**ANDRE MARILLIER MEP & TRP MAURICE QUEGUINER  
SUPERIEUR GENERAL DES MISSIONS ETRANGERES DE PARIS**

## DÉFENSE DE LA VOCATION MISSIONNAIRE

*Missionnaire*, telle est la qualification de l'Eglise la plus fortement mise en relief durant les dernières décades, spécialement pendant le concile en cours : dans de nombreuses interventions en Assemblées générales, et par le fait même de la participation à l'Assemblée d'un grand nombre de membres de la hiérarchie de toutes les races et venus de tous les continents.

L'Eglise a rempli et remplit encore la mission à elle confiée par le Christ d'annoncer l'Evangile à toute créature. La hiérarchie et les fidèles ont pris conscience de leurs responsabilités missionnaires, tant à l'endroit des groupes plus ou moins considérables, retournés pratiquement au paganisme dans les pays de chrétienté, que vis-à-vis des masses humaines non encore ou trop peu évangélisées dans des continents entiers. Dans les deux cas il s'agit bien de populations actuellement étrangères au christianisme, soit parce qu'elles ont perdu la foi en la doctrine évangélique, soit qu'elles n'aient pas encore été atteintes ou notablement touchées par le message de l'Evangile, en raison d'obstacles de tous ordres. Mettre l'Evangile à la portée de ces populations relève de la mission de l'Eglise : c'est son œuvre missionnaire.

Etant donné le nombre encore minime de convertis par rapport à la population totale de certains continents (9,2 % en Afrique ; 2 % en Asie ; les églises déjà établies sur les lieux ne constituant encore, comme on l'a écrit, que des « têtes de pont »), étant donné le petit nombre de prêtres originaires de ces jeunes églises, ce ne sont pas ceux-ci qui peuvent suffire pour mener à bien la conversion de la masse des non-baptisés.

Etant donné, d'autre part, que les populations étrangères à l'Évangile s'accroissent par le fait des naissances proportionnellement plus vite que n'augmente le nombre des porteurs de la Bonne Nouvelle, et que plusieurs de ces groupements humains constituent des « corps religieux » difficiles à évangéliser, il est clair qu'un vaste champ d'apostolat reste ouvert aux missionnaires venant de l'extérieur.

Heureusement l'activité missionnaire du monde chrétien s'est multipliée et, nous l'espérons fermement, s'amplifiera encore, grâce à l'aide de toute la chrétienté : certains prêtres séculiers viennent au secours du clergé en exercice dans les missions ; les instituts religieux et missionnaires y établissent de nouvelles communautés ; le nombre des laïcs missionnaires augmente ; les moyens d'apostolat que la technique moderne met entre les mains des ouvriers de l'Évangile étendent et prolongent leur action ; les brassages plus fréquents et plus amples de population mettent de nombreux non-convertis au contact des masses chrétiennes et des chrétiens au contact des blocs religieux autres que chrétiens.

Toutes ces circonstances favorables, à première vue, à l'expansion du christianisme peuvent donner à penser que les missions, tant de l'intérieur que de l'extérieur, seront, désormais, vigoureusement menées par l'Église entière. Le mot d'ordre des « Papes des missions » a été entendu de tous les chrétiens, responsables de toutes les missions : « Tous missionnaires ! »

### position de la question

Et alors on peut se demander si les missionnaires et les instituts dont ils sont membres ont encore une raison d'exister dans le contexte actuel ; s'ils répondent désormais encore à un besoin d'Église.

De fait, le recrutement des aspirants missionnaires se fait plus difficile et plus rare dans les pays chrétiens qui ont fourni jusqu'à maintenant le plus grand nombre de missionnaires. Et, cependant, ces pays sont, en même temps, en pleine période de revalorisation

de la foi, de mise à jour des méthodes et des moyens de pastorale, de vitalité évangélique, somme toute.

Les vocations sacerdotales et religieuses sont également moins nombreuses qu'autrefois dans ces mêmes pays, il est vrai. Mais l'effort pastoral remarquable à l'heure actuelle devrait, semble-t-il, donner comme premier fruit une revalorisation de la vocation missionnaire et donc une augmentation en nombre des aspirants missionnaires.

Cette baisse des vocations spécifiquement missionnaires serait-elle un signe de leur moindre actualité ? Ou bien ne serait-elle pas simplement le résultat d'une prise en considération imparfaite et incomplète du problème missionnaire ?

#### fonction d'église des vocations et des instituts missionnaires

En bref, nous appellerons « vocation missionnaire » un appel particulier de Dieu à se donner, totalement et pour toujours, à l'œuvre d'évangélisation, qui consiste tant dans la prédication du Christ à un milieu non chrétien que dans la fondation de nouvelles églises locales, et qui a pour but direct aussi bien l'implantation de l'Eglise que l'aide à apporter aux églises déjà fondées afin qu'elles puissent arriver à leur pleine maturité et ainsi devenir « un signe pour les nations » (Is. 11, 12) et « la lumière des peuples » (Is. 49, 6).

Chez le sujet, cette vocation se manifeste par des signes d'aptitudes et de volonté droite, avec leur spécification de dispositions providentielles à l'apostolat missionnaire. Nous y reviendrons plus loin en détail.

Nous disons d'abord qu'il y a des vocations missionnaires encore de notre temps et, sans aucun doute, nombreuses.

Les vocations missionnaires ne sont pas des efflorescences localisées dans le temps et dans l'espace de la générosité surabondante de l'Eglise ; elles sont une manifestation permanente et essentielle de la vie de l'Eglise. Tant qu'il existe des groupements humains hors de l'atteinte ordinaire du message évangélique, et où qu'ils se trouvent, l'Eglise a mission de mettre ce message à leur portée, et, pour ce faire, elle mandate les missionnaires.

Les instituts missionnaires ont une fonction d'Eglise à remplir : celle de former ces messagers et de les envoyer au nom de l'Eglise afin que celle-ci accomplisse ainsi sa mission d'évangélisation universelle et totale du monde.

En effet, de même que c'est le devoir de tout baptisé de tendre à la sainteté et que partout l'Eglise reconnaît et consacre les instituts religieux dont les membres ont fait profession spécifique de tendre à la perfection, ces « communautés de perfection » rendant témoignage de la sainteté dans l'Eglise ; de même, c'est le devoir de tout baptisé de faire connaître le Christ et c'est toute-fois le rôle des membres des instituts missionnaires de professer spécifiquement le devoir d'évangélisation et d'être les témoins qui font apparaître la note missionnaire de l'Eglise.

C'est à tout chrétien que Jésus a recommandé le salut de l'âme de son frère et tout chrétien doit coopérer à l'œuvre de Rédemption de tous, soit par ses prières, soit par ses offrandes, soit par son action directe, selon son état de vie. C'est par des arguments solides autant qu'émouvants que les fidèles sont invités à prendre conscience de leur devoir d'être tous missionnaires.

Hélas ! la communauté chrétienne qui devrait vibrer tout entière du souffle missionnaire ne présente trop fréquemment, à l'endroit du problème des missions, qu'une ignorance et une apathie qu'il faut secouer périodiquement. Cela tient, bien sûr, à l'inconscience plus ou moins coupable de chacun des chrétiens sur ce point de ses devoirs d'état. Cela tient, en définitive, à la nature de l'Eglise de la terre, bâtie avec les matériaux, bien imparfaits, des vivants, attentifs surtout à leurs besoins personnels et, tout au plus, à leur propre salut. L'ivraie et le bon grain sont mêlés dans le Royaume de Dieu sur la terre et le champ du Père de famille produit toujours du bon et du mauvais grain ; le tri, c'est au jugement qu'il s'opère.

Mais, de même que les vies consacrées, qui font profession de tendre à la sainteté dans le corps sacerdotal et les instituts religieux, portent témoignage que l'Eglise, dont le visage accuse, cependant, des rides et les taches de bien des misères, est maîtresse de sainteté ; ainsi, les vies vouées à l'évangélisation de ceux qui n'ont pas encore été évangélisés, ou qui ne le sont plus, rendent témoignage que l'Eglise est porteuse de la doctrine du salut.

Le compte que l'Eglise tient du mandat impératif reçu du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations », c'est l'existence des instituts missionnaires et l'activité des missionnaires passés, présents et futurs qui le manifeste. Il manquerait quelque chose à l'Eglise si elle ne pouvait pas se rendre ce témoignage du fait de l'évangélisation poursuivie par les ouvriers qu'elle suscite, si elle ne pouvait pas le produire, ce témoignage, tout vivant, au monde.

Par nécessité de fonction dans l'Eglise, il y a donc dans le monde chrétien, des vocations missionnaires caractérisées. Et, étant

donné, comme nous l'avons indiqué en commençant, la nécessité, l'urgence d'intensifier l'action missionnaire dans le monde actuel, nous pouvons dire qu'elles sont sans doute plus nombreuses que jamais, Dieu répondant toujours adéquatement aux besoins de son Eglise. A l'Eglise de les susciter, de les éveiller, de les cultiver, de les éprouver même et de procurer leur épanouissement dans la vie missionnaire.

### la vocation missionnaire dans l'histoire de l'église

La Sainte Ecriture, dès le début de l'Eglise, fait mention de dispositions divines qui nous semblent caractériser très nettement des appels à des apostolats distincts ; appels à l'évangélisation de milieux distincts : l'un déjà touché par la Révélation, l'autre, non ; distinction d'appels admise par les principaux Apôtres, mais communion dans l'exercice de ces apostolats distincts.

Voyant que l'évangélisation des incirconcis m'était confiée, comme à Pierre celle des circoncis - car Celui qui avait agi en Pierre pour faire de lui un Apôtre des circoncis avait pareillement agi en moi en faveur des païens - et reconnaissant la grâce qui m'avait été départie, Jacques, Céphas et Jean, ces notables, ces colonnes, nous tendaient la main à moi et à Barnabé, en signe de communion : nous irions, nous aux païens, eux, à la circoncision (Gal. 2, 8-9).

Dans plusieurs passages de la Sainte Ecriture, il est fait mention de ceux qui ont reçu un don différent des autres dons de l'Esprit, celui de l'apostolat auprès des non-évangélisés : « Il en est que Dieu a établis dans l'Eglise premièrement comme Apôtres » (1 Cor. 12, 23). « C'est lui (le Christ) qui a donné aux uns d'être Apôtres » (Eph. 4, 11). Ils ont été, comme Paul, « mis à part pour annoncer l'Evangile de Dieu... parmi les païens » (Rom. 1, 1-5), dans les lieux où l'Esprit les poussait : « Crescens est en Galatie, Titus en Dalmatie » (2 Tim. 4, 10).

L'histoire des premiers temps de l'Eglise mentionne aussi l'activité missionnaire de ceux qui sont appelés apôtres ou évangélistes : « Que tout apôtre qui se présente à vous soit reçu comme le Seigneur » (*Didaché* 11, 4). Parlant de la période de saint Ignace d'Antioche et de saint Polycarpe de Smyrne (fin du 1<sup>er</sup> siècle), Eusèbe de Césarée, dans son *Histoire Ecclésiastique*, cite, très distinctement à part, le ministère des pasteurs d'églises déjà fondées et l'apostolat de nombreux missionnaires d'alors :

En ce temps-là, beaucoup étaient célèbres, possédant le premier rang de la succession des Apôtres. Disciples magnifiques de tels hommes, ils édifiaient sur les fondements des églises que les Apôtres avaient commencé à établir en tous lieux...

Un très grand nombre de disciples d'alors... suivaient d'abord le conseil du Sauveur en distribuant leurs biens aux indigents ; puis, quittant leur pays, ils

accomplissaient l'œuvre d'évangélistes, avec l'ambition de prêcher, à ceux qui n'en avaient encore rien entendu, la Parole de la foi et de transmettre le Livre des évangiles divins. Ils posaient seulement les fondements de la foi dans quelques lieux étrangers, puis ils y établissaient d'autres pasteurs et leur confiaient le soin de cultiver ceux qu'ils venaient d'introduire dans l'Eglise. Après quoi ils partaient de nouveau pour d'autres pays... avec la grâce et le secours de Dieu. Il nous est impossible de citer par leur nom tous ceux qui alors, du temps de la première succession des Apôtres, devinrent évangélistes dans les églises du monde (Histoire Ecclésiastique, III, chap. 37, 1-9).

Enfin, il ne semble pas nécessaire, pour établir le fait d'un véritable appel de Dieu à la vie missionnaire, de citer les nombreux missionnaires des âges suivants. Ils furent des hommes de Dieu qui, aussi bien qu'ils surent reconnaître et suivre l'invite de Dieu à la sainteté de vie, étaient capables de discerner si l'impulsion intérieure qui les poussait vers l'œuvre de l'évangélisation des non-chrétiens, était des appels de Dieu ou le fruit de leur imagination.

### **les signes de la vocation missionnaire**

Chez les sujets appelés par Dieu à la vie missionnaire, la vocation se manifeste par les aptitudes et les dispositions de volonté droite qui se rencontrent dans toute vocation à la vie consacrée, mais avec des caractéristiques de prédispositions providentielles à l'apostolat missionnaire.

Ces dispositions spéciales peuvent apparaître plus ou moins, avec prédominance de l'une ou de l'autre ; mais leur existence dans l'âme du sujet s'impose, à l'origine de la vocation, comme signe providentiel de préparation divine à un genre spécial de vie consacrée.

Sans nous arrêter aux signes ordinaires de vocation sacerdotale ou religieuse, qui sont supposés exister ici, nous citons d'abord brièvement les caractéristiques permettant de juger prudemment d'une vocation aux missions.

La première est, évidemment, le zèle pour l'apostolat : un grand désir de porter l'Évangile à ceux qui l'ignorent. Autres caractéristiques :

- un esprit de détachement suffisamment marqué dans le comportement ordinaire : à l'égard du milieu de vie et familial ; à l'égard du confort, des aises, des idées et du profit personnel ;
- un sensible esprit de service, une disponibilité naturelle à l'égard du prochain (le contraire d'un égoïsme marqué) ;

- une certaine ouverture d'esprit à l'endroit de conditions de vie autres que celles que l'on connaît ; un désir de s'affronter à ces conditions nouvelles, de s'y adapter, manifesté par une disposition naturelle à se plier volontiers et allégrement aux changements de circonstances et à accepter les inconvénients et souffrances communes, sans esprit grognon ni geignard.

#### formation de la vocation missionnaire

Dans les instituts missionnaires, comme faisant partie d'une sérieuse formation à la vie sacerdotale ou religieuse, ces dispositions providentielles qui caractérisent la vocation missionnaire, sont cultivées, éclairées, équilibrées, approfondies et développées selon l'esprit de chacune de ces familles religieuses. Ils prédisposent les sujets et les portent à accomplir les actes de vertu dont la pratique est spécialement réclamée dans l'état de vie missionnaire.

*Dans la formation des futurs missionnaires, le plus grand soin est apporté, en premier lieu, au zèle apostolique, à cette volonté déterminée de consacrer toute sa vie à porter l'Évangile dans des régions nouvelles, qui est la caractéristique spécifiant nettement la vocation missionnaire parmi les autres formes de consécration dans la vie active.*

Le missionnaire est formé à la pureté d'un zèle qui exclut absolument tout souci d'entreprise profane et terrestre et qui n'a d'autre objet que d'étendre le Royaume de Dieu parmi les infidèles. Le zèle missionnaire est surnaturel, fondé uniquement sur la conviction très ferme que l'évangélisation est l'œuvre de la grâce de Dieu, les missionnaires n'en étant que les faibles instruments. Aussi, il ne se laisse rebuter par aucune forme d'infidélité ou de paganisme, ni décourager par aucun obstacle ou insuccès. Il a sa source dans un amour plus qu'ordinaire et continuellement entretenu de Dieu et de notre Seigneur Jésus Christ et un amour des âmes purement surnaturel : il est la fleur de ce double amour. Il se manifeste par la prière, par l'exemple d'une vie sainte uniquement occupée des intérêts de Dieu et des âmes, par le bon exemple aussi de la pratique ordinaire des vertus évangéliques de charité fraternelle, de bonté, de douceur.

Le missionnaire doit aussi être animé d'un *zèle ardent*. Étant donné sa détermination de continuer l'œuvre du Christ : « Je suis venu apporter le feu sur la terre », il doit être un homme de feu. Son zèle débordant doit s'exercer selon toutes les formes de

l'apostolat : étude du milieu, de la langue, prises de contact, prédications, exercices de la charité, etc., le tout effectué avec réflexion et prudence et dans les limites de l'obéissance aux supérieurs. La multiplicité des activités apostoliques ne fait pas perdre au missionnaire le souci de sa vie intérieure ; elle n'est pas un obstacle à sa sanctification personnelle, mais elle est plutôt pour lui une occasion et un moyen providentiels, par une grâce particulière à son état, de sanctification propre, d'union plus intime à Jésus Christ. L'ardeur de son zèle doit pousser le missionnaire à accepter toutes les fatigues, les souffrances pour faire avancer le Royaume de Dieu, même jusqu'à l'héroïsme et au don de sa vie dans le martyre, comme témoignage de la vérité du message apporté. Ce zèle ardent, le missionnaire doit l'inspirer à ses convertis, en les formant à la prière et à l'esprit de sacrifice non seulement pour conserver le trésor de leur foi, mais encore pour le communiquer aux autres, ces néophytes fervents et résolus étant appelés à être le fondement de la nouvelle chrétienté locale.

*L'aspirant-missionnaire doit présenter, dès l'origine de sa vocation, des dispositions au détachement.*

C'est que, dans l'exercice de son ministère apostolique, il aura de nombreuses occasions de pratiquer cette vertu dans tous les domaines et parfois jusqu'à un certain degré d'héroïsme. Aussi sa formation vise-t-elle à lui inspirer d'abord un grand et exclusif amour du Christ, auquel il aspire à se joindre en abandonnant tout, comme le firent les Apôtres ; s'étant attaché à Jésus d'un amour personnel, l'abandon des choses du monde lui sera possible. Mais cette désaffection des choses terrestres et l'attachement à Jésus ne doivent pas être chez lui seulement affaire de sentiment, de cœur ; ils doivent, par une formation spirituelle très sûre, associant raisonnements et mouvements de la volonté et de la sensibilité, être l'effet de cette conviction éclairée et chaleureuse que le Christ mérite ce dévouement exclusif et les choses de la terre ces détachements successifs et radicaux. Le missionnaire doit être un homme à la tête froide et au cœur chaud.

Il devra se *détacher de son milieu d'origine et de sa famille*, par le fait qu'il se destine à prêcher l'Évangile à des nations autres que la sienne. Il ne lui est pas demandé de couper ces liens terrestres sans sacrifices, mais de le faire généreusement, avec cette joie, d'une autre qualité et d'une autre nature que celles de la terre, que donne le sacrifice accompli par amour du Christ. Le motif surnaturel d'union plus libre et plus entière à Jésus constituera l'argument positif qui établira le missionnaire dans la pratique sans défaillance de la chasteté et de l'obéissance, ces

deux vertus de base de la vie apostolique. Il ne connaît qu'un seul objet d'amour, par lui recherché sans partage : le Christ ; qu'un seul Maître, aussi, qui l'a appelé, comme il a appelé les Apôtres, qui lui donne, comme aux Apôtres, mandat d'« évangéliste » par la voix de ses supérieurs, représentants du Pape, Vicaire du Christ sur la terre, ainsi que l'a déclaré Sa Sainteté Paul VI, le 2 avril dernier, à un groupe partant pour les missions :

Vous travaillez pour l'Évangile, selon une discipline approuvée par l'Église ; et dans l'acceptation même de cette discipline, se trouve pour vous le mandat, la transmission de la charge évangélique, l'office qualifié de l'apostolat autorisé et authentique. Or, la source première de l'apostolat fondé par le Christ, c'est le Pape. Si vous êtes fidèles au lien hiérarchique, vous pouvez donc vous dire à bon droit : c'est l'Église qui m'envoie ; c'est le Pape qui donne valeur à mon obéissance et la bénit.

Il devra *se détacher des biens matériels* qui peuvent procurer du confort, quelques aises permises dans un état de vie ordinaire. Qu'il ait fait ou non vœu de pauvreté, le missionnaire devra, non pas seulement vivre pauvrement, mais encore pratiquer l'esprit de pauvreté. C'est cette pauvreté qui le libère des attaches terrestres et lui permet de passer par-dessus les embarras de ce monde. C'est proprement aux missionnaires que Jésus a donné, dans la personne de ses Apôtres, les préceptes de la « loi de la route apostolique » : « Ne vous procurez ni or ni argent » (Matt. 10, 9-10) ; « Ne prenez rien pour la route, ni bâton, ni besace » (Luc 9, 3). Pour le missionnaire, la pauvreté est donc comme de précepte de la part du Seigneur, comme une condition exigée de lui pour qu'il soit en droit de compter sur les grâces promises à son apostolat ; et l'esprit de pauvreté, c'est le fruit de son grand amour pour celui « qui n'avait pas où reposer sa tête » et auquel il veut ressembler. D'autre part, le missionnaire exerce le plus souvent son ministère parmi des populations vivant dans une pauvreté réelle ; et lui qui prétend leur apporter la Vérité qui libère doit, pour leur inspirer confiance, mener un régime de vie aussi proche que possible de celui de ses ouailles, donc une vie pauvre.

Autre forme de *détachement* : *par rapport au champ d'apostolat*. Le missionnaire peut être appelé à tout moment à changer de mission ; il n'y a pas de charges de curés « inamovibles » dans les missions. Il n'est donc pas question qu'il s'attache naturellement à un lieu d'apostolat, à une population dont il a exercé, peut-être entrepris l'évangélisation. Par définition, il est un « nomade », car les supérieurs pourront avoir recours à lui partout où il y aura à défricher. Il ne sera jamais un « homme installé dans ses meubles », qui peut espérer l'innocente satisfaction de jouir d'une installation même modeste. Il peut aussi, suprême

sacrifice, être tenu toute sa vie éloigné ou retiré du champ d'apostolat qui est spécifique de sa vocation, pour être utilisé dans son pays d'origine, pour la propagande missionnaire ou dans une obscure procure de mission. Enfin, même sur les lieux de son activité, le missionnaire doit s'attendre à devoir abandonner les œuvres qui sont le fruit de son zèle pour les remettre entre les mains du clergé local. Par obligation, dès que la communauté chrétienne est susceptible d'être prise en charge par le clergé du pays, le missionnaire doit ou bien rester comme collaborateur « dans le rang », ou bien céder la place et « aller plus avant ».

*Il faut à l'aspirant-missionnaire un esprit de service très marqué, qu'il aura l'occasion d'exercer toute sa vie. Il sera, par devoir d'état, un être « donné », à la disposition des autres et en premier lieu à celles de ses ouailles qu'il ne pourra approcher que par une grande facilité de contact, un esprit d'accueil à toute épreuve : tout cela pour le plus grand profit de l'apostolat. Car si le missionnaire est en même temps un homme vraiment sacrifié, ses réactions n'échapperont pas à la perspicacité curieuse de ceux qui le fréquenteront et elles auront, dans leur cœur, une certaine valeur de prédication. La confiance, en effet, ne tarde pas à s'établir à l'égard d'un missionnaire dont la vie, épiée et commentée, apparaît comme celle d'un homme de Dieu, et les cœurs se tourneront tôt ou tard vers lui et vers le message dont il est le vivant exemple.*

*Enfin, l'aspirant-missionnaire doit faire preuve d'une certaine ouverture naturelle d'esprit, à l'endroit des conditions de vie qui se rencontrent ailleurs au sein de populations d'une autre civilisation. Cela lui est indispensable pour qu'il puisse faire les efforts nécessaires d'adaptation. L'adaptation au milieu à évangéliser est, de fait, une des conditions exigées absolument du missionnaire, s'il veut avoir quelque crédit dans son nouveau milieu. Tant qu'il reste un étranger par la langue et le mode de vie, son enseignement est considéré par ceux auxquels il s'adresse, comme une chose qui n'est pas valable pour eux. La règle d'or posée par saint Paul est connue : « Je me suis fait tout à tous, afin d'en sauver à tout pris quelques-uns. Et tout cela, je le fais pour l'Évangile » (1 Cor. 9, 22-23). D'où la nécessité pour le missionnaire d'étudier le milieu pour en pénétrer la mentalité, pour en apprécier les valeurs, pour s'en imprégner, en acquérir les intuitions et les réflexes. Cela demande un effort constant d'observation et d'attention au comportement personnel qui suppose une certaine prédisposition naturelle à pouvoir changer ses habitudes.*

Mais encore, ce faisant, le missionnaire ne sera guidé que par le motif surnaturel de l'amour du prochain à approcher de plus près

pour lui faire connaître Jésus-Christ : « Et tout cela, je le fais pour l'Évangile »... C'est pour le bien des âmes et non par snobisme que le missionnaire s'adapte au milieu à évangéliser dans la mesure du possible, du permis et du profitable à l'apostolat.

Ainsi, la *formation spirituelle* des futurs missionnaires, pères, frères et religieuses, développe et enrichit les aptitudes au genre d'apostolat qui sera le leur, providentiellement mises dans l'âme des sujets. Elle le fait en les établissant solidement sur les assises de la foi et de l'amour de Dieu et du prochain. Elle vise à donner aux missionnaires des convictions sérieuses sur les vertus de chasteté, d'obéissance et de pauvreté et les entraîne à la pratique de ces vertus éminemment apostoliques. En les plaçant, comme messagers de l'Évangile, sur les voies de la perfection propre à leur état de vie particulier de coopérateurs du Collège épiscopal dans l'évangélisation du monde, elle leur donne les moyens d'exercer les charismes d'évangélistes qui feront fructifier les grâces spéciales, à eux accordées, d'union à Dieu dans les travaux mêmes de l'apostolat. Ce faisant, la formation spirituelle donnée aux futurs missionnaires dans leurs instituts les met à même de tendre à la forme spéciale de sainteté qui est la sainteté missionnaire.

La *formation intellectuelle* des aspirants-missionnaires est aussi donnée en fonction de leur apostolat futur. Elle leur enseigne d'abord à être attentifs aux institutions religieuses, culturelles et sociales du milieu à évangéliser. Elle leur fournit les règles du discernement, dans ces institutions, des éléments valables pour l'évangélisation. En possession de ces critères, les missionnaires ne seront pas portés à les considérer toutes *a priori* et indistinctement comme manifestations d'un paganisme à détruire ou d'un ordre social arriéré, ni portés à les adopter toutes non plus comme « pierres d'attente de l'Évangile ». Ainsi leur formation intellectuelle les initie-t-elle au travail de pré-évangélisation proprement dite.

En second lieu, pour les instituts missionnaires chargés de missions dans des régions à grande aire d'extension de religions non chrétiennes, il leur est possible de faire étudier à leurs sujets, au cours de leur formation philosophique et théologique, spécialement les religions auxquelles ils se trouveront affrontés ; d'où un gain considérable de formation spécialisée à leur apostolat futur.

Établi le fait des vocations spécifiquement missionnaires, exposée la grande utilité sinon la nécessité des instituts missionnaires, pour la formation et le soutien tant spirituel que matériel des

apôtres, on peut dire quelles sont les conséquences qui en découlent pour les vieilles chrétientés par rapport à l'accomplissement de leur devoir missionnaire.

### les vieilles chrétientés et la vocation missionnaire

Un des points de doctrine qui a été le plus mis en relief par le concile est celui de la collégialité des évêques qui leur fait partager avec le Souverain Pontife la responsabilité de porter le message évangélique au monde entier. Il y a eu à l'occasion du concile une prise de conscience très remarquée de ce devoir missionnaire de la part de l'épiscopat du « vieux monde » chrétien et il est donc tout naturel que les évêques et les conférences épiscopales se soucient encore plus que par le passé de mener dans leurs diocèses une action pastorale efficace en faveur de l'apostolat missionnaire.

C'est par l'organisation d'une *pastorale missionnaire* que les membres du Collège épiscopal remplissent effectivement la charge collégiale qui leur incombe d'évangéliser le monde. Cette pastorale missionnaire doit permettre au Collège épiscopal d'accomplir son devoir missionnaire, lequel demande que les diocèses procurent aux missions une aide permanente et aussi efficace que possible. Or, il reste indubitablement évident que le meilleur effort des diocèses en faveur des missions est encore de faire fleurir les vocations missionnaires, et de les amener jusqu'à leur consécration à vie à l'œuvre missionnaire. L'action pastorale à mener dans les diocèses en faveur des missions faisant partie des obligations de la charge épiscopale au même titre que les autres activités pastorales, il est normal que les dispositions et mesures en soient étudiées et prises avec la collaboration et le concours des organismes missionnaires. De cette façon la hiérarchie peut étendre également et efficacement sa sollicitude à tout le champ d'apostolat qui lui est confié : le diocèse et le monde entier. De cette façon aussi, peut être organisée dans chaque diocèse, dans chaque région, auprès du clergé et des fidèles, une pastorale missionnaire que les évêques dirigent, entretiennent et soutiennent positivement de toutes leurs forces.

Une bonne pastorale missionnaire est importante pour l'esprit chrétien dans les paroisses, car les paroisses à esprit missionnaire sont celles qui se développent le mieux spirituellement. Dans les paroisses où les cœurs sont enflammés pour faire connaître le Christ à ceux qui sont *au loin*, règne un amour ardent pour ceux qui sont *auprès*, car le phare qui éclaire le plus loin éclaire encore le mieux les alentours. Enfin, les paroisses qui contribuent large-

ment aux œuvres missionnaires par les vocations missionnaires et par les offrandes sont celles où les vocations sacerdotales ne manquent pas et où les finances locales ont cessé d'être un problème angoissant.

Que les membres des instituts missionnaires soient appelés à participer aux réunions où s'étudient et s'établissent les plans de pastorale d'ensemble ; qu'ils aient à prendre leur part d'activité, au titre de l'action missionnaire, dans les manifestations du culte et les missions régionales, par exemple, tout cela met sous les yeux des fidèles la sollicitude pastorale de la hiérarchie et du clergé diocésain pour l'évangélisation du monde. Le peuple fidèle, plus intuitif qu'on ne le pense souvent, se rend alors compte - un compte qui a pour lui valeur d'exemple - que le champ d'apostolat de leurs églises paroissiale ou diocésaine est à l'échelle du monde entier, que toutes les vies consacrées à Dieu le sont pour le salut de tous les hommes, que le clergé diocésain exerce son ministère local en participation fraternelle à l'évangélisation du monde réalisée ailleurs par le corps missionnaire, que le Pasteur du diocèse porte dans son cœur le souci des âmes de tous les hommes. Enfin, dans des occasions à déterminer, et avec les moyens actuels d'information, les fidèles peuvent être renseignés sur le grave et pressant problème des missions.

Dans un milieu bien conditionné aux nécessités des missions, les vocations missionnaires que Dieu suscite ne mourront pas et on les verra nombreuses. Les familles chrétiennes conserveront ou retrouveront cette sainte fierté qui a toujours été celle des familles de missionnaires. Qu'on leur rappelle cette constatation d'expérience qu'une vocation missionnaire est un élément de pacification, un ferment d'amour familial dans les foyers, dont tous les membres communient dans l'œuvre de celui ou celle qui porte, en leur nom, le Christ au loin.

Quand une vocation missionnaire se déclare, elle a droit à être respectée telle que Dieu l'a suscitée. Si Dieu donne la vocation d'une vie consacrée tout entière aux missions, un confesseur, un directeur, un pasteur n'ont pas le droit de la neutraliser ou de la leurrer pour le motif qu'on peut donner quelques années de sa vie aux missions. Une vie ne s'épanouit vraiment avec tous ses fruits de sanctification personnelle et de zèle apostolique que dans le genre de consécration que Dieu a inspiré. Il est normal que des parents, un curé, un confesseur, un directeur, un pasteur éprouvent raisonnablement une vocation missionnaire. Cela se fait en mettant le sujet au courant des obligations spéciales de cette vocation, des sacrifices qu'elle demande, de la générosité qu'elle

suppose. Mais, aussi, en lui exposant les beautés de cette vie consacrée à l'exemple très proche de celle du divin Missionnaire, en lui rappelant loyalement qu'il peut compter sur toutes les grâces nécessaires pour réaliser l'idéal de cet appel de Dieu. Normalement les curés, confesseurs et directeurs de séminaires sont suffisamment documentés sur les différents instituts missionnaires pour être en mesure d'orienter discrètement le sujet vers celui dont l'esprit paraît le mieux convenir à son caractère et à ses aspirations. Cultivées avec un soin profondément sacerdotal, les vocations missionnaires pourront s'épanouir et formeront la portion gracieusement mise à la disposition du Christ en participation du diocèse à l'évangélisation du monde.

Au début de cet article je disais que, pour ce qui concerne l'action de Dieu, les vocations missionnaires ne manquent certainement pas de nos jours et qu'on peut même penser qu'elles sont plus nombreuses qu'autrefois, étant donné les besoins toujours plus grands d'apôtres en nombre et en qualité. Cependant ces appels de Dieu ne porteront pas tous leurs fruits sans le concours des hommes : tout d'abord de ceux qui sont l'objet de cet appel auxquels sont demandées une grande générosité et force d'âme pour persévérer, malgré toutes les difficultés qui peuvent se présenter ; et aussi de tous ceux qui peuvent faire découvrir et faire aboutir ces vocations. Afin que le plus grand nombre de vocations arrivent à maturité, il faut donc le concours de toute l'Eglise : des évêques, des prêtres et des fidèles, qui en aidant par leurs prières, leurs exemples et leurs encouragements tant par les paroles et par des écrits que par des actes, emploient ainsi une des manières les plus efficaces à leur disposition d'aider les missions et d'accomplir le précepte du Christ : « Allez, enseignez toutes les nations ».

Puissent tous comprendre ce devoir grave et attirer ainsi la bénédiction divine autant sur leurs églises locales que sur l'Eglise tout entière, qui est le Corps du Christ toujours susceptible de croissance et de perfectionnement.

TRP LEON VOLKER SUPERIEUR GENERAL DE LA  
SOCIETE DES MISSIONNAIRES D'AFRIQUE / PERES BLANCS

## AU SERVICE DU DEVOIR MISSIONNAIRE DES DIOCÈSES

La rapide évolution des pays de mission ces dernières années pose aux missionnaires et à leurs instituts de nombreux et complexes problèmes d'adaptation. L'établissement de la hiérarchie et le développement du clergé local qui sont le couronnement de leur travail missionnaire, le nombre élevé des baptisés qui occupent de plus en plus le temps du missionnaire et l'empêchent d'aller aux non-chrétiens, l'arrivée en renfort des prêtres *Fidei donum*, l'accession à l'indépendance des Etats : autant de situations nouvelles qui obligent en quelque sorte les congrégations missionnaires à se définir à nouveau dans l'esprit de leurs fondateurs, à chercher leur place et leur rôle spécifique, leur orientation dans ce contexte nouveau.

Mais il n'y a pas que les pays de mission qui ont bougé. L'évolution du sens missionnaire dans les anciennes chrétientés où se recrutent les instituts missionnaires, exige de leur part le même effort de réflexion et d'adaptation. On assiste en effet dans ces anciennes chrétientés - il faut s'en réjouir de tout cœur - à une prise de conscience toujours plus nette du devoir missionnaire. Les évêques se sentent de plus en plus solidairement responsables avec le Pape de l'évangélisation du monde et sont prêts à assumer

cette tâche. Les diocèses comprennent mieux leur devoir missionnaire.

Non pas que jusqu'à présent nos diocèses de France n'aient pas été missionnaires. Certains ont donné des milliers de hérauts de l'Évangile à l'Église. Le diocèse de Strasbourg, par exemple, compte actuellement encore, rien que chez les Spiritains, 330 pères et 70 frères missionnaires en activité sans compter les jeunes en période de formation. Mais, la plupart du temps, ce devoir missionnaire du diocèse n'était pas assumé directement par l'épiscopat. Les évêques souvent se contentaient de tolérer ou de favoriser plus ou moins le recrutement des congrégations missionnaires. Certains, il faut bien le dire, par peur de perdre des vocations pour leur diocèse, n'hésitaient pas à l'entraver ou même à l'interdire.

### **le renouveau missionnaire diocésain...**

Les causes de cette prise de conscience nouvelle, de cette heureuse transformation sont multiples. La radio, la télévision, les moyens de communication toujours plus rapides et plus faciles ont rapproché ces terres lointaines et établi un contact sensible entre pays de missions et anciennes chrétientés. Quelle est la paroisse qui n'a pas vu monter à l'autel et prêcher un prêtre ou un évêque d'Afrique ou d'Asie ?

Même si la réponse à l'appel pressant de Pie XII dans *Fidei Donum* est restée très inférieure jusqu'à présent à ce que l'on pouvait espérer, ce cri d'alarme a cependant rappelé avec force à chaque évêque que « sa qualité de légitime successeur des Apôtres, par institution divine, le rend solidairement responsable de la mission apostolique de l'Église » et a sans doute donné occasion à plus d'un prêtre de nos paroisses de faire un examen de conscience pour voir dans quelle mesure cet appel ne s'adressait pas à lui.

Qui pourrait dire enfin l'influence des contacts personnels quotidiens au concile entre évêques des jeunes églises et évêques de vieilles chrétientés pour aider nos pasteurs à élargir leur champ visuel et à dilater leur esprit et leur cœur aux dimensions du monde ? Cependant il est à craindre que dans ces contacts nos évêques aient été sensibilisés trop unilatéralement aux problèmes pastoraux et aux besoins de ces jeunes églises qui manquent de personnel pour enraciner plus profondément le christianisme... et pas assez aux immenses besoins de toutes les régions entièrement païennes et qui n'ont guère de « représentants » au concile pour plaider leur cause.

Comment dès lors dans ce climat missionnaire nouveau va s'organiser à l'avenir l'apostolat missionnaire « ad exteros » ? Quel va être l'effort supplémentaire, la contribution nouvelle en faveur des missions ? Les évêques, les prêtres et les fidèles de nos diocèses, prenant une conscience plus aiguë de leur devoir et de leur responsabilité missionnaires, vont-ils favoriser davantage et promouvoir le recrutement des congrégations missionnaires chez eux ? Cela ne semblerait-il pas tout logique ?

#### ...et l'isolement croissant des instituts missionnaires

Si on observe les premières initiatives missionnaires des diocèses, il ne semble pas cependant que ce soit dans ce sens que l'on tende à s'orienter. Pourquoi cela ? Il est certain tout d'abord que les membres des congrégations missionnaires, issus d'une église locale, n'apparaissent guère comme les délégués de ce diocèse dans son devoir missionnaire, comme les missionnaires de ce diocèse. Le diocèse les a en quelque sorte perdus au profit d'une congrégation. Leur apostolat missionnaire n'est pas suffisamment en relation avec la responsabilité de l'église locale et ne stimule guère son dynamisme missionnaire. Combien d'évêques font volontiers état de leurs quelques prêtres *Fidei Donum* pour souligner l'effort missionnaire de leur diocèse mais ignorent totalement ou oublient de mentionner le nombre trente ou quarante fois plus élevé des religieux missionnaires originaires de leurs paroisses ?

Mais il est vrai aussi que la plupart des missionnaires religieux rattachés à un diocèse par leur baptême, ne se sentent guère les délégués de leur église pour le travail des missions. Ils sont et se sentent avant tout membres d'une congrégation relevant directement de Rome plutôt que membres délégués de l'église de Strasbourg ou de Coutances. Tout au plus, revendiquent-ils le droit de quêter largement et parfois intempestivement dans les paroisses de leur diocèse d'origine lorsqu'ils reviennent en congé !

Il y a donc peu de chances que l'actuelle prise de conscience missionnaire de nos diocèses ait comme résultat dans l'immédiat la multiplication des vocations missionnaires classiques. Il semble bien au contraire que l'élan missionnaire diocésain va s'appliquer surtout à multiplier l'envoi de prêtres *Fidei Donum*, à organiser des jumelages, à augmenter l'envoi de laïcs missionnaires, à créer sans doute des séminaires nationaux pour l'Amérique du Sud ou l'Afrique comme il en existe déjà en Belgique et en Espagne, reprenant ainsi des expériences anciennes qui, notons-le en passant,

ont toutes évolué avec le temps en instituts spécialisés ou en congrégations religieuses\*.

Cette orientation risque de canaliser, si l'on n'y prend garde, la majeure partie des vocations missionnaires vers ces nouvelles formules au détriment des instituts missionnaires et cela d'autant plus sûrement que notre génération éprouve des difficultés particulières à s'engager définitivement dans une ligne donnée.

Si cette transformation doit se faire pour le bien de l'œuvre missionnaire de l'Eglise, les instituts missionnaires anciens devraient se réjouir de leur lente disparition et favoriser cette relève. Ils seraient sans doute prêts à le faire. Mais si la diminution ou la lente disparition de ces troupes mobiles de l'Eglise, spécialisées dans l'évangélisation des non-chrétiens, placées au service direct du Pape et de tout le Collège apostolique pour l'accomplissement de la tâche missionnaire que le Christ lui a confiée, risque au contraire de ralentir ou de compromettre gravement l'avance du Royaume, qui leur en voudrait d'élever la voix pour demander que l'on réfléchisse sérieusement au problème, que l'on s'entende pour faire ensemble un travail d'Eglise loin de tout esprit de clocher ?

Or n'importe quel missionnaire tant soit peu au courant des problèmes apostoliques en pays de missions, tout en reconnaissant l'urgence et la nécessité d'autres formes d'apostolat missionnaire complémentaires, voit avec évidence qu'il faut absolument renforcer à l'heure actuelle le nombre des missionnaires classiques si on ne veut pas arriver rapidement à une impasse et à une régression de l'œuvre missionnaire de l'Eglise.

### **du travail pour tous dans les jeunes églises**

Un premier devoir, nous semble-t-il, s'impose si on veut faire ensemble œuvre d'Eglise, c'est de clarifier la situation et de préciser les tâches d'aujourd'hui afin de voir ensuite comment elles peuvent être assumées par les ouvriers au travail, suivant la vocation et le charisme d'un chacun. Ces tâches n'ont jamais été aussi écrasantes ni aussi complexes.

Dans les jeunes églises qui possèdent déjà un clergé séculier autochtone, ce dernier, et c'est normal, sera appelé de plus en

\* N.d.l.r. Le P. GHEDDO, dans un article récent, en donne de nouveaux exemples : « En pratique, écrit-il, - et c'est déjà très clair pour les Séminaires d'Amérique latine de Madrid (fondé en 1948) et de Louvain (fondé en 1953), plus anciens que celui de Vérone (fondé en 1961), - ces organismes tendent à devenir de véritables instituts missionnaires sans le nom » (*I « Sacerdoti Fidei Donum » dans le Missioni cattolice*, Milan, mai 1964, p. 240).

plus à prendre la direction de cette église dont il est issu. Jean XXIII demandait aussi que la formation du clergé local soit prise en charge par lui dès que cela devient possible. Par ailleurs la plupart des prêtres séculiers autochtones se sentiront sans doute plus à l'aise dans la pastorale des communautés chrétiennes ou en majorité chrétiennes que dans les fondations de nouvelles missions sans qu'il puisse y avoir là rien d'exclusif car, si le missionnaire européen est souvent plus à même d'entreprendre les travaux matériels d'une fondation, surtout si les ressources doivent venir de l'extérieur, les prêtres autochtones savent souvent bien mieux que lui comment présenter le message chrétien aux païens. Une collaboration fraternelle, utilisant les qualités souvent complémentaires des uns et des autres, dans le respect toutefois des diverses vocations, ne reste-t-elle pas l'idéal ?

Les congrégations spécialisées dans l'enseignement ou dans d'autres tâches apostoliques bien précises trouveront tout naturellement leur place dans les jeunes chrétientés.

L'arrivée des prêtres *Fidei Donum* a été un immense bienfait pour ces jeunes églises et cela non seulement parce que leur nombre a renforcé le clergé local et soulagé les missionnaires classiques ployant sous la charge, mais parce qu'ils ont apporté, à l'heure voulue, leur expérience dans des tâches pastorales pour lesquelles les missionnaires, spécialistes du défrichage, n'étaient pas suffisamment formés. Tout missionnaire a pu constater aussi avec joie combien la tradition spirituelle de prêtres diocésains qu'ils amenaient avec eux a pu être enrichissante pour le clergé séculier local. Mais leur présence, du fait qu'elle est temporaire, limitera souvent leur aide à l'enseignement ou à des tâches pastorales qui ne nécessitent pas la connaissance de la langue locale.

#### **l'urgence de continuer à envoyer de vrais missionnaires**

Comment se reclasseront dans cet ensemble les missionnaires classiques qui ont planté cette église et en avaient, au début, toute la responsabilité ? Quelles sont les tâches qui vont leur être réservées ? Leur vocation spécifique, c'est d'être « missionnaires », c'est-à-dire d'aller aux païens, de porter plus loin l'Évangile, de fonder de nouvelles églises.

Si le travail missionnaire de l'Église consistait aujourd'hui uniquement à consolider les jeunes églises, à suppléer en quelque sorte au manque temporaire de clergé séculier local, si tout le travail missionnaire d'aujourd'hui se réduisait à une simple assistance de diocèses mieux pourvus à des diocèses jeunes moins bien partagés - comme on semble parfois le supposer - les missionnaires

classiques n'auraient plus qu'à se reconvertir progressivement en curés ou à se spécialiser dans certaines tâches apostoliques : éducation, prédications, etc. à la manière des congrégations religieuses œuvrant dans nos anciennes chrétientés.

Mais si le travail des missionnaires, aujourd'hui comme hier et plus qu'hier, consiste avant tout à porter l'Évangile aux deux milliards de païens qui ne l'ont pas encore reçu, on comprend qu'ils soient heureux de voir arriver le renfort providentiel des prêtres séculiers des vieilles chrétientés, et qu'ils souhaitent les voir prendre leur relève là où, par suite de leurs succès apostoliques, ils sont devenus pratiquement curés de communautés paroissiales. Cela leur permettra de redevenir véritablement missionnaires, de reprendre l'évangélisation des non-chrétiens et de jeter les bases de nouvelles églises dans les régions non encore évangélisées. N'est-ce pas là leur vraie vocation, leur charisme aussi ?

Ils resteront certes au service des jeunes diocèses qu'ils ont fait naître et grandir tant que leur présence sera nécessaire et pour toutes les tâches apostoliques que l'évêque voudra bien leur confier. Mais là même, leur préférence, s'ils ont le droit d'en avoir une, ira tout naturellement aux travaux apostoliques les plus humbles et les plus difficiles et à ceux qui correspondent davantage à leur vocation propre, c'est-à-dire l'évangélisation des secteurs les moins christianisés, la fondation des missions dans les régions du diocèse encore païennes.

Si dans notre monde actuel les 2/3 de l'humanité restent encore loin de l'Évangile (avec l'accroissement rapide de la population, surtout dans les régions non encore évangélisées, demain ce seront sans doute les 4/5), qui ne voit l'urgence de multiplier ces troupes mobiles au service de l'Église universelle et spécialisées dans l'évangélisation des non-chrétiens ? Si la propagande missionnaire diocésaine continue à les oublier, leur affaiblissement progressif, tout en donnant peut-être à nos anciens diocèses l'illusion de commencer à être missionnaires, risque de porter un coup fatal à l'extension du royaume du Christ à travers le monde. Pour reprendre, dans un sens différent, une image de Mgr Garrone, dans son exposé au Congrès missionnaire de Lyon : on aurait jeté quelques passerelles mais on aurait laissé s'écrouler le pont.

**pour une meilleure intégration diocésaine des instituts missionnaires**

S'il est urgent de clarifier la situation et de regarder en face le travail missionnaire à accomplir, s'il est urgent de préciser le rôle différent mais complémentaire de tous ceux qui ont entendu l'appel

du Seigneur et ont reçu mandat, il est urgent aussi, nous semble-t-il, pour les instituts missionnaires, de s'adapter aux situations nouvelles dans les diocèses où ils se recrutent, de trouver leur place dans l'orientation missionnaire actuelle de ces diocèses. Si l'élan missionnaire des diocèses et les efforts des congrégations missionnaires devaient rester parallèles, s'ignorer ou se concurrencer même, les missions certainement en pâtiraient. Rien n'est plus nuisible que la dispersion et l'esprit de clocher. « A temps nouveaux, mission nouvelle. » L'heure d'une vraie collaboration en esprit d'Eglise entre diocèses et instituts missionnaires n'a-t-elle pas sonné ? Les réflexions qui suivent sembleront sans doute utopiques encore à beaucoup, mais n'est-ce pas dans ce sens qu'il faudrait chercher une solution ?

*au stade de la « propagande » et du « recrutement »*

Pourquoi, dans chaque diocèse, n'y aurait-il pas un service de vocations groupant tous ceux qui actuellement vont en chasse, les uns parfois sur les pas des autres, pour essayer de « s'approprier » une vocation possible ? Ne pourrait-on concevoir un comité diocésain des vocations *largement représentatif* et qui organiserait systématiquement dans les paroisses des journées de vocations grâce à des équipes de séculiers et de réguliers, fraternellement unis dans un véritable esprit d'Eglise et un grand respect de l'action de l'Esprit Saint et où tous les appels de Dieu, tous les besoins de l'Eglise seraient présentés ? Pareil travail ne serait-il pas plus efficace à la longue que la concurrence actuelle ? Est-il utopique d'espérer que pareil esprit d'Eglise se généralise dans le clergé séculier comme dans le clergé régulier ?

S'il reste des efforts à faire aux religieux et aux missionnaires pour dépasser l'esprit « congrégation », il est certain que les diocèses ont, de leur côté, bien des efforts à faire pour dépasser l'esprit de clocher. N'est-ce pas la plupart du temps l'interprétation trop étroite et trop naturelle du « Charité bien ordonnée commence par soi-même » de nos diocèses qui a finalement acculé les instituts missionnaires à recruter un peu en francs-tireurs ? Il y aurait sans doute des conditions de fonctionnement à établir dans ces comités diocésains pour garantir la liberté des vocations.

*au stade de la première formation*

Actuellement, chaque diocèse a son ou ses petits séminaires, plus ou moins bien fournis. Les instituts ont, de leur côté, leurs juvénats et leurs « écoles apostoliques » regroupant parfois un nombre restreint de jeunes, dont certains viennent de très loin. Beaucoup de ces maisons ont du mal à se procurer un personnel enseignant

qualifié en nombre suffisant, et certaines classes ont si peu d'élèves que l'on peut se demander si l'on a le droit, dans les circonstances actuelles, de mobiliser un prêtre pour y enseigner. Un exemple ! Dans l'Ouest, pour 11 maisons de formation de futurs religieux on compte 270 élèves dans les 30 classes du 2<sup>e</sup> cycle ; ce qui fait une moyenne de 9 élèves par classe, chiffre encore relativement élevé grâce à trois maisons sur onze qui ont des classes à peu près normales. Dans d'autres régions on n'arriverait sans doute pas à cette moyenne. A l'heure où la réforme de l'enseignement et la multiplication des C.E.G. va poser des problèmes extrêmement difficiles à résoudre à tous les petits séminaires, avons-nous encore le droit de maintenir pareille dispersion et cette mauvaise utilisation du personnel enseignant ecclésiastique ? Là encore est-il utopique d'espérer que, dans un climat nouveau, des expériences comme celles de Saint-Ilan ou de Cormontreuil puissent se généraliser \* ? Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de maîtres de novices ou de directeurs de grands scolasticats qui trouvent les sujets venus des séminaires ou d'autres juvénats religieux moins aptes que ceux qui viennent de leurs propres écoles apostoliques. Ne serait-il pas temps d'en venir à une vue plus « œcuménique », à une véritable vue d'Eglise, dépassant l'esprit de clocher ?

#### *au stade des grands scolasticats*

Le Saint Esprit a suscité dans l'Eglise une véritable floraison de congrégations religieuses répondant aux divers besoins de l'Eglise et aux diverses aspirations des âmes. Cette diversité est condition de vie et reste souhaitable. Personne ne pense à uniformiser. Cependant ne peut-on pas se demander si à l'heure actuelle certains instituts, ne se différenciant guère par leur but et leur spiritualité, n'auraient pas intérêt à se fédérer ou même à fusionner ? Si c'est l'Esprit Saint qui a suscité cette diversité, il a soufflé aussi, dans certains cas, dans le sens de l'union, lorsque la diversité risquait de devenir éparpillement de forces ou concurrence.

D'ores et déjà une certaine collaboration ne serait-elle pas possible, en tout cas souhaitable, à l'échelle des grands scolasticats pour certaines congrégations ayant le même but, là où le petit nombre ne justifie guère un corps professoral complet ? Le fait de suivre des cours communs n'empêcherait pas la constitution de communautés séparées dans lesquelles chaque famille religieuse suivrait

\* Saint-Ilan (Côtes-du-Nord) groupe les vocations tardives de plusieurs diocèses et de plusieurs instituts pour les études secondaires.

Cormontreuil (Marne) reçoit tous les garçons désirant devenir missionnaires ou religieux et laisse les élèves choisir, à la fin des études secondaires, l'Ordre ou la congrégation qui correspond à leurs attrait et à leurs aptitudes.

sa règle particulière, à l'exemple de certains regroupements au Canada.

Une collaboration plus fructueuse et plus urgente encore pourrait s'établir au stade de la formation pastorale pour ceux qui travaillent à la même œuvre dans un même continent.

*après le départ en mission*

On pourrait certainement trouver aussi des moyens pour intégrer davantage les missionnaires religieux dans l'effort apostolique de leurs diocèses d'origine, pour qu'ils soient plus visiblement les délégués missionnaires de leur église locale, sans pour autant cesser d'être des troupes mobiles au service du Pape et du Collège apostolique tout entier. Rien n'empêcherait, par exemple, qu'ils soient ordonnés dans leur église cathédrale avec la promotion de leur diocèse. Il y a sans doute encore peu de diocèses où ils figurent sur l'Ordo, peu de revues diocésaines ou de Semaines religieuses où l'on ose parler d'eux explicitement. Des jumelages systématiques entre la paroisse d'origine d'un missionnaire et sa mission, à condition de sauvegarder les intérêts majeurs des œuvres pontificales missionnaires, contribueraient à créer un réseau de prières et de générosité réciproques et à relier le diocèse à ses missionnaires.

Enfin les rapports entre les œuvres pontificales missionnaires, les diocèses et les instituts missionnaires, ne seraient-ils pas à repenser dans un climat nouveau à l'exemple du Plan de Coopération missionnaire en usage aux Etats-Unis ou dans le genre des comités diocésains de coopération missionnaire du Canada ?

Entente, union, collaboration entre tous ceux qui à un titre quelconque s'occupent des missions, cela, à l'heure actuelle, est non seulement souhaitable mais devient une impérieuse nécessité si l'on veut donner un nouvel élan à la mission.

Dans quelques jours nos évêques vont se retrouver à Rome autour du Pape pour la troisième session du concile et discuteront, nous l'espérons, le schéma sur les missions. Ce que les missionnaires du monde entier attendent de nos Pères conciliaires, ce ne sont pas des éloges ou des encouragements chaleureux mais une lumière, des directives pour eux et tous les chrétiens afin de redonner en notre temps un essor décisif à l'œuvre missionnaire de l'Eglise.

JOSEPH HIRTZ ASSISTANT GENERAL DE  
LA CONGREGATION DU SAINT ESPRIT

## *Le concile en attente de sa percée missionnaire*

après la première session

MGR VAN CAUWELAERT :

En général, on avait nettement l'impression que la préoccupation missionnaire était beaucoup plus faible, moins vigoureusement exprimée que l'appel à un esprit œcuménique... Parmi tous ceux qui sont préoccupés de la mission *ad extra* règne une profonde inquiétude : que l'Eglise, à ce tournant décisif de son histoire, manque sa révolution missionnaire (« En attente de la percée missionnaire » dans *Perspectives de catholicité*, 1963 n° 3, p. 192).

après la deuxième session

MGR PAILLOUX :

Beaucoup (d'évêques missionnaires et de chefs des jeunes églises) se demandent avec inquiétude si l'épiscopat des vieilles chrétientés - qui appartient généralement à des pays économiquement favorisés - se fait une peinture exacte des lourdes obligations que le principe de la collégialité lui impose par rapport aux pays de mission... (sinon) la collégialité, qui peut être le coup d'envoi de l'évangélisation, pourrait aussi en être le coup de grâce... c'est pourquoi la cause des missions et de l'évangélisation du monde, la cause aussi des jeunes églises, ne peut être jugée sans que soient entendus ceux qui, étant sur place, savent par le dedans de quoi il s'agit (« Un évêque se fâche... » dans *Vivante Afrique*, mars-avril 1964, pp. 36-38).

## VŒUX MISSIONNAIRES DE VATICAN I A VATICAN II

Il est instructif de parcourir les « demandes » adressées par une partie de l'épiscopat français au premier concile du Vatican<sup>1</sup>. Elles étaient signées de onze évêques (notamment l'archevêque de Paris, celui d'Albi et l'évêque de Cahors), et approuvées par beaucoup d'autres (c. 832). Nous analyserons celles qui concernent les missions (deux colonnes), en les prolongeant de quelques réflexions dans la ligne des espoirs autorisés par Vatican II.

L'ouverture de ces évêques était remarquable, et il est frappant de constater comment Vatican II, par ses différentes orientations, répond à plusieurs de leurs désirs. Qu'il s'agisse de l'homélie (c. 835), des pouvoirs des évêques et des assemblées épiscopales (c. 837-839), de la réforme de la Curie romaine (c. 838-839) et singulièrement de l'Index (c. 843-844), de l'attitude de l'Eglise envers les « frères séparés » (l'expression est employée deux fois) et envers le monde moderne en général (c. 846-849), les évêques français faisaient figure de précurseurs, soucieux du contact de l'Eglise et des hommes et très attentifs - on va le voir - aux besoins de l'apostolat missionnaire.

« plus clair que le soleil »

Les évêques commencent par décrire la situation du monde en 1870 :

« Tandis que se célèbre ce concile général du Vatican, il se trouve sur la surface de la terre, environ 1.200.000.000 d'êtres humains » : 800 millions sont païens, 70 orthodoxes, 90 protestants, 200 millions catholiques, bons ou mauvais : « et si l'on se demande quel est, parmi ceux-ci, le nombre des incrédules et des indifférents, il faut répondre qu'il est plus facile de pleurer sur eux que de les compter » (c. 845, d).

Ces évêques savent donc bien qu'il y a place en terre chrétienne pour un apostolat missionnaire auprès des incrédules et des indifférents. Ils ont le souci de ne pas les heurter inutilement, et de leur présenter de leur mieux le message chrétien. Mais ils n'en sont pas moins convaincus que le premier effort de l'Eglise doit se faire pour les infidèles des nations lointaines.

Jamais, depuis la fondation de l'Eglise, n'ont paru s'offrir à la conversion des infidèles une voie plus large et plus facile et une porte plus grande ouverte, que dans ce temps qui est le nôtre, alors qu'y concourent tout à la fois, non sans un grand et évident dessein de la Providence, et la rapidité étonnante des voyages, et les rapports continus des peuples même les plus éloignés qui mêlent les chrétiens aux infidèles, et l'établissement presque partout du nouveau droit des gens qui favorise au maximum la liberté de prédication.

Près d'un siècle plus tard, rapidité et échanges ont encore augmenté. La liberté de prédication a malheureusement disparu de grands territoires, comme la Chine ; elle est fortement atténuée en d'autres... Mais le nombre des païens est maintenant proche de deux milliards<sup>2</sup>...

Dans ces conditions, le vœu des évêques français de 1870 est plus que jamais actuel :

Il est donc plus clair que la lumière du soleil, concluaient-ils, que l'œuvre actuelle de l'Eglise, brûlée d'un nouveau zèle, est d'appeler des ouvriers à ce si grand labeur de la propagation de la foi, de leur donner les moyens d'action en même temps que des directives.

Un peu plus haut, les évêques avaient écrit, dans le même sens :

Il n'est personne qui ne voit que, face à une telle situation du genre humain, un des premiers, un des principaux, un des plus urgents soucis de ce concile doit être : de chercher, de trouver et d'appliquer les moyens les plus aptes par lesquels, avec la grâce de Dieu, une si grande multitude d'hommes, rachetés par le sang très précieux du Christ, pourraient être conduits des ténèbres de l'infidélité et de l'erreur à la pure lumière de la vérité.

1. *Postulata a pluribus Galliarum Episcopis Sanctissimo DD. NN. Pio Papae IX et Sacrosancto Concilio Vaticano reverenter proposita*, 1869 (dans *Collectio Lacensis*, tome VII, c. 832 à 849 ; plus spécialement sur les missions, c. 845 à 847).

2. Voir les données statistiques rappelées plus haut, pp. 232-233.

Malheureusement, ni ces « postulata », ni le « schéma » prévu sur les missions ne purent être présentés au concile de 1870. Le schéma, d'ailleurs, à notre humble avis, n'avait pas le même souffle que ces quelques lignes des évêques français. Une première partie était surtout juridique. La deuxième décrivait longuement les vertus exigées des missionnaires : on leur rappelait même d'avoir à garder une certaine clôture... La troisième rappelait le devoir des évêques dans l'œuvre de l'évangélisation du monde ; un paragraphe concernait les juifs<sup>3</sup>.

Nous espérons tous que le deuxième concile du Vatican ne se clôturera pas sans avoir abordé ce sujet des « missions catholiques », qui, selon les évêques français de 1870, devrait être « sa première, sa principale, sa plus urgente préoccupation ». Nous savons que si le premier schéma proposé a été rejeté comme trop juridique, le deuxième semble devoir être meilleur, et apporter des solutions aux préoccupations actuelles, souvent d'ailleurs dans le sens des postulats de 1870.

Ce que demandaient les évêques français en 1870 : être hardi pour l'adaptation, s'ingénier à trouver du personnel pour l'évangélisation des non-chrétiens, est toujours d'actualité. Et l'on peut dire que Vatican II aidera beaucoup à réaliser ces désirs, surtout par la théologie de l'Eglise qui va être élaborée et par la Constitution sur la liturgie.

### « plus large et plus commode, la porte de l'évangile »

Nos évêques de 1870 exprimaient en deux principes l'essentiel de l'adaptation missionnaire :

Un des principaux soucis de ce concile doit être : d'éviter avec prudence, tout ce qui - sans l'évidence d'une suprême nécessité - créerait de nouveaux obstacles à cette œuvre si sainte de la conversion des infidèles et du retour des catholiques ; d'accorder avec **bienveillance** et **indulgence** - en sauvegardant et maintenant dans leur intégrité les dogmes sacrés, les principes de morale, et la discipline chrétienne et cléricale, dans ce qu'elle a d'essentiel - tout ce qui serait jugé devoir ouvrir plus large et plus commode la porte de l'Évangile et de la sainte Église à ceux qui viennent au christianisme ou à ceux qui retournent à l'unité (c. 846, a, 2° et 3°).

Soulignons deux mots essentiels : *bienveillance* pour voir tout le bien qui se trouve dans les différentes races ; *indulgence* face à ce qui est mal, ou moins mal, ou peut-être mal seulement selon notre mentalité.

3. Dans son article *Les missions au premier Concile de Vatican (Eglise Vivante, janv.-févr. 1962, pp. 38-47)*, le P. J. MASSON analyse ce schéma non sans relever son étrange dureté à l'égard des missionnaires (pp. 42-43).

Comme le déclarait Mgr Zoa dans une interview du 23 avril 1963 :

« Catholicité n'est pas imposition ou conquête. » Le missionnaire doit proposer le message « avec infiniment de respect pour les personnalités et les valeurs humaines et religieuses de ceux auxquels il s'adresse... Son effort doit savoir découvrir, assumer, et sanctifier les valeurs locales »<sup>4</sup>.

L'essentiel d'une discipline chrétienne ou cléricale n'a pas forcément à être maintenu à la façon des Occidentaux... L'intégrité du dogme est intangible, mais son expression en catéchèse, en prédication, en théologie, peut varier. Les principes de la morale doivent aussi être sauvegardés ; mais on n'a pas à imposer plus qu'ils n'imposent. « On ne doit pas tracasser ceux des païens qui se convertissent à Dieu », ni leur « imposer d'autre charge que ce qui est nécessaire » (Actes 15, 19.28). Une grande indulgence, une grande patience sont nécessaires à l'égard d'errements qui ne peuvent se corriger du jour au lendemain ; mais aussi une vigilance attentive contre tout syncrétisme ou indifférentisme.

La Constitution de Vatican II sur la liturgie, contribuera certainement à « ouvrir plus large et plus commode la porte de l'Évangile », puisqu'elle décrète que

tout ce qui dans leurs mœurs, n'est pas indissolublement solidaire de superstitions et d'erreurs, (l'Église) l'apprécie avec bienveillance... (et) l'admet parfois dans la liturgie elle-même... (I, 37)<sup>5</sup>.

### direction de l'apostolat et responsabilité des vocations

Comme Paul VI le rappelait récemment (voir le texte cité en exergue de ce numéro), le Souverain Pontife est le premier responsable de l'apostolat missionnaire. Mais il semble devoir résulter de ce concile que le pape aura désormais à ses côtés, pour diriger l'Église, un véritable conseil, un sénat d'évêques.

Déjà les évêques de 1870 demandaient que la Congrégation de la Propagande soit

formées d'évêques ou de prêtres qui auraient été missionnaires, et de réguliers qui eux aussi auraient servi dans les missions, et appartiennent aux différents Ordres chargés des missions... Comment, en effet, les affaires des missions pourraient-elles être mieux comprises et traitées que par des hommes qui ont résidé dans ces nations lointaines et vu de leurs yeux quel est le véritable état des choses et des gens de ces contrées du monde ?

4. Cf. 1a *Docum. cath.*, 16 juin 1963, c. 814-816.

5. Dans *La Maison-Dieu*, n° 77, le P. X. SEUMOIS, p.b., commente longuement ces textes (pp. 74-107). Notre étude sur *Religion du Vodun et Superstition* (thèse de doctorat inédite, soutenue à l'Institut catholique de Toulouse le 29 mai 1964) signale des adaptations possibles.

Si l'on en croit le P. Rouquette, les évêques d'Afrique et d'Asie, en 1964, demandent eux aussi une nouvelle organisation de la Propagande qui devrait être composée d'évêques de partout, de « membres des instituts missionnaires qui constituent 90 % des effectifs des missions », d'experts qualifiés de recrutement international et tous les officiers de la Propagande devraient avoir fait un stage en mission <sup>6</sup>.

Il ne serait que plus facile de la sorte « d'entrer purement et simplement dans les vues de la S. C. de la Propagande », comme Mgr de Brésillac <sup>7</sup> et tous les fondateurs le demandent à leurs missionnaires. Les différentes congrégations missionnaires pourraient mieux mettre en commun leurs expériences et leurs méthodes. En se fréquentant davantage, on se connaîtrait mieux, en attendant de s'unir peut-être, un jour, par une formule de fédération appropriée.

On sait que le Code de droit canonique décharge les évêques du soin des missions hors de leurs diocèses ; ce souci étant « uniquement réservé au Siège apostolique ». On peut espérer que le principe de la Collégialité épiscopale fera éclater cet *unice reservatur* (can. 1350, 2). Déjà Pie XII, après Pie XI, a défini la « responsabilité solidaire » de tous les évêques en ce domaine <sup>8</sup> : ils sont « collégialement responsables du monde ». Les évêques français de 1870 avaient cette conscience aiguë de leur responsabilité mondiale :

Comme les évêques de toute l'Eglise s'occupent avec sollicitude ou devraient s'occuper de la propagation de l'Evangile - de tous les diocèses, en effet, partent des missionnaires, et partout se trouve cette société qu'on ne saurait assez louer ni développer de la Propagation de la Foi - il serait à souhaiter que chaque année fût envoyé à tous les évêques un opuscule édité par l'autorité de la Propagande, qui les renseignerait sur l'état véritable des missions catholiques. De la sorte, en effet, les progrès de cette très sainte œuvre seraient mieux connus des évêques, et leur zèle à former et à aider les missionnaires serait plus puissamment attisé (c. 847, c).

Ils comprenaient surtout qu'un de leurs premiers devoirs est non seulement de ne pas s'opposer aux vocations missionnaires, mais d'en susciter eux-mêmes et de s'inquiéter de leur formation.

Dans un esprit très réaliste, le souci primordial des évêques de 1870 était « d'appeler les ouvriers à ce si grand labour de la prédi-

6. *Etudes*, mai 1964, pp. 659-660.

7. *Mgr de Marion-Brésillac*. Textes présentés par J. BONFILS, s.m.a., Ed. du Cerf, Paris 1962, p. 171.

8. Voir les textes cités par J. COLSON, *Collégialement responsables du monde*, dans *Spiritus* n° 16, *Evêques et missions*, p. 264.

cation de la foi », et de leur « donner les moyens d'action en même temps que des directives ». Les directives abondent ; le reste n'abonde pas...

### appelez des ouvriers...

Nous espérons que le concile actuel contribuera à résoudre en ce sens le problème missionnaire, qui est d'abord, comme l'avaient bien vu nos évêques de 1870, un problème de personnel : trouver des missionnaires étrangers plus nombreux - faire un clergé local abondant et de qualité (c. 846, c, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>)<sup>9</sup>. Cela suppose que nos évêques ne soient pas uniquement préoccupés de ce qu'on a voulu appeler la « mission intérieure », mais qu'ils montrent par les faits qu'ils se savent responsables des missions extérieures, de ce qui, dans les Actes et dans toute la Tradition, est la mission par excellence, celle qui concerne aujourd'hui deux milliards de non-chrétiens<sup>10</sup>.

On sait que Pie XII avait été navré de constater l'échec pratique de son appel angoissé dans *Fidei Donum* : 300 prêtres environ pour une réserve mondiale de plus de 300.000... Fin 1963, il n'y avait encore que 203 prêtres *Fidei Donum* originaires de France (131 pour l'Afrique noire : 81 en Afrique occidentale, 39 en Afrique équatoriale, 11 à Madagascar).

Nous savons que l'Espagne a déjà envoyé 700 prêtres diocésains en Amérique du Sud et qu'elle en promet 1.500 pour les quatre années à venir. En ne pensant qu'à ces derniers, on pourrait raisonner ainsi : si l'Espagne, sur ses 24.000 prêtres diocésains en envoi 1.500, c'est-à-dire 6 % (un sur seize), la France, pour lui ressembler devrait en envoyer elle aussi un sur seize, c'est-à-dire 2.500 sur les 41.700 dont elle dispose. Sans doute, pour les prêtres espagnols partant en Amérique latine, il n'y a pas de problème de langue. Mais les évêques africains des territoires francophones peuvent facilement utiliser pour un ministère en français 3.000

9. « La source première de l'angoisse ressentie aujourd'hui, c'est l'insuffisance du personnel missionnaire. » Ch. COUTURIER, s.j., *Problèmes missionnaires d'aujourd'hui*, dans *Les Missions catholiques*, janvier 1964, p. 44.

10. Des missionnaires se sont étonnés que les évêques français, dans l'Assemblée plénière du 27 avril 1960, tout en reconnaissant que « les évêques sont responsables de la présentation de l'Évangile à tous les hommes », n'aient pas un mot visant explicitement les missions à l'extérieur, au milieu des magnifiques et apostoliques paroles concernant la mission intérieure... Cf. *La Doc. Cath.* 15 mai 1960, c. 607-611. Voir aussi A. RÉTIF, *Le repli sur l'hexagone (La Croix, 31-5-64)* et le témoignage d'un séminariste de Bordeaux (*Mission de l'Église*, juin 1964, pp. 131-132) : « On en reste trop souvent à un sentimentalisme universel qui est superficiel, et l'on reste en fait refermé uniquement sur les problèmes de son diocèse, ou tout au plus de son pays ».

prêtres *Fidei Donum* et même davantage, ne serait-ce que dans les grandes villes plus évoluées. Seule une levée massive de personnel peut porter secours à l'Église missionnaire. Je ne serais pas étonné d'ailleurs qu'il y ait en France un nombre suffisant de volontaires parmi le clergé : je l'ai touché du doigt, lorsque j'en cherchais moi-même pour le Dahomey... On nous a parlé récemment d'un grand séminaire où il y aurait 30 volontaires sur 90.

Quel souffle apostolique, un souffle de Pentecôte ! passerait dans l'Église si de 3 à 6 % de ses prêtres s'en allaient quelques années aux premières lignes contribuer à l'extension du Royaume, à la croissance du Corps du Seigneur ! Quel coup de fouet serait ainsi donné à la vie chrétienne de nos paroisses et à l'accroissement des vocations sacerdotales !

Il faut donner de son nécessaire et le Seigneur rendra. S'est-il jamais laissé vaincre en générosité ? Même humainement parlant, l'inégale répartition des prêtres joue, en Europe et en Amérique du Nord, en défaveur des vocations sacerdotales. Une enquête récente auprès des étudiants de l'Université d'Ottawa vient de le révéler.

La vocation sacerdotale, conclut le responsable de l'enquête, ne peut facilement exercer un pouvoir d'attraction sur un groupe de jeunes qui n'en voient pas la nécessité dans notre pays. Or, près de la moitié des étudiants interrogés, soit 45 %, jugent que, chez nous, il existe suffisamment de prêtres ou même qu'il en faudrait moins... Les étudiants estiment également que beaucoup de prêtres canadiens ne sont pas à leur place et qu'il faudrait en envoyer davantage dans les pays de mission. C'est d'ailleurs le ministère dans ces pays que les étudiants placent en tête lorsqu'on leur demande de classer par ordre de préférence, les divers ministères sacerdotaux<sup>11</sup>.

Que ne méditons-nous davantage l'exemple de ce pasteur presbytérien de Toronto ! Il avait trouvé sa paroisse criblée de dettes. Au lieu de quêter pour son église, il quêtait sans arrêt pour les missions en donnant lui-même l'exemple, malgré sa pauvreté, d'un premier don de 20.000 anciens francs. Maintenant, ses 3.000 paroissiens entretiennent matériellement 350 missionnaires en donnant jusqu'à 260.000 dollars en une année, soit plus du quart de ce que tous les catholiques canadiens réunis offrent pour la Propagation de la Foi. Et sa paroisse n'a plus de dettes ! La même chose se réaliserait, n'en doutons pas, sur le plan des vocations.

Nous avons fait l'expérience heureuse, écrit ce pasteur, que si l'on remet à leur vraie place les choses primordiales, Dieu se charge de tout le reste... Pour obtenir

11. *I.C.I.*, 1<sup>er</sup> juin 1963, p. 11. Les trois diocèses d'Ottawa, Montréal et Québec comptaient en 1960 une moyenne de 1 prêtre diocésain pour 1.150 habitants (cf. *Bilan du monde*, éd. 1964, t. II, pp. 203-204).

il faut savoir donner. Dieu n'est jamais le débiteur de quelqu'un... J'ai découvert que seules les églises missionnaires se développent spirituellement... Une église où les cœurs sont enflammés pour le salut des païens est une église où règne un amour ardent pour ceux qui sont auprès<sup>12</sup>.

### ...et rendez les missionnaires à leur tâche d'évangélistes

L'accroissement du personnel missionnaire est donc la question primordiale à résoudre. Et elle ne sera pas résolue si les principaux responsables ne veulent pas la résoudre<sup>13</sup>. Mais, à supposer, et nous l'espérons de tout cœur, qu'elle soit résolue, il s'ajoute à ce problème, à l'heure du Vatican II, d'avoir à répartir les tâches d'une façon meilleure entre tous les ouvriers de la vigne du Seigneur.

Il semble que la Commission des Missions veuille apporter une solution, si l'on en croit Mgr Zoa, membre de la Commission :

Après avoir défini quelques lignes de force de la pastorale missionnaire, nous avons tenté de préciser les relations juridiques entre les différents acteurs qui se trouvent sur le terrain de la mission.

Réfléchissons un peu, nous aussi, à la question, car, à son propos, se pose un problème essentiel pour l'orientation particulière aux instituts missionnaires. Tout en demeurant filialement soumis à l'autorité de l'Eglise, il n'est pas interdit à ses serviteurs de réfléchir et d'exposer leurs opinions surtout lorsqu'il s'agit de « chercher, trouver et appliquer les moyens les plus aptes » à faire progresser l'évangélisation.

Dans de nombreux articles, à l'heure actuelle, on sent un réel malaise du personnel missionnaire. Tous les missionnaires l'ont ressenti plus ou moins, y compris les *Fidei Donum* qui n'ont pas toujours une occupation à la mesure de leur dévouement ou de leurs talents.

Si l'on se contente de promouvoir l'intensification des moyens actuellement employés, écrivait le P. Bouchard ici même il y a un an, la proportion des prêtres par rapport aux populations chrétiennes va aller en diminuant, de sorte que les missionnaires, de plus en plus accaparés par les tâches pastorales, auront de moins en moins le temps de s'adresser aux non-chrétiens<sup>14</sup>.

12. *La passion des âmes et la collaboration à l'apostolat missionnaire dans une paroisse protestante*, dans *Le Christ au Monde*, 1961, 3, pp. 419-426 ; *Mission de l'Eglise*, avril 1964, pp. 75-81.

13. Voir ce qu'un Père Spiritain espère des évêques dans *Spiritus* n° 16, pp. 239-243 et ce qu'un Père Blanc leur demande à son tour « reverenter » dans *Vivante Afrique*, janvier-février 1964, pp. 19 et 21.

14. *Espoirs missionnaires au Concile* dans *Spiritus* n° 16, p. 232. L'article du P. MASSON, s.j. (*La relève sacerdotale en Afrique noire*, dans la *Nouvelle Revue théologique*, mars 1963, pp. 280-294), démontre cela par les chiffres.

*Vivante Afrique* de janvier-février 1964 reprenait ces lignes du P. Bouchard, spiritain et le P. Nothomb, père blanc, lui faisait écho (p. 19) :

Missionnaires... tournez-vous franchement vers le but qui vous est assigné : l'évangélisation des non-chrétiens et l'implantation de l'Eglise là où elle est encore absente ou seulement ébauchée. Soyez de plus en plus les évangélisateurs de ces païens qui sont et seront de plus en plus nombreux, et dont on s'occupe de moins en moins !

Déjà dans le numéro 12 de *Spiritus* (p. 232), le T. R. P. Quéguiner, supérieur général des Missions Etrangères, avait déclaré :

Dans l'ensemble, les prêtres des pays de mission peuvent de moins en moins s'occuper sérieusement et directement de la conversion des non-chrétiens. Le soin des anciens chrétiens et des néophytes, la pastorale : catéchèse, prédication, administration des Sacrements, animation des établissements et des mouvements chrétiens, etc. accapare leur temps, leurs forces, leur attention. On aboutit à ce paradoxe que son succès même ralentit et étouffe l'évangélisation.

A ce témoignage des Missions Etrangères, des Pères Blancs, des Spiritains, qu'il soit permis de joindre celui des Missions africaines. Ces quatre instituts totalisant à eux seuls plus du tiers des missionnaires prêtres étrangers travaillant dans les pays de mission d'Asie et d'Afrique noire (5.534 sur 15.000)<sup>15</sup>, on peut accorder un certain crédit à la concordance de leurs témoignages.

Au reste, une constatation mathématique nous montre qu'en Afrique noire, à l'heure actuelle, pour 22 millions de catholiques et 3 millions de catéchumènes il n'y a que 12.800 prêtres<sup>16</sup>, de sorte que chaque prêtre devrait s'occuper de 1.720 catholiques et de 230 catéchumènes. Et comme la pastorale de 1.700 fidèles pratiquants suffit largement à remplir une vie sacerdotale, surtout sous un climat plus dur, il ne reste pratiquement personne pour s'occuper de la conversion des infidèles. Ou, du moins, le nombre de ceux qui s'occupent de la masse des non-chrétiens est fort restreint.

La conclusion s'impose : au lieu de supprimer les missionnaires, qu'on en fasse donc à nouveau d'authentiques missionnaires au sens traditionnel du mot, c'est-à-dire des évangélisateurs qui aillent porter partout, et toujours plus avant, l'Evangile et l'Eglise de Dieu. Au lieu de leur reprocher sans cesse de s'accrocher à un territoire, d'y occuper les meilleures places, qu'on ne les y laisse pas traîner, qu'on cède totalement les paroisses constituées à un clergé

15. Pour le premier chiffre, voir *Vivante Afrique* (janv.-févr. 1964, p. 55) et pour le deuxième, voir ci-dessus, p. 234 en note.

16. Voir les données de base de ce calcul dans *Bilan du monde* (éd. 1964), t. I, p. 419 (chiffres de 1959).

local aidé massivement par un clergé « Fidei Donum » spécialiste de l'enseignement, de l'Action catholique, de la pastorale en milieu urbain, etc. Alors, soulagé, le missionnaire ira de l'avant proclamer la bonne nouvelle de Jésus Sauveur. Il renouvellera vraiment les Actes des Apôtres, comme le voulait Pie XI.

C'est ce rôle d'évangélistes, d'annonciateurs de la Bonne Nouvelle, que les grands missionnaires ont toujours réalisé ou qu'ils ont eu, au moins, le profond désir de remplir : prêcher la Parole à ceux qui n'en avaient encore rien entendu, poser les fondements de la foi, établir des pasteurs et puis repartir vers d'autres régions. On sait comment saint François Xavier passa des Indes au Japon et à la Chine, pressé par l'amour du Christ. Mgr de Marion-Brésillac, fondateur des Missions africaines, et qui, à cet titre de fondateur, avait tout de même des grâces particulières pour orienter l'apostolat missionnaire de sa future société, voulait « aller absolument à l'apostolique » ; c'est pourquoi il demandait à Mgr Barnabo, le 26 mai 1855, « l'autorisation d'aller essayer une mission dans l'Afrique intérieure, là où les missionnaires des vicariats apostoliques existants n'ont pas encore pénétré ». Et, le 16 juillet 1855 : « Il me semble que, soit à cause du petit nombre des ouvriers, des difficultés qu'ils n'ont pas pu vaincre, il y a bien des lieux où, par le fait, il n'y a pas encore de missionnaires. Or, c'est en ces lieux-là que je demande à être envoyé ». Il fonde « une Société au service de la S. C. de la Propagande pour les pays les plus abandonnés de l'Afrique » (1856), pour ceux « qui ont le plus besoin de missionnaires » (1858) <sup>17</sup>.

Mgr de Brésillac réserve même le titre de « missionnaire » au sens strict à ceux qui vont ainsi porter l'Évangile et l'Église, établir les premiers fondements. Dès que le dynamisme de la conquête, de la marche en avant, du « duc in altum » diminue, on s'arrête, on est curé, pasteur, professeur, aumônier, mais pas missionnaire au sens strict <sup>18</sup>.

Or, comme le Saint Père le rappelait vigoureusement aux religieux le 23 mai dernier, il est essentiel, pour un institut, de savoir exactement à quoi il se destine et ensuite, de s'y tenir :

Pour ce qui est des nouvelles initiatives et des nouvelles œuvres, nous dit-il, abstenez-vous de celles qui ne répondent pas pleinement à la tâche principale de votre institut ou à l'esprit de votre fondateur... Toute famille religieuse, en effet, a une tâche qui lui est propre et il est absolument nécessaire qu'elle lui reste fidèle <sup>19</sup>.

17. Mgr de Marion-Brésillac, *op. cit.*, pp. 167-169 ; 173-174.

18. J. BONFILS, *L'œuvre de Mgr de M.-Brésillac en faveur du clergé local dans les missions de l'Inde au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyon 1959, pp. 59-61.

19. Cf. *La Doc. Cath.*, 7 juin 1964, c. 692-693.

Ce qui était la vocation des aînés reste donc celle de leurs successeurs, les jeunes d'aujourd'hui : ne pas s'arrêter sur l'œuvre accomplie, la laisser à d'autres (clergé autochtone, prêtres « Fidei Donum »), aller vers ceux à qui on ne va plus, ou si peu, vers les habitants païens de ce qu'on appelle « la brousse ».

Nous souhaitons donc, de toute notre âme, que le concile revalorise cette œuvre des « propagateurs de l'Évangile » (Pie XII), des « évangélistes » (Eph. 4, 11 et Eusèbe, cité ci-dessus, p. 258), des « missionnaires au sens strict » (de Brésillac).

Cela supposerait qu'on leur réserve les portions de territoire les moins évangélisées. Des circonscriptions ecclésiastiques de cette sorte existent déjà. Mais on pourrait en tailler d'autres dans la « brousse » des archidiocèses ou des diocèses existants.

Dans ces territoires, les missionnaires annonceraient sans relâche la parole de Dieu, le Christ mort et ressuscité, l'appel à la conversion et au baptême. Ils grouperaient une communauté chrétienne, soucieux plutôt de construire l'église des personnes que l'église de pierre. Et pour cela ils auraient la grande préoccupation de former au plus tôt un clergé local, multipliant les campagnes pour les vocations sacerdotales, faisant tous les sacrifices en matériel et en personnel pour former des catéchistes, leur donner une situation convenable, et valoriser leur fonction en en faisant, au besoin, des diacres (et pourquoi pas mariés ?).

Connaissant la langue et restant suffisamment dans le pays, ces défricheurs s'efforceraient de connaître la mentalité religieuse et profane de leurs ouailles et, au premier échelon, commenceraient les travaux d'adaptation qui se poursuivraient, bien sûr, et se perfectionneraient au deuxième échelon, lorsque le territoire serait cédé au clergé autochtone.

Leur rôle étant ainsi mieux précisé, la formation des missionnaires pourrait être plus facilement orientée vers cet apostolat de premier échelon... Car aucun ordre ne peut, à lui tout seul, former tous les spécialistes qu'il lui faudrait et qu'on lui demande, s'il doit rester dans les diocèses déjà fortement établis... Il faut, évidemment, aux missionnaires de nombreuses capacités, mais il y a des limites. Si l'on prétend faire de tout dans un séminaire, on n'y fait rien de bien.

### les prêtres « fidei donum » au service des jeunes églises

Les jeunes églises, circonscrites aux communautés chrétiennes, véritablement existantes et déjà organisées en paroisses seraient totalement prises en charge par le clergé diocésain local assisté des prêtres « Fidei Donum ». Ce serait la mission au deuxième stade, celui « de l'Église pleinement responsable, capable de se développer normalement sans le secours de missionnaires étrangers (P. Libermann, N.D., VIII, 248) et de fournir un apport original à l'enrichissement spirituel de tout le corps mystique »<sup>20</sup>.

La communauté ecclésiale, rassemblée autour de l'Eucharistie et de sa hiérarchie locale, rayonnerait d'elle-même au milieu des païens encore non convertis, et se poursuivrait ainsi l'œuvre du kérygme, l'annonce de Jésus Sauveur... La catéchèse, la pastorale, l'enseignement se développeraient avec l'aide des précieux auxiliaires « Fidei Donum » qui, arrivant avec leur spécialité, quoique seulement pour quelques années, pourraient porter des fruits abondants dans une œuvre à la mesure de leurs capacités et de leur dévouement. Sans parler des spécialistes de l'enseignement, quels services ne rendraient-ils pas dans l'apostolat urbain qui comporte plus de similitudes avec l'apostolat en métropole, dans les différentes branches de l'Action catholique, etc., tout en sachant bien cependant que les méthodes valables pour la France ne valent pas forcément telles quelles en Afrique.

L'adaptation s'approfondirait par l'apport de tous, du clergé africain, des laïcs africains, mais aussi des « Fidei Donum ». On s'efforcerait d'atteindre et de stimuler ceux qui peuvent avoir une grande influence sur la culture de leur pays. L'adaptation ne peut se faire sans une équipe de spécialistes variés : de la doctrine, de l'histoire, de la liturgie, de la culture locale, des tendances économique-sociales.

Enfin, comme nous l'a rappelé M. l'abbé Bruls<sup>21</sup>, ce n'est pas le clergé missionnaire qui est le mieux placé pour initier les jeunes prêtres d'Afrique et d'Asie aux tâches et à l'esprit du clergé diocésain. « Porteur d'une longue tradition, lentement mûrie au cours des siècles », le clergé séculier des vieilles chrétientés est ici irremplaçable. Cela, nous l'admettons d'autant plus volontiers qu'à l'encontre de l'auteur, nous maintenons une distinction très nette entre la vocation du clergé diocésain et celle du clergé

20. Ed. LOFFELD, c.s.sp., *Un clergé autochtone, élément essentiel de toute église*, dans *Spiritus* n° 5, p. 429.

21. J. BRULS, s.a.m., *L'envoi en mission du clergé séculier dans l'Eglise Vivante*, 1963, 1, p. 11.

missionnaire. Les fonctions principalement pastorales appellent une spiritualité et un mode de vie qui ne sauraient être exactement ceux d'un fondateur d'église.

Toutes les tâches étant ainsi mieux distinguées et mieux valorisées, il semble que chacun pourrait mieux développer tout son effort, et le faire dans la joie, condition première de tout travail, de tout épanouissement pour soi et pour les autres... alors que, présentement, il y a, latente presque partout, une réelle souffrance, et qui ne vient pas seulement du manque d'abnégation, mais du sentiment très vif qu'on se demande parfois à quoi l'on sert exactement...

Si l'on veut être réaliste, on comprendra que cette séparation sur le terrain, au lieu d'amoinrir l'union du clergé, l'augmenterait au contraire. Distinguer pour unir, c'est la loi de toujours. Il ne s'agit pas de séparer les prêtres africains ou asiatiques des prêtres européens. La division est basée seulement sur des critères de vocation et de fonction et de même que les prêtres « Fidei Donum » européens vivraient en communauté avec le clergé diocésain local, de même les missionnaires européens pourraient travailler avec des prêtres africains et asiatiques à vocation missionnaire, envoyés par leurs diocèses aux secteurs à évangéliser <sup>22</sup>.

En terminant, exprimons le souhait que le concile, après s'être efforcé de résoudre la question primordiale du personnel en mission et celle de l'adaptation, trouve aussi la meilleure façon de donner aux missionnaires les « moyens d'actions » que demandaient les évêques de 1870.

Ces moyens sont avant tout d'ordre spirituel mais ils sont aussi d'ordre matériel. Et si Dame Pauvreté qui erre en ce concile, avec insistance, dans les splendeurs du Vatican, réussissait à se fiancer à chacun des évêques, à chacune des églises de la chrétienté, les biens remis au service des missions ne seraient-ils pas doublés, ou peut-être même décuplés ?

Ainsi tout ce que l'Esprit Saint opère à Vatican II contribuera au développement des missions, puisque cela rendra l'Eglise plus dynamique, plus légère une fois désengluée de certaines lourdeurs, pour aller sur tous les chemins du monde crier l'Évangile.

22. C'est tout le problème des vocations missionnaires africaines et asiatiques, touché ci-dessous par le P. Bouchard, p. 307. Sur l'apport du missionnaire étranger, voir l'étude très positive du pasteur japonais S. H. SEKIMOTO, *La fonction propre du missionnaire étranger*, traduite dans *Eglise Vivante*, 1963, 6, pp. 457-465. Un article comme celui-ci fera plus que 100 pages de critiques pour aider les missionnaires européens à s'adapter aux conditions nouvelles de la mission.

Le schéma sur les missions qui devait être présenté aux Pères de 1870 disait (c. 685, b) :

« Rien n'est plus agréable à Dieu et meilleur pour la santé de l'Eglise (salubrius) que le fait que des prêtres et ministres du Seigneur, sortant de leur terre et de leur parenté, s'en aillent dans des régions étrangères et très éloignées, pour apporter aux peuples enveloppés des ténèbres de l'infidélité ou de l'hérésie, ou privés du nécessaire soutien des pasteurs, la splendeur de la lumière évangélique ou la vérité de la foi catholique, ou enfin le secours opportun du ministère sacerdotal. »

Nous souhaitons, pour la gloire de Dieu et la santé de l'Eglise, que se lèvent nombreux aussi bien les « apôtres de l'avant » qui apporteront aux peuples « la splendeur de la lumière évangélique », que les pasteurs (clergé autochtone et prêtres « Fidei Donum ») qui offriront à des millions de chrétiens fervents « les secours opportuns du ministère sacerdotal ».

PAUL FALCON SUPERIEUR DU SEMINAIRE  
DES MISSIONS AFRICAINES DE LYON

## OU EN EST L'IDÉE MISSIONNAIRE ?

Dans un précédent article \*, nous avons montré brièvement où en est la mission et souligné sa situation dramatique sur le terrain : l'action missionnaire s'enlise, paralysée par son propre succès ; des vocations missionnaires se détériorent parce que trop longtemps enfouies dans des tâches de suppléance ; les vocations sacerdotales autochtones sont empêchées de se multiplier rapidement par une législation canonique des séminaires et du sacerdoce inadaptée - croyons-nous - aux conditions des jeunes chrétientés et en tout cas inconnue des Actes des Apôtres<sup>1</sup>, et, pendant ce temps, les populations auxquelles il faudrait porter l'Évangile s'accroissent à un rythme hallucinant.

Face à ce constat, nous écartions comme inadéquates les solutions routinières et mettions en garde en particulier contre la vanité d'exhortations qui ne feraient qu'enfoncer davantage encore l'idée missionnaire dans ce que nous appelions « la léthargie de l'autosuggestion verbale ». Dans une telle situation, seules les solutions audacieuses ont une chance d'être réalistes. Moins on a d'autorité, plus on a de liberté pour en suggérer ! Mais auparavant, il nous faut mieux éclairer un autre aspect capital de la question. De ce que nous avons déjà dit, il ressort que la mission est dans l'impasse non seulement sur le terrain où elle se déploie mais aussi sur ses principales bases de départ. Non seulement l'évangélisation marque le pas mais l'idée missionnaire est elle-même en train de s'affaiblir dans les vieux pays chrétiens.

Au fil des pages de l'article cité, nous dénonçons déjà plusieurs causes de cet affaissement qui tarit à la source le fleuve du dévouement missionnaire, à savoir :

1. Une inflation du langage missionnaire ecclésiastique qui n'est pas accompagné ni suivi d'effet dans la même mesure ; or une idée qui n'agit pas à proportion de sa diffusion se dégrade (237-239) ;
2. Une dilution de la vigueur première du concept même de mission, étendu aujourd'hui à tout un tas d'activités qui n'ont qu'un rapport indirect ou lointain à la mission proprement dite, tant et si bien que tout le monde se croyant déjà missionnaire personne n'a plus l'idée de le devenir (235-236) ;
3. Le choc psychologique de la décolonisation et le défolement consécutif, chez les occidentaux, d'un tardif complexe de culpabilité, défolement qui se traduit - et se traduit encore ici et là - dans la presse chrétienne, par un procès incroyablement sommaire et injuste de l'action missionnaire passée (230-231) ;
4. Une présentation de l'idéal missionnaire qui fait appel à des motivations dépassées et ne se préoccupe pas assez de la forme que prend aujourd'hui la grâce de générosité dans le cœur des jeunes chrétiens (238) ;
5. Mais nous voulons surtout dégager, dans ce premier article, le tort fait à la mission par l'habitude qui se répand de réduire les problèmes missionnaires aux problèmes pastoraux des jeunes églises. Cette erreur spéculative et pratique nous paraît constituer en effet l'un des nœuds du problème, expliquant tout ensemble, pour une bonne part, et la paralysie de la mission et la dégradation de l'idée missionnaire (227-230 ; 234-235).

Une telle énumération a sa valeur, mais tous ces facteurs jouent-ils un rôle également primordial ? De l'attitude actuelle de nos compatriotes chrétiens à l'égard de la mission, ne serait-il pas possible de donner une analyse mieux structurée et partant plus éclairante ? C'est ce que nous voudrions tenter en insistant - nous ne nous en cachons pas - sur l'aspect négatif et inquiétant de la situation présente qui peut d'ailleurs déjà se juger à ses fruits (voir ci-dessous p. 319).

## LE PARADOXE D'UNE MISSION SANS MISSIONNAIRES

A la base de la plupart des malentendus qui obscurcissent les horizons de la coopération missionnaire, on retrouve deux faits psychologiques paradoxalement combinés et l'association dans les esprits de deux idées passablement contradictoires. D'une part, tout le monde aime à se dire ou à s'entendre dire qu'il est ou doit être missionnaire, mais d'autre part, tout le monde, ou presque, se résigne avec la même aisance à la disparition des missionnaires. L'esprit missionnaire

\* Voir *Espoirs missionnaires au Concile* dans *Spiritus* n° 16, pp. 227-243. Les références des premières pages renvoient à cet article.

1. Cf. *loc. cit.*, p. 235, note 9. Même en Europe ne commence-t-on pas à remettre en question l'utilité de donner à tous les prêtres une formation théologique de type scientifique et encyclopédique, éclatant « en une foule de disciplines que l'on s'escrime à vouloir enseigner toutes quitte d'ailleurs à les enseigner au rabais » ? Cf. K. RAHNER, *Mission et grâce*, t. II, chap. v, Ed. Mame, 1963.

est grandement à la mode - au moins dans le langage et la littérature - mais les missionnaires apparaissent comme des survivances d'un passé révolu. Nourrir en soi simultanément deux convictions aussi disparates et répugnantes - au sens logique du terme - n'est évidemment pas de tout repos. Il n'est donc pas étonnant que cela entraîne les penseurs à pas mal d'inconséquences, mais, dans le concret, et sans tant de gymnastiques, cela se traduit par un pourrissement du vocabulaire de la mission et par une réticence croissante à l'égard des instituts qui n'existent que pour elle.

#### **inconséquences dans les théories missionnaires**

La mentalité que nous résumons est, hélas ! trop répandue et par le fait trop évidente en notre pays pour qu'on puisse contester son existence mais il ne sera quand même pas inopportun de donner quelques échantillons de ses manifestations. Et d'abord les inconséquences théoriques.

1. Après nous avoir dit et redit sur tous les tons (sauf peut-être sur le bon !) que la gloire du missionnaire est de démissionner et de céder au plus tôt la place au clergé local pour repartir ailleurs là où il n'y a pas encore de chrétienté, on prétend aujourd'hui que nous n'avons plus d'autre avenir que de rester sur place et d'oublier notre vocation première pour nous convertir à un rôle de clergé diocésain de suppléance.

2. Après avoir dit et redit que les tâches missionnaires ne sauraient s'improviser et qu'elles demandent une préparation soignée, maintenant on estime pouvoir fort bien se passer des instituts missionnaires, de leur expérience et de leurs traditions ; on les courtcircuite en improvisant à tour de bras.

3. Alors qu'en France on s'évertue en vain depuis vingt ans à faire cadrer les activités de la mission ouvrière avec les structures paroissiales, on somme les missionnaires d'avoir à s'intégrer totalement dans les méthodes et l'esprit du clergé paroissial des jeunes églises.

4. On a souvent reproché aux anciens missionnaires d'avoir mené de front évangélisation et civilisation et maintenant on soutiendrait presque que l'aide technique aux peuples du tiers monde reste la seule forme d'action missionnaire possible et concevable en notre temps.

5. On nous dit à bon droit qu'il faut faire éclater l'autarcie des diocèses et que chaque église particulière doit prendre ses responsabilités dans la mission universelle car celle-ci n'est pas l'affaire d'un institut ni de la Congrégation de la Propagande mais celle de toute l'Eglise ; or voilà que par un autre biais on revient au « chacun pour soi », « chacun chez soi » : l'évangélisation du Congo regarde les églises congolaises et « l'idée des missions extérieures est en voie de dépassement »<sup>2</sup>.

6. On veut reconnaître les jeunes églises comme églises à part entière complètement sorties de l'état de mission, mais en même temps on s'acharne à les y maintenir en réduisant le problème missionnaire aux problèmes pastoraux de ces

<sup>2</sup> Comme dans le précédent article, nous préférons, dans un souci d'irénisme, ne pas préciser les références des propositions que nous critiquons.

nouvelles églises, en omettant de les distinguer des déserts chrétiens au milieu desquels elles sont implantées et enfin en qualifiant de missionnaire toute aide extérieure qui leur est apportée.

### **pourrissement du vocabulaire missionnaire**

Cette dernière inconséquence montre déjà le pourrissement du vocabulaire de la mission. A proprement parler, nous dit-on, les missionnaires ne sont plus qu'un clergé paroissial d'appoint pour les jeunes églises mais, par contre, les prêtres « Fidei Donum » sont considérés et comptés par leurs diocèses - et quelle que soit leur tâche en Afrique - comme d'authentiques missionnaires.

Nous avons même lu sous la plume de deux évêques (hors de France) un appel pour que soit carrément modifiée en ce sens la signification du mot « missionnaire » :

*Les missions, écrit l'un, (...) devraient maintenant s'entendre en termes de dynamisme et d'économie : à savoir, que partout dans le monde où se révèle un grave besoin de prêtres, d'églises, d'écoles, etc., il y a mission.*

*Le sens du mot « missionnaire » devrait être élargi, renchérit l'autre, en vue d'englober toutes les régions où la pénurie de personnel disponible pour l'apostolat et l'évangélisation est telle qu'on doit faire appel à l'aide massive du personnel étranger.*

Quand on entend proclamer à peu près simultanément que la France est pays de mission mais que l'Afrique et l'Asie ne sont plus pays de mission, que la mission est partout mais aussi bien qu'elle n'est plus nulle part, car « l'Eglise est actuellement présente dans le monde entier », comment ne pas se sentir en pleine équivoque ?

On persuade aussi à bon compte chaque chrétien d'être missionnaire en réduisant l'esprit missionnaire à la pratique des vertus d'honnêteté humaine et chrétienne...

Les mots ont-ils encore un sens ? Il est certes possible de trouver des définitions moins vagues de ce qui mérite d'être appelé missionnaire, mais à collectionner les plus fréquentes, retrouve-t-on vraiment le sens évangélique du terme ? La mission, maintenant, c'est l'aide aux jeunes églises par l'envoi de prêtres « Fidei Donum » ; c'est l'aide aux pays sous-développés par l'envoi d'assistants techniques chrétiens ; c'est un esprit d'ouverture à toutes les valeurs de toutes les civilisations et de toutes les religions dans une attitude œcuménique de dialogue sans prosélytisme ; c'est, au mieux un témoignage silencieux de vie chrétienne.

### **mise en quarantaine des instituts missionnaires**

On le voit, « se faire missionnaire », ce n'est plus précisément quitter ses filets et partir parce qu'on est envoyé par l'Eglise pour enseigner les nations et baptiser ceux qui croiront. Du moins tout se passe comme si cette mission précise était désormais hors de saison et chez nous il devient extrêmement rare d'entendre un évêque lancer un appel pour des vocations dans ce sens. S'il arrive qu'on en parle, on fait presque toujours le silence sur ce qui pourrait les orienter vers

les instituts « qui, sous l'impulsion et la direction de l'Eglise, se sont spécialement proposé d'accomplir cet ordre du Seigneur<sup>3</sup> ».

En France, l'appel officiel pour la journée missionnaire 1963 n'y faisait aucune allusion : seuls s'y trouvaient mentionnés les prêtres « Fidei Donum » et les laïcs missionnaires. Ces instituts ne sont pas davantage nommés dans le directoire qu'un important diocèse vient de publier pour préparer une « année missionnaire ». Ce directoire ne prévoit même explicitement aucun appel à des vocations de départ pour la mission lointaine.

Un magazine - qui n'est certes pas sans mérites - vient d'être édité et diffusé sur le plan national pour faire connaître aux jeunes l'éventail des vocations missionnaires mais on se garde bien d'y donner fut-ce seulement l'adresse de quelque institut missionnaire; on n'y voit d'ailleurs pas bien - et ce n'est pas montré (sauf pour le frère coadjuteur ou la religieuse) - ce que pourrait apporter à un aspirant missionnaire son entrée dans l'un ou l'autre de ces instituts.

Lors de la dernière journée missionnaire mondiale, dans le cadre d'une émission catholique à la télévision française, furent interviewés un évêque mariste, un évêque oblat, un évêque Père Blanc (ancien Supérieur général), mais il fallait le savoir car aucune indication ne fut donnée qui eût pu orienter des vocations. Le même jour, à Rome, étaient consacrés quatorze évêques destinés pour la plupart à l'Afrique et à l'Asie. Plusieurs comptes rendus les présentèrent tous bravement comme originaires d'Afrique et d'Asie, ce qui n'était malheureusement le cas que de cinq d'entre eux. Les autres étaient-ils tombés du ciel ou bien étaient-ils issus d'un institut missionnaire? Très peu d'informations de grande diffusion données sur cet événement permettaient de le savoir. En règle générale, on peut dire que la presse catholique se fait de plus en plus un scrupule de signaler l'appartenance à telle ou telle société des missionnaires que l'actualité met en vedette. Comme si ces instituts travaillaient pour eux-mêmes! Comme s'ils n'étaient pas, selon le mot de Mgr Garrone au tricentenaire des Missions étrangères, des « instruments séculaires tout disposés pour porter notre générosité et nous permettre d'accomplir notre devoir » (12-12-63 à Notre-Dame de Paris).

Si une société spécialisée jusqu'ici dans la « mission intérieure » envoie un ou deux de ses membres outre-mer, si un couple de laïcs part au titre de l'assistance technique, si un diocèse donne quatre prêtres « Fidei Donum », cela fait une information, que les magazines ou les journaux chrétiens de diffusion nationale ou régionale signaleront à bon droit. Mais qui s'est soucié de parler des 60 jeunes missionnaires, Spiritains, Pères Blancs, etc. partis l'an dernier pour toute une vie? Qu'on s'étonne après cela si, « en un vieux pays chrétien comme le nôtre (...), duquel sont surgis des dizaines de milliers de vocations missionnaires (...), l'appel des missions n'est plus perçu »<sup>4</sup>. N'est-ce pas déjà presque miraculeux dans ces conditions que les noviciats et séminaires des missions ne soient pas encore complètement déserts?

*Dans notre monde contemporain, quand une idée nous est chère, si on veut la faire avancer il faut bien parler d'elle, mais également parler de ceux qui*

3. C'est ainsi que Paul VI définissait les instituts missionnaires dans sa lettre au Supérieur général des Missions Etrangères, du 3 décembre 1963.

4. J. MONDANGE, *La presse et l'information missionnaire* dans les *Missions catholiques*, janv. 1964, p. 95.

*en sont les témoins (...). La première étape est que la presse doit signaler l'existence des missionnaires (ibidem, pp. 99, 104).*

La confusion dans les idées en est à ce point que si des missionnaires élèvent la voix pour demander ce que tout cela signifie, on tend à voir dans leur démarche une preuve de plus de l'inactualité des instituts missionnaires : « Vous voyez bien qu'ils finissent eux-mêmes par s'interroger ! » L'équivoque est de taille. Témoins privilégiés de l'ensemble de la situation missionnaire mondiale, nous avons moins que jamais le droit ni le pouvoir de douter de notre raison d'être. Mais cette certitude et cette assurance nous font justement le devoir de provoquer notre Eglise - au moins l'église de France - à une interrogation. Le sort qu'elle fait à l'idée missionnaire et le jugement pratique de condamnation et d'isolement qu'elle porte sur les instituts missionnaires servent-ils ou desservent-ils l'Eglise et sa mission ?

## ERREUR D'INTERPRÉTATION DE LA CONJONCTURE

*« La grande aventure missionnaire est terminée »*

A la racine de l'état de fait psychologique que nous avons décrit, nous discernons trois causes principales : une erreur d'interprétation de la conjoncture historique, une théologie déficiente de la fonction missionnaire, enfin un risque d'affaiblissement spirituel de la foi et de la charité.

### déjà au IV<sup>e</sup> siècle on croyait la mission finie

La chrétienté occidentale semble s'apprêter à commettre une erreur du même ordre que celle qui, à l'avènement de l'ère constantinienne, bloqua pour des siècles l'essentiel du dynamisme missionnaire de l'Eglise. On imaginait l'Eglise partout présente sauf en quelques tribus barbares qui ne se laisseraient sûrement pas approcher. Ainsi aujourd'hui s'en va-t-on répétant que l'Eglise est désormais partout. S'il y a des endroits où elle n'est pas, ce sont des endroits où l'on ne veut plus des missionnaires ; d'ailleurs, dans notre monde rapetissé, nul n'est plus étranger nulle part : « Les temps héroïques de la mission sont dépassés »<sup>5</sup>.

Aujourd'hui comme autrefois, l'erreur provient d'une connaissance très superficielle de l'oïkuménè. Des voyageurs pressés font le tour du monde, s'arrêtent en quelques villes où l'Eglise a maintenant pignon sur rue, retrouvent dans ces villes les problèmes urbains de nos métropoles européennes et concluent naïvement que la boucle est bouclée et le monde unifié. Comme ces voyageurs sont plus écoutés et ont d'ailleurs le temps de parler et d'écrire, bien plus que ceux qui usent une vie dans l'hinterland des mondes inconnus, l'histoire s'écrit ainsi et notre siècle est fait : contentons-nous donc d'être missionnaires là où nous sommes ou de

5. Titre donné par *Le Figaro* du 24-1-64 à une interview du Supérieur général des Pères Blancs. Ce titre malencontreux, qui trahissait l'intention du T. R. P. Volker, était tragiquement démenti le jour même par la nouvelle du massacre de trois missionnaires oblats au Congo.

prêter aux églises des autres pays une assistance technique temporaire. Certes cela entraînera une désaffection vis-à-vis des instituts missionnaires, mais il ne faudrait pas majorer cet inconvénient qui ne fait en somme que traduire une saine évolution de l'action missionnaire.

A ces conclusions prématurées, et plus fausses aujourd'hui qu'au IV<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons qu'opposer notre témoignage et celui des évêques africains et asiatiques. Sera-t-il écouté ? A voir le peu d'écho que font nos évêques aux appels d'un cardinal Gracias ou d'un Mgr Zoa pour que l'on continue à promouvoir en Occident « des vocations proprement missionnaires », on est un peu inquiet. Faudra-t-il qu'on en vienne à la solution préconisée par un archevêque africain : « S'ils ne reçoivent pas notre témoignage, alors qu'ils viennent voir ! »

*Quand les évêques italiens, français, espagnols... auront vu et touché la réalité... même pendant un temps très court, alors on pourra dire que le problème missionnaire du salut des non-chrétiens est en bonne voie<sup>6</sup>.*

#### tant de peuples attendent encore l'évangile

Certes en six cents endroits des églises ont jailli et sont présentes en germe ; certes, on nous a chassés de Chine, expulsés du Soudan, massacrés au Congo, filtrés en Inde, critiqués ici ou là... et les frontières de peuples entiers, dont nous nous répétons les noms la nuit, sont pour nous des rideaux encore infranchissables. Mais l'indifférence comme les persécutions, et les succès comme les revers, ne font que nous rendre plus disponibles pour de nouvelles tâches de pionniers. Comment, face à deux milliards de non-chrétiens - il n'y en a jamais tant eu - pourrions-nous penser à nous reconverter ou à rentrer « dans nos foyers » comme si notre mission était finie ?

La conjoncture historique ne s'interprète bien qu'à la lumière de l'Évangile et pour nous il est formel. Jésus ne nous a pas dit : « Fondez six cents églises et puis reposez-vous », mais il a dit : « Portez la Bonne Nouvelle à toute créature » et nous avons compris qu'il nous fallait aller, par n'importe quel chemin, « d'un pas toujours plus rapide », « jusqu'à la dernière chaumière et jusqu'à l'homme le plus ignoré de la planète »<sup>7</sup>. Jésus nous a dit :

*S'il vous pourchassent dans telle ville, fuyez dans telle autre  
Et si dans telle autre ils vous pourchassent, fuyez dans telle autre.  
Amen, je vous dis : Vous n'aurez pas achevé les villes d'Israël  
Avant que vienne le Fils de l'homme (Matt. 10, 23, trad. Deiss).*

Ah ! de combien il s'en faut encore que le testament du Maître soit exécuté et que son nom soit invoqué par toute la terre !

1. Des pays entiers - en Asie centrale notamment - sont encore ou à nouveau interdits à ses missionnaires, des pays « où l'Évangile n'est plus prêché, depuis l'invasion nestorienne et les pérégrinations des Mendians aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, que par quelques prédicants russes et par des colporteurs de Bible protestants » (P. de Menasce).

6. MGR GANTIN, archevêque de Cotonou, Dahomey. Interview recueillie par le P. GHEDDO dans *Le Missioni cattolice*, 1963-12, p. 552.

7. PIE XII, 1944, A.A.S. 208, et *Evangelii praecones* dans *Le Siège apostolique et les missions*, t. II, p. 206.

2. Des peuplades méprisées, nomades, isolées du reste de l'humanité, n'ont pas encore été totalement atteintes par les messagers de l'Evangile : Esquimaux du grand Nord, Indiens d'Amazonie, Pygmées d'Afrique, Papous de Nouvelle-Guinée, etc. Et même si chacune d'elles ne compte que quelques centaines de milliers d'âmes, pour un cœur missionnaire chacune « vaut un monde : ils ont autant coûté ».

3. Dans les nouveaux Etats d'Afrique ou d'Asie qui groupent des hommes de diverses ethnies ou nationalités, certaines de celles-ci ne sont encore que peu ou pas du tout représentées au sein des jeunes églises de ces pays.

4. Et à l'intérieur même des groupes ethniques évangélisés avec succès depuis un ou trois siècles, le clergé missionnaire accaparé par les tâches pastorales n'a plus le loisir de conduire plus loin l'annonce de la Parole et les eaux du baptême. C'est le cas tragique aujourd'hui de nombreuses missions d'Afrique ou d'Asie où la moisson sèche sur pied faute seulement d'ouvriers : « Diocèses où la grâce de Dieu agit avec profusion et où ces trésors de grâce semblent condamnés à être neutralisés, faute de la coopération humaine que Dieu attend de toute son Eglise »<sup>8</sup>. En Afrique, citons l'exemple-type du Rwanda où l'évangélisation est florissante mais les deux tiers des habitants encore païens<sup>9</sup>. Et même dans cette Asie que l'on prétend parfois imperméable au christianisme, que d'exemples semblables ne pourrait-on citer : Florès en Indonésie, Corée du Sud, Formose, Hong-Kong, Qui-nhon au Vietnam et de vastes régions de l'Inde. Combien d'évêques sont aujourd'hui obligés de dire non à des villages entiers qui leur demandent évangélisation et baptême parce que leurs missionnaires sont occupés auprès de milliers de baptisés. Ah ! si seulement tous ceux qui sont vraiment dans ce cas prenaient successivement la parole dans l'Assemblée conciliaire pour faire entendre ces appels mille fois répétés des Macédoniens du XX<sup>e</sup> siècle !

Si nous étions assez généreux pour apporter une totale coopération missionnaire dans tous les lieux où successivement « l'Esprit souffle en tornade », qui nous dit que nous ne verrions pas s'ouvrir en temps voulu de nouveaux et de nouveaux terrains à l'Evangile, à proportion de notre fidélité ? Ne devrions-nous pas être plus attentifs à adapter nos efforts au travail de la grâce, au plan des nations comme à celui des individus ? Le Christ ne nous a-t-il pas prévenus que le temps nous était compté et n'a-t-il pas formellement déconseillé à ses disciples de s'incruster là où l'on n'avait que faire de leur message<sup>10</sup> ?

#### la vie missionnaire demeure une merveilleuse aventure

Erreur d'interprétation de la conjoncture que de croire l'aventure missionnaire impensable ou anachronique en notre XX<sup>e</sup> siècle. Les missionnaires n'ont jamais eu peur des nouveaux mondes. Les temps nouveaux ne peuvent que nous ouvrir des voies nouvelles vers de nouveaux espaces. Nous ne travaillons ni pour le

8. X. SEUMOIS, p.b., *L'évangélisation au Rwanda et au Burundi*, dans le *Bulletin du Cercle Saint Jean-Baptiste*, avril 1963, p. 39.

9. Cf. D. NOTHOMB, p.b., *Le Rwanda est-il chrétien ?* dans les *Etudes*, mai 1964, p. 705.

10. Si l'on excepte les nombreuses conversions d'adultes aux U.S.A., il faut savoir que cinq pays d'Afrique noire (Congo-Léo, Rwanda-Burundi, Nigéria, Ouganda et Kenya) totalisent actuellement la moitié des baptêmes d'adultes du monde entier. De même que cinq pays d'Asie (Indonésie, Formose, Hong-Kong, Corée du Sud et Sud-Vietnam) totalisent les deux tiers de baptêmes d'adultes de cet immense continent. Cf. F. LEGRAND, c.i.c.m., *Le concile œcuménique et l'évangélisation du monde*, Ed. Salvator, Mulhouse 1962, pp. 19-20.

succès ni pour la gloire mais pour l'amour, et le rendement ne fait pas partie de notre vocabulaire. Nous croyons au Seigneur Jésus, à sa résurrection, à ses béatitudes ; la vie a pour nous une merveilleuse plénitude de sens et cela tous les hommes, surtout les plus pauvres et surtout les plus loin, y ont droit... Chassés, incompris, massacrés, critiqués, refoulés, nous savons pourtant d'expérience que nous sommes aimés à la mesure même de ces déboires et pas plus que Jésus le Vendredi Saint ne confondait la populace avec son peuple, nous ne pouvons assimiler aux malheureux instruments des revanches provisoires de Babel, les familles d'hommes auxquelles nous nous sommes donnés. Le T.R.P. Quéguiner l'a dit excellemment :

*Si au lieu de galoper à travers les grandes villes des pays de mission pour s'ébahir des grandes (et nécessaires) institutions qui y marquent l'activité de l'Eglise, on parcourt les banlieues, les campagnes ; si l'on prend la peine de partager quelque temps la vie des missionnaires, hommes et femmes, et de vivre avec la masse des gens modestes et misérables qui sont leur souci quotidien, alors, on se rend compte de l'estime, de l'attachement des populations aux missionnaires et aux missions. Dans son ensemble le témoignage des « anawim », des pauvres du Seigneur est écrasant en leur faveur<sup>11</sup>.*

La vie missionnaire est une grande aventure parce qu'il est de l'essence de ce don - comme il était de la nature de l'Incarnation - qu'il soit fait sans esprit de retour. Il ne dépend pas entièrement de nous d'être reçus pour ce que nous voulons être, mais il n'en est pas moins dans la ligne essentielle de notre vocation de nous donner ainsi et non de nous prêter. Si l'on ne nous reçoit pas, nous irons ailleurs, mais il est peu probable, et en tout cas totalement inactuel, que nulle part nous puissions épuiser la tâche avant que de nouvelles terres aujourd'hui fermées s'ouvrent à notre zèle.

Grande aventure encore, et même l'une des très rares véritables aventures qui restent encore possibles sur notre globe ratatiné, car le jour où l'on reçoit la grâce d'être accepté comme un fils, comme un frère, dans une autre tribu d'hommes que celle où l'on est né, ce jour-là on fait une aussi grande découverte que si l'on débarquait sur une autre planète. Participant dès lors par le dedans aux richesses natives d'une seconde humanité, le missionnaire se trouve subitement introduit dans une quatrième dimension d'existence et d'accomplissement et il mesure tout ce qu'il gagne à avoir offert au Christ une humanité de surcroît pour prolonger son incarnation.

Pourquoi veut-on nous donner honte de trouver à notre vie missionnaire ce goût humain d'une belle aventure ? Comme si Jésus n'avait pas fait ses délices d'habiter parmi les enfants des hommes ! Comme si cela faisait honneur aux peuples qui nous reçoivent que nous ne trouvions pas de joie à vivre au milieu d'eux ! En toute vocation qu'il crée, Dieu cache amoureusement - et miséricordieusement - un puissant attrait humain ou divin pour élever par là ceux qu'il aime à des ascensions dont les exigences leur seront peu à peu révélées<sup>12</sup>.

11. M. QUEGUINER, *Actualité et exigences des missions* dans les *Missions catholiques*, janv. 1964, p. 23.

12. *Spiritus* a déjà plusieurs fois réagi contre l'erreur qui consiste à condamner tout attrait comme source impure d'une vraie vocation ou comme élément qui ne mérite aucune attention ni intérêt en cette affaire. Cf. *Spiritus* n° 10, *Le rôle de l'attrait dans la vocation ; L'appel intérieur de Dieu chez Libermann*, etc. ; n° 12, p. 227 et *L'aventure missionnaire à la fin du XX<sup>e</sup> siècle* ; n° 15, p. 199.

## MÉCONNAISSANCE DE LA FONCTION MISSIONNAIRE

*« Il n'y a pas dans l'Eglise de vocation spécifiquement missionnaire »*

Par ce point de la vocation, on touche à une autre source de confusion dans la pensée missionnaire actuelle, car on croit de moins en moins à l'existence d'une vocation missionnaire spécifique. En disant que la mission n'est plus l'affaire de quelques spécialistes, certains entendent avec raison signifier aux chrétiens que la mission de l'Eglise les concerne tous et qu'ils ne sauraient s'en estimer déchargés par un soutien épisodique apporté aux missionnaires. Mais beaucoup, de plus en plus, comprennent cela comme un nivellement des fonctions et des tâches missionnaires : personne n'est plus spécialement missionnaire qu'un autre ; « il n'y a pas, disent-ils, de super-missionnaires ». Et certes ils auraient mille fois raison s'ils voulaient seulement revendiquer par là la noblesse égale du rôle - donc de la mission en son sens le plus large - dévolu à chaque chrétien dans le Corps mystique, ou bien s'ils voulaient souligner l'impossibilité pour aucun chrétien, fut-il le pape, de prétendre à une efficacité missionnaire privilégiée. Mais, comme le dit très bien le P. Peuchmaurd :

*Il ne s'agit pas d'apprécier ce qui en intention et en efficacité cachée est plus ou moins missionnaire (à ce titre, sainte Thérèse de Lisieux est plus missionnaire que quiconque). Il s'agit de savoir ce qui en structure est missionnaire<sup>13</sup>.*

Malheureusement, c'est bien cette spécificité de structures ou de fonctions proprement missionnaires qu'on récuse de plus en plus aujourd'hui. Comme si cela pouvait porter ombrage à l'intensité de leur propre esprit missionnaire, certains ne supportent plus qu'il soit dit qu'ils n'ont pas une vocation missionnaire au même titre que n'importe quel missionnaire. La réaction qu'épinglait récemment la revue « Parole et Mission », même si elle n'est pas littérale, traduit bien cette mentalité :

*« Si vous dites que la paroisse n'est pas structure missionnaire, n'allez-vous pas stériliser l'élan de ceux qui ne dissocient pas la mission du sacerdoce et qui, membres du clergé diocésain, se savent appelés dans les paroisses ? La mission sera-t-elle alors le privilège de corps sacerdotaux distincts du clergé diocésain ? »<sup>14</sup>.*

Confusion entre l'esprit (« l'élan ») et la charge, entre la mission du sacerdoce et la mission tout court<sup>15</sup>, assimilation de la fonction à un privilège... tout cela fait honneur à l'esprit missionnaire de ces prêtres mais les conduit paradoxalement à déprécier en même temps et la vocation missionnaire et leur vocation propre. Dans un tel contexte, la formule « la mission n'est pas l'affaire de spécialistes » est devenue tellement équivoque et pernicieuse qu'elle ne devrait plus être maniée qu'avec grande précaution.

13. M. PEUCHMAURD, o.p., *Itinéraire de la mission ouvrière*, dans *Parole et Mission* n° 22, juillet 1963, p. 490.

14. Cf. *Parole et Mission* n° 25, avril 1964, p. 308.

15. Sur « la fonction du prêtre en tant que tel », cf. J. LECUYER, dans *Etudes sur le sacrement de l'Ordre*, Ed. du Cerf, Paris 1957, p. 206.

ne confondons pas esprit missionnaire et vocation missionnaire

Si la mission de l'Eglise, comme sa vie eucharistique, concerne tous les chrétiens, elle ne les concerne pas tous au même degré ni de la même façon. L'esprit missionnaire est identique à l'être chrétien parce qu'il est un besoin et un devoir qui jaillissent spontanément de la foi et de la charité. Un chrétien n'est pas chrétien s'il ne porte pas, d'une façon ou d'une autre, le souci missionnaire de l'Eglise. Il lui revient d'être missionnaire mais il ne lui appartient pas d'être un missionnaire : ceci suppose vocation et envoi spécial. Ne pas l'admettre ou s'en offusquer, c'est tout simplement confondre vertus et fonctions ; plus gravement encore, c'est rejeter la doctrine paulinienne de la diversité des fonctions et des dons dans l'unité d'un même esprit.

*Il n'y a qu'un Corps et qu'un Esprit... Cependant chacun de nous a reçu sa part de la grâce divine selon que le Christ a mesuré ses dons... C'est lui qui a donné aux uns d'être apôtres, à d'autres d'être prophètes, ou encore évangélistes, ou bien pasteurs et docteurs, organisant ainsi les saints pour l'œuvre du ministère, en vue de la construction du Corps du Christ, au terme de laquelle nous devons parvenir tous ensemble à ne faire plus qu'un dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu, et à constituer cet Homme parfait, dans la force de l'âge, qui réalise la plénitude du Christ (Eph. 4, 4.7.11-13).*

De même que la prière est le devoir et la joie de tout chrétien et qu'elle légitime pourtant dans l'Eglise l'existence d'une fonction spéciale, celle des contemplatifs<sup>16</sup>, de même que, sans être davantage une spécialité mais au contraire « une dimension de tout ce qui se fait dans l'Eglise », l'œcuménisme veut cependant, lui aussi, être servi par des spécialistes<sup>17</sup>, de même et a fortiori la mission aux nations, tout en étant le souci spontané de tout croyant, a besoin, pour se réaliser, du dévouement d'hommes et de femmes spécialement appelés, car son exécution immédiate définit une tâche trop spéciale, exige un mandat trop spécial et même un charisme trop spécial pour pouvoir être uniformément l'affaire de tous les chrétiens.

Extérieure par définition, puisqu'elle s'adresse à ceux du dehors, la mission exige presque toujours un déplacement physique et souvent un total dépaysement. Comme le disait Joseph Folliet, à propos de l'Asie « immense et profonde » : « Le Christ ne lui parviendra que porté par des cœurs d'hommes »<sup>18</sup>. Est-ce à dire que tous les chrétiens doivent quitter leur milieu, leurs filets et se mettre en route ? Et pourtant : « Comment croire sans d'abord entendre et comment entendre sans prédicateur ? » (Rom. 10, 14).

Et justement, être missionnaire c'est prêcher, parler, annoncer, ouvrir la bouche, prononcer le nom du Christ, car encore une fois « comment l'invoquer sans d'abord croire en lui ? Et comment croire sans d'abord l'entendre ? » (ibidem). Or, n'est-ce pas bien connu qu'on peut avoir l'esprit missionnaire sans pouvoir ouvrir la bouche ? Le don de parler n'est pas donné à tout chrétien. Ce qu'il faut, nous dit saint Pierre, c'est que chacun « mette au service des autres le don qu'il a reçu, comme il convient à de bons intendants de la grâce divine

16. Cf. D. NOTHOMB, p.b., *Missionnaires qui êtes-vous ? Missionnaires soyez vous-mêmes*, dans *Vivante Afrique*, janv. 1964, pp. 14 et 11.

17. Cf. Y. CONGAR, o.p., dans *I.C.I.*, 15-11-63, p. 2.

18. Tricentenaire des Missions Etrangères de Paris, 11-12-63. Cf. revue *M.E.P.*, mars-avril 1964, p. 40.

qui n'est pas la même en tous. Si quelqu'un sait parler, qu'il transmette aux autres la parole de Dieu... » (1 Pierre 4, 10-11, trad. Missel Biblique ; cf. 1 Cor. 12, 8-10).

Mais encore, si cette parole de foi est toujours une œuvre de charité et prépare excellentement l'évangélisation quel que soit le chrétien qui spontanément la prononce, pour qu'elle soit vraiment prédication missionnaire, authentique évangélisation, il faut qu'elle procède d'un mandat exprès conformant le missionnaire aux apôtres par grâce reçue de leurs successeurs. Car « comment prêcher sans être d'abord envoyé ? » (Rom. 10, 15)<sup>19</sup>.

Comme on souhaiterait que soient mieux écoutés sur ce point les grands théologiens de l'« aggiornamento » ecclésial ! Ils nous apprennent en effet à bien distinguer de la « mission apostolique officielle », l'apostolat qui fait partie des devoirs du chrétien et que chacun peut exercer sans quitter ni sa place ni son milieu de vie. La première, au contraire, ne saurait s'imposer comme une obligation stricte mais suppose au départ un libre don de soi-même, parce qu'elle « revendique l'existence entière de l'homme et change la place qu'il occupait originellement dans le monde »<sup>20</sup>.

En 1943, le P. de Montcheuil fut peut-être un des premiers à rappeler que l'activité missionnaire de l'Eglise n'était pas « la spécialité de quelques-uns, dont tous les autres pourraient se désintéresser ». Mais, pour qu'on n'aille pas conclure à un effacement de l'indispensable « division du travail » et de la diversité des fonctions, il s'expliquait aussitôt :

*Cela doit évidemment se comprendre. Il n'est pas question d'imposer à chacun la même tâche spécialisée, d'envoyer tout le monde « aux missions » (...). Quelques-uns sont appelés à quitter tout : patrie, famille, amis, pour travailler effectivement dans une mission lointaine. C'est là une des formes les plus hautes de l'apostolat chrétien*<sup>21</sup>...

Qui ose encore tenir pareil langage ? Aujourd'hui - en France du moins - la forme la plus haute, le nec plus ultra de l'apostolat, c'est d'être missionnaire sans quitter ni son pays, ni son métier, ni ses filets. Pour préparer des adolescents à une manifestation missionnaire, une revue leur posait récemment la question suivante : « Faut-il nécessairement quitter son milieu de vie pour être missionnaire ? » Cela dépend évidemment de ce qu'on entend par « être missionnaire », mais on ne voit guère comment des garçons pourront tirer de la réflexion qu'on leur suggère une estime spéciale de la vocation missionnaire. Curieuse manière vraiment de vouloir allumer le zèle missionnaire en en limitant d'avance les possibles débordements. Pour un peu, on vous expliquerait que si les vocations missionnaires diminuent en France c'est que l'esprit missionnaire y est beaucoup plus répandu qu'autrefois !

19. Sur la différence entre le mandat des missionnaires et le pouvoir qu'a tout chrétien de rayonner spontanément le Christ, voir l'importante étude exégétique de notre collaborateur le P. NOTHOMB, *Qui portera l'Évangile aux païens ?* dans *Spiritus* n° 18, pp. 3-17.

20. Cf. K. RAHNER, *L'apostolat des laïcs*, dans la *Nouv. Revue théol.*, janv. 1956, pp. 15-20. Sur la différence entre la mission de tout chrétien et « le mandat formel de l'apostolat », voir encore : Y. CONGAR, o.p., *Pour une Église servante et pauvre*, Ed. du Cerf, Paris 1963, p. 83 ; H. DE LUBAC, s.j., *Le fondement théologique des missions*, Ed. du Seuil, Paris 1945, pp. 40-43.

21. Y. DE MONTCHEUIL, s.j., *Aspects de l'Église*, Ed. du Cerf, Paris 1947, p. 166.

## spécificité des tâches missionnaires

On multiplie les malaises, on trompe les jeunes, en leur disant que tout le corps est la main ou la bouche et qu'en faisant n'importe quoi dans l'Eglise ils seront autant missionnaires que quiconque, pas seulement au plan de la vertu ou de l'efficacité mais au plan même de la fonction et de l'exécution. En ce sens, la mission reste bel et bien l'affaire de spécialistes et il n'est pas profitable à l'Eglise d'obscurcir cette vérité première.

Dans cet ordre d'idées, nous avons déjà dit le tort que faisait à la mission et aux vocations missionnaires l'enfouissement de plus en plus généralisé des missionnaires dans des tâches spécifiquement et principalement pastorales, c'est-à-dire paroissiales, tournées vers ceux du dedans.

L'Eglise est à la fois convocation et assemblée, mission et eucharistie. Sa mission, tournée vers le dehors, vers le monde qui n'a pas la foi, et sa vie eucharistique interne sont deux faces, deux aspects, d'ailleurs ordonnés l'un à l'autre, d'une seule et même réalité mystique (*ecclesia ad intra, ecclesia ad extra*). Cela n'empêche que cette dualité relative suppose et appelle nécessairement, dans le concret d'une église incarnée, des fonctions et des structures différentes inspirées de charismes diversifiés.

Certes, la paroisse, comme tout chrétien, peut et doit être missionnaire en un multiple sens, d'abord et avant tout parce que c'est à elle qu'il revient de susciter en son sein des volontaires pour la mission. Elle est missionnaire dans la mesure où elle porte le souci de devenir de plus en plus, par son unité et sa charité vivante, un signe qui interroge et attire les non-croyants. On l'appelle encore missionnaire, mais ici non sans équivoque, parce qu'elle doit poursuivre sans fin, jusqu'à la sainteté, l'évangélisation et la conversion des croyants qui la constituent. La paroisse doit relier les chrétiens, leur insuffler entre autres l'esprit missionnaire en les nourrissant de la parole de Dieu et du pain de vie : c'est là sa mission c'est-à-dire sa tâche propre et elle est indispensable à l'accomplissement de la mission, mais elle n'est pas la mission qui, elle, doit atteindre, « relier, non des chrétiens, mais les autres »<sup>22</sup> pour les assembler à leur tour en paroisses et ainsi de suite.

Pour reprendre un mot prophétique de Libermann à propos de la mission ouvrière en France, l'action missionnaire sera nécessairement une action « extraparoissiale »<sup>23</sup>.

De même les missions paroissiales ne sont évidemment appelées « missions » qu'en un sens analogique et surtout en raison de leur caractère épisodique, transitoire qui marque pour chaque communauté un passage spécial du Seigneur, tel celui que réalise pour l'Eglise entière le concile œcuménique. Ceux qui ont essayé en France de réaliser à la fois, dans un même ministère, la mission paroissiale

22. Y. DANIEL, dans *Parole et Mission* n° 23, oct. 1963, p. 591. « Soyons clair : avec une paroisse missionnaire, même restructurée, je ne ferai pas la mission » (p. 586). Sur l'inadéquation des structures paroissiales aux tâches missionnaires, voir encore, *ibidem*, pp. 583-588 et M. PEUCHMAURD dans *Parole et Mission* n° 25, avril 1964, pp. 305-309.

23. Lettre du 30 mai 1851 à Dom Salier. *Notes et documents relatifs à la vie et à l'œuvre du vénérable F.-M. P. Libermann* (30, rue Lhomond, Paris), tome XIII, 1941, p. 171.

et la mission proprement dite, se sont déjà rendu compte qu'ils combinaient un difficile alliage<sup>24</sup> !

Pour la même raison, il nous paraît tout à fait abusif de baptiser de « missionnaire » toute espèce d'aide apportée par les vieilles chrétientés aux jeunes églises d'Afrique et d'Asie ou bien aux églises pauvres d'Amérique latine. Il y a, pour l'Eglise, un devoir d'assurer entre toutes ses parties, entre tous ses diocèses, une plus juste répartition du clergé compte tenu des charges pastorales respectives ; ou bien il faut trouver un moyen qui permette aux plus pauvres d'assurer les ministères nécessaires à leur vie eucharistique, que ce soit dans la ligne d'un assouplissement disciplinaire des conditions d'accès au sacerdoce ou dans celle d'une restauration adéquate du diaconat. Mais en tout cas, les échanges de prêtres entre églises à part entière, pour les besoins des paroisses, relèvent de la simple catholicité interne et non pas de la mission, bien qu'ils puissent aider considérablement celle-ci, ne serait-ce qu'en libérant un grand nombre de missionnaires des tâches de suppléance qu'ils remplissent actuellement.

#### **évêques des églises fondées et évêques des églises à fonder ?**

Nous croyons qu'un grave problème se pose pour assurer, mieux qu'aujourd'hui, dans les structures de l'Eglise, la représentation efficace du double aspect de son être : assemblée des chrétiens, appel des autres.

A l'échelon du gouvernement suprême, le Collège apostolique doit absolument trouver du cœur pour animer à la fois l'un et l'autre et il connut dès le début des tiraillements à ce sujet. Puisse-t-il y avoir toujours de ces bienheureux tiraillements ! Le drame de beaucoup de missionnaires est qu'ils dépendent désormais partout d'une hiérarchie résidentielle de type essentiellement pastoral. Qu'on nous le pardonne, mais force nous est bien de constater que si l'évêque, de soi, n'a pas de spécialisation, que si même sa grâce propre est sans doute celle de l'évangélisation, en fait nous voyons tous les évêques résidentiels du monde dominés, accaparés, absorbés par le souci premier des tâches de pastoration. Dans ces conditions, ne devrions-nous pas sérieusement nous demander s'il serait contraire au vouloir du Seigneur que le Collège apostolique compte à nouveau, comme autrefois, à côté d'évêques résidentiels principalement chargés des églises fondées, d'autres évêques non résidentiels et même itinérants, principalement chargés des églises à fonder ? On ne voit pas en effet comment vivifier autrement, sans confusion des charismes, sans improvisations et dispersion des efforts, l'actuel renouveau de l'esprit missionnaire qui a tant de mal à déboucher sur un accroissement logique des vocations de missionnaires<sup>25</sup>.

Les spécialistes ne s'accordent-ils pas à reconnaître qu'il y eut, dès la mort des Apôtres, comme un partage de leur tâche entre des administrateurs épiscopaux

24. Cf. F. BOURDEAU, *Le vocabulaire de la mission dans Parole et Mission* n° 8, janvier 1960 : « Il est patent que des groupes humains sont chrétiens, d'autres non... La mission générale est menacée d'une double hémorragie dans ses effectifs, faute, semble-t-il, d'avoir su reconnaître franchement la dualité de ses buts, ou d'avoir trouvé le moyen de faire pleinement droit à l'un et à l'autre simultanément » (pp. 19, 26).

25. « La situation actuelle se caractérise, en effet, outre un renouveau incontestable de conscience apostolique universelle par les éléments suivants : dispersion des efforts, chevauchements des compétences, désordre dans la tactique. » M. QUEGUINER, *loc. cit.*, p. 36.

résidentiels d'une part et d'autre part des évangelisateurs qui eux ne relevaient d'aucune église particulière mais « étaient pour tous les peuples, toutes les cités, tous les lieux, toute la terre »<sup>26</sup>? Depuis le II<sup>e</sup> siècle, nos évêques cumulent la fonction de « Successeur d'Apôtre » itinérant, fondateur d'églises et celle de président du presbyterium local<sup>27</sup>. Qui oserait soutenir que ces deux fonctions sont également représentées dans leur activité ordinaire? On remédia un certain temps à cet inconvénient par l'institution de vicaires apostoliques itinérants, fondateurs d'églises. Nous ne croyons pas que leur disparition soit un gain pour l'avance de l'évangélisation.

Il devrait en tout cas être clairement reconnu que la mission universelle n'est l'affaire réservée d'aucune église particulière mais doit se préparer et s'exécuter sous l'autorité directe du pape et du Collège apostolique universel.

#### spécificité de la mission aux nations

En ce qui concerne la spécificité respective des tâches paroissiales et des tâches missionnaires, nous partageons tout à fait, on l'a vu, les convictions des ouvriers et des théologiens de ce qu'on appelle « la mission intérieure ». Cependant, nous n'aimons pas les termes « mission extérieure », « mission intérieure ». Pour nous, le premier est redondant et le second sonne faux car la mission est extérieure par définition, c'est-à-dire qu'elle implique de la part de l'Eglise une démarche vers ceux qui sont en dehors d'elle. Que l'Eglise ne soit plus - si elle l'a jamais été - une réalité géographiquement homogène et affrontée seulement à l'incroyance sur des frontières géographiques, c'est là une évidence qui n'est pas contestable. Il y a donc, à l'intérieur même des vieux pays chrétiens, de véritables nécessités missionnaires. Il nous semble toutefois inexact de dire que la distinction entre cette mission et la mission aux nations relève « d'une appréciation empirique »<sup>28</sup>.

Sous une opposition effectivement et fort généralement géographique, se cache, croyons-nous, une distinction bien plus fondamentale qui touche à la nature même de la mission, en tant que la mission est faite pour engendrer des communautés de foi. En effet la situation d'un groupe humain incroyant par rapport à la foi est psychologiquement et même théologiquement différente selon que ce groupe - soit par ses composants, soit comme tel - a déjà été ou n'a encore jamais été influencé par le phénomène chrétien. Cela est certain sur le plan individuel pour ceux qui ont eu le malheur de renier leur foi (cf. Hébr. 10, 26 ss.), mais le Seigneur a aussi adressé une parole spéciale aux cités une fois déjà évangélisées et qui ne se sont pas converties (cf. Matt. 11, 20-23; Luc 10-15). Il ne s'agit certes pas de faire entendre que les déchristianisés de nos pays sont des maudits! Maudits serions-nous bien plutôt nous-mêmes qui avons la grâce de la foi et qui n'avons pas su garder nos frères dont beaucoup pourraient nous redire ce mot qu'un député ouvrier lançait à la face de Mgr Dupanloup en 1877 : « Nous vous

26. J. COLSON, *Collégalement responsables du monde* dans *Spiritus* n° 16, p. 259.  
27. IDEM, *Les fonctions ecclésiales aux deux premiers siècles*, Ed. Desclée de Br., 1956, pp. 319, 330. Voir aussi J. DANIELOU, s.j., *Sacerdoce local et sacerdoce missionnaire* dans *Théologie du judéo-christianisme*, Ed. Desclée, Paris 1958, pp. 403-412;  
G. BAROY, *Le sacerdoce et les missions à l'âge apostolique* dans *La Vie spirituelle*, février 1937, pp. 83, 109.

28. Cf. *Parole et Mission* n° 25, avril 1964, *Les destinataires de la mission*, p. 184.

délaissions aujourd'hui parce que depuis des siècles vous nous avez délaissés »<sup>29</sup>. Il ne s'agit donc pas d'opposer des mérites mais de clarifier, dans l'intérêt des vocations, des rapports nécessaires et féconds entre ces deux formes complémentaires de la véritable mission. Les ouvriers de l'une et de l'autre mission répugnent d'ailleurs sourdement, sans pouvoir toujours en analyser les raisons, à des assimilations sommaires qui ne leur paraissent pas rendre compte de leur situation respective. Parlant de la mission ouvrière en France, son nouveau secrétaire général, l'abbé René Lehodey déclarait dernièrement :

*C'est bien une exigence missionnaire que le monde ouvrier pose à l'Eglise. Il s'agit cependant d'une mission d'un type spécial, qu'il me semble difficile d'assimiler, comme on l'a fait parfois, à celle des pays païens au-delà des mers*<sup>30</sup>.

Pour nous, la différence entre les deux missions n'est pas tant géographique qu'historique, mais historique au plan de l'histoire du salut et donc au plan de la théologie. Au regard de l'objet de la mission, ce n'est donc pas une différence purement accidentelle ou secondaire comme le serait une différence géographique ou culturelle<sup>30 bis</sup>. L'une, la mission aux nations, porte l'Evangile à des groupes humains dont l'histoire n'a jamais encore enregistré de contacts avec l'Evangile ou alors de façon tellement lointaine qu'il n'en reste plus aucune trace dans leur culture ou leur psychologie. L'autre est une mission seconde qui vise à restaurer les effets ou à réparer les imperfections d'une évangélisation antérieure dont il reste maintes traces, positives et négatives, dans la psychologie des gens.

Cette seconde mission n'est certes pas la plus aisée ; la parole de Dieu y est moins assurée d'efficace et son annonce beaucoup plus aléatoire. On est durci, blasé, et la nouveauté ne joue plus ; l'Eglise est « trop connue », c'est-à-dire qu'elle l'est par des caricatures d'elle-même et des tas de préjugés voilent les signes qui devraient accréditer la Parole ; les chrétiens déclarés portent souvent un contre-témoignage... C'est pourquoi cette mission exige une pré-évangélisation patiente et longue accompagnée de signes qui soient d'une spiritualité et sainteté irrécusables. Ce n'est pas un hasard si tous les milieux déchristianisés ont ceci de commun que la prédication publique de l'évangile n'y est quasiment plus possible et qu'il faut s'y contenter souvent de témoignages silencieux de vie et de contacts personnels<sup>31</sup>.

Mais c'est une autre erreur d'interprétation de la conjoncture historique que de s'imaginer le monde entier réfractaire à l'annonce de la Parole comme le sont nos milieux néo-païens d'Occident. Même les peuples matérialisés, qui vivent apparemment dans le même athéisme pratique, ne sont pas dans la même situation

29. Cité par G. MOREL, *Déchristianisation ?* dans les *Etudes*, mai 1964, p. 604.

30. Cf. *La Croix* du 27 février 1964.

30 bis. Encore que celle-ci suffise à entraîner de très sérieuses spécifications du charisme et de la vocation missionnaires, exigeant d'abord un arrachement beaucoup plus radical, comme le T. R. P. Quéguiner l'a bien montré dans le n° 12 de *Spiritus*, pp. 242-246.

31. Cependant, n'avons-nous pas coutume d'exagérer la soi-disant impossibilité de parler directement du Christ aux déchristianisés ? Cf. le témoignage d'un curé de Vienne, J. JOOS, dans *Le Christ au monde*, 1964-3, pp. 211-224.

par rapport à la foi selon que leur athéisme s'est constitué à partir du christianisme ou bien à partir d'une autre religion<sup>32</sup>.

Plus heureuse, dans la fraîcheur des grâces neuves, la mission tout court, qui est la mission première, n'en est pas pour autant moins délicate et moins exigeante que la mission de seconde évangélisation car la qualité de ses apôtres marque souvent pour des siècles le visage et les chances des chrétientés nouvelles.

#### vocation missionnaire et occidentalisme

La vocation missionnaire n'est trop évidemment le privilège d'aucune race et il faut par-dessus tout éviter de bloquer ensemble de quelque façon les qualités de missionnaires et d'européens<sup>33</sup>. Mais en qualifiant de missionnaire toute sorte d'aide apportée aux jeunes églises d'Afrique et d'Asie, de même qu'en assimilant à l'activité missionnaire l'assistance technique aux peuples en voie de développement, on contribue justement à enraciner et fortifier une telle confusion. Il est vrai aussi que, jusqu'à l'arrivée des prêtres « Fidei Donum », à peu près tous les prêtres européens présents en Asie ou en Afrique y étaient venus avec une vocation et un mandat proprement missionnaires tandis que les prêtres autochtones de ces deux continents, à quelques exceptions près, manifestaient une vocation de type principalement pastoral comme il convenait d'ailleurs pour une rapide prise en charge de leurs jeunes églises dans l'esprit des Actes des Apôtres et des grandes encycliques missionnaires. Pour cette même raison, Rome ne favorisait pas l'intégration des vocations autochtones dans les instituts missionnaires. C'était le premier temps. Il fallait avant tout que les nouvelles chrétientés puissent recevoir des pasteurs tirés de leur sein et l'on est encore immensément loin d'avoir réalisé totalement cet idéal.

Il est vrai encore que, pour s'expatrier auprès d'ethnies différentes des leurs, Africains et Asiatiques rencontreront souvent de plus grandes difficultés que les Européens eux-mêmes<sup>34</sup>. Il n'en est pas moins grandement souhaitable que les jeunes églises manifestent leur vitalité en mettant elles aussi des ouvriers au service de la mission de première évangélisation. Espérons seulement qu'elles n'attendront pas pour ce faire quatre cents ans comme les Philippines (où l'épiscopat vient de créer une société des Missions étrangères) ou bien huit à dix siècles comme... la France!<sup>34</sup> bis.

32. Sur la différence entre les phénomènes urbains de déchristianisation en Afrique et en Europe, voir Mgr GANTIN (Cotonou), et Mgr MALULA (Léopoldville) dans *Le Missions catholique*, 1963-12, pp. 551 et 561.

33. Nous ne voyons vraiment pas comment certains ont pu conclure de notre premier article que nous réservions aux missionnaires européens les tâches missionnaires et aux prêtres autochtones les tâches pastorales alors que, dès les premières pages, nous disions très explicitement le contraire. Cf. pp. 229-230 et déjà le liminaire du n° 12 de *Spiritus*.

34. Cf. A. MARILLIER, m.e.p., dans *Parole et Mission* n° 25, avril 1964, pp. 296-297, et P. DE MENASCE, o.p., dans la *Nouv. Revue de Science mission.*, 1947-1, pp. 7-8. 34 bis. Il y aurait aussi bien à dire sur « vocation missionnaire et laïcité », mais nous avons mis à profit une communication du P. Henry, o.p., pour grouper plus loin quelques réflexions à ce sujet. Cf. dessous, pp. 324-325.

## VERS UN AFFAISSEMENT DE LA FOI ET DE LA CHARITÉ ?

*« Plus de prosélytisme ! Le pluralisme religieux fait partie  
du plan de Dieu »*

« La mission est finie » ; « La mission est partout » : de tels slogans ont beau être contradictoires, leurs forces de suggestion s'additionnent pour énerver toute volonté de départ missionnaire, car dans les deux cas la conclusion est la même : « Pourquoi donc aller si loin ? » Ce n'est pas tout cependant. Commentant l'intention missionnaire d'octobre 1964 (« Pour l'intensification du zèle missionnaire dans les pays catholiques »), le bulletin romain de l'Apostolat de la Prière, après avoir résumé ces deux premières objections, poursuit excellemment :

*De telles idées ont bien affaibli l'esprit missionnaire dans les pays catholiques. Mais il y a davantage, et l'attaque porte à la racine même de cet esprit quand on se demande s'il est encore possible, à l'âge de la démocratie, de la proclamation sans réserve des droits de l'homme et de la dignité suprême de la personne humaine, de s'exposer à la provocation d'une annonce de l'Évangile « à temps et à contretemps » dans le style de saint Paul ? Ceci n'équivaut-il pas, demande-t-on, à une violation du sanctuaire de la liberté personnelle de l'homme ? Et tous ceux qui agissent selon leur conscience ne sont-ils pas déjà d'une certaine façon à l'intérieur de l'Église ?*

*Dès lors, il est inhumain, prétend-on, de provoquer l'adversaire sur ce terrain particulièrement sacré de la religion. Par ailleurs, le colonialisme spirituel que menace de devenir le prosélytisme évangélique est-il bien de saison depuis l'élimination universelle du colonialisme politique ? La recherche obstinée de tout ce qui est bon et « christianisable » au sein de toutes les religions et de toutes les cultures ne cache-t-elle pas le péril de laisser croire que toutes les formes de vie religieuse peuvent suffisamment ordonner l'homme à son salut ? Pourquoi donc arracher qui que ce soit à sa bonne foi ?*

*Tout cela devient grave si l'on cherche une justification théologique de toutes ces tendances. On peut dire en tout cas qu'il ne sera pas si aisé de l'établir si l'on veut rester fidèle au véritable sens traditionnel de la mission dans l'Église.*

*Tout se passe comme si avait sonné l'heure du repli dans les quartiers d'hiver. Bien sûr, on prétend couvrir la retraite du motif éloquent d'un travail plus profond : « Nous avons suffisamment travaillé en extension, appliquons-nous maintenant à la pénétration ! Dans le calme et sans nous presser, christianisons nos baptisés ». Ainsi serait-ce l'heure d'un travail en profondeur (d'ailleurs nécessaire), ou bien plutôt... l'heure de la fatigue ?*

### **le temps des missionnaires muets**

Les milieux déchristianisés présentent, avons-nous vu, une certaine allergie - qu'on s'exagère peut-être - à la prédication de l'Évangile d'où la nécessité parfois d'une longue pré-évangélisation silencieuse. S'imaginant à tort cette situation commune à l'univers entier, alors qu'elle est propre à la mission de seconde évangélisation,

bien des chrétiens semblent avoir perdu la foi dans l'efficacité missionnaire de la parole de Dieu. Ose-t-on même encore penser que c'est Lui qui parle par la bouche de l'Apôtre ? Pour bien des modernes chrétiens, et même pour de respectables théologiens (!), un apôtre qui parle, ce ne peut être qu'un « baratineur ». Certes il faut beaucoup d'humilité pour porter une parole qui nous dépasse tellement et qui nous juge inéluctablement en même temps que nous la proférons. En ce sens, le témoignage silencieux est beaucoup plus confortable, mais, mon Dieu ! si tous vos apôtres depuis 2.000 ans avaient attendu d'être des saints avant de nous parler, que saurions-nous de vous aujourd'hui ?

Evidemment, si l'on ne croit plus en l'efficacité propre à la parole de Dieu<sup>35</sup>, on ne voit pas pourquoi les chrétiens d'Occident ne laisseraient pas peser, sur la parole missionnaire, le même discrédit qui dévalue aujourd'hui toutes les expressions de la pensée pour l'abus qu'en ont fait la propagande et la publicité et pour l'excès de papier imprimé et d'ondes radiophoniques qui abrutit nos contemporains.

Des conceptions morbides de la sincérité jouent aussi contre l'acte missionnaire par excellence qu'est l'annonce orale de la Bonne Nouvelle. Comment oserait-on annoncer l'Evangile quand on se fait presque un devoir, par phobie du pharisaïsme, d'étaler ses propres défauts ? Comme s'il n'y avait pas tout aussi bien un pharisaïsme du publicain ! Il y a heureusement une autre manière d'être vrai et « c'est (de) se présenter selon ce que l'on a de plus cher, en vérité, au fond de son cœur »<sup>36</sup>. L'Evangile ne tiendrait-il plus cette place dans le cœur du chrétien pour ne plus pouvoir jamais affleurer sur sa bouche ?

On invoque encore l'exemple des trente années silencieuses de Jésus à Nazareth. Mais que fait-on de ses trois années de vie publique et de prédications itinérantes ? Jésus a voulu nous montrer la voie à tous et tous ne sont pas envoyés porter la Parole aux nations, mais ceux-ci ont leur modèle éclatant dans le prophète parti de Nazareth qui priaît la nuit pour pouvoir tout le jour, de village en village, annoncer le Royaume « debout, à pleine voix » (Jean 7, 37). La vie du P. de Foucauld, par le radicalisme de son imitation de Jésus à Nazareth, séduit beaucoup de nos contemporains et nous aide tous, comme Thérèse de Lisieux, à revenir à l'Evangile tout simple. Mais quant à prétendre calquer sur cette image tout l'idéal du missionnaire, c'est une gageure que l'ermite du Sahara eût le premier désavouée, lui qui disait « bien clairement qu'il n'était pas missionnaire, qu'il n'entendait pas l'être, mais bien un simple pénitent »<sup>37</sup>. Cela ne l'a certes pas empêché d'être, comme Thérèse, éminemment missionnaire « en efficacité cachée ». Mais pour vivre leur splendide spiritualité, il n'est pas nécessaire d'être silencieux comme eux. A preuve Libermann, qui envoya ses fils annoncer l'Evangile aux plus déshérités et qui pourtant leur apprit, cinquante ans avant Thérèse de Lisieux et soixante-dix ans avant le P. de Foucauld, le retour au simple esprit d'enfance, la rigueur des exigences pacifiantes de l'abandon et la béatitude de la pauvreté spirituelle.

Que l'on respecte donc la diversité des charismes et qu'en tout cas l'on n'aille pas s'autoriser d'exemples si partiels pour décourager la poursuite de la mission

35. Cf. le n° 18 de *Spiritus : La foi en la Parole*.

36. *La Vie spirituelle*, mai 1953, p. 506.

37. Témoignage du P. R. FOCCA, p.b., dans *Eglise Vivante*, 1964-2, p. 135.

que l'Eglise nous a donnée d'enseigner et de prêcher. D'ailleurs la pré-évangélisation ne débouche sur rien si elle ne permet pas, pour finir, la communication du message. C'est le cri que lançait, « voici déjà plusieurs années, une femme vivant depuis vingt-cinq ans en pleine masse marxiste : il ne suffit pas de témoigner, il faut qu'il y ait des hommes qui viennent parler »<sup>38</sup>.

### le cruel respect des libertés captives

L'immoralité peut bien s'afficher ouvertement, insinuer ses tentations par tous les sens, les crier par-dessus les toits, le chrétien s'en accommode ; mais que des missionnaires s'avisent de risquer, face aux non-chrétiens, une présentation trop nette de la vérité évangélique, on les met vivement en garde. « Ne risquent-ils pas de violer les consciences par une pression indiscrète ? L'acte de foi est libre et c'est Dieu seul qui convertit. Ne tombons pas dans un prosélytisme ridicule. »

Prosélytisme ! Un bien grand mot que l'on ne définit guère. Si l'on entend par là, avec le P. Congar, un apostolat qui poursuit, plutôt que le bien spirituel des hommes, « le triomphe de la confession dont nous sommes les ministres », le prosélytisme n'est vraiment guère à craindre aujourd'hui<sup>39</sup>. C'est pourquoi, en brandissant cet épouvantail, c'est l'authentique apostolat missionnaire, déjà si peu compris, qu'on blesse et qu'on flétrit. Il en est de même des caricatures maintenant si fréquentes de « l'apostolat de conquête » ou de conversion, décrit comme une espèce de croisade ou d'embrigadement.

On enfonce une porte ouverte en rappelant aux missionnaires que c'est Dieu qui convertit et que nous n'avons qu'à lui préparer les voies. Mais « le complexe de Jean-Baptiste » que l'on nous recommande l'empêchait-il de prêcher sans trêve, à temps et à contretemps ?

Plus que tout autre, le missionnaire sait d'expérience que l'acte de foi est libre et parce que sa vocation, sans amour, n'aurait aucun sens, il est sensible à tout ce que son rôle implique d'humilité et de respect. C'est pourquoi il trouvera sinon toujours facile, au moins normal et souhaitable, que « le désir de convertir ne sorte jamais du chemin jeté, de nous à autrui, par un véritable amour, un amour humble et servant, respectueux et désintéressé ». Pour lui, l'évangélisation est vraiment « ce service des hommes, désireux de les aider à s'accomplir dans le bien selon Dieu et Jésus Christ »<sup>40</sup>, mais c'est précisément pourquoi il lui faut parler, « semer généreusement, loyalement, dans la confiance, et laisser à Dieu le soin des résultats ». Car nous nous faisons bien illusion si nous imaginons notre présence amicale plus précieuse aux hommes que la parole de Dieu confiée à notre soin.

On ne respecte pas des libertés enchaînées en liant la Parole qui peut les libérer ! Quel triste missionnaire que celui qui n'a pas une conscience de libérateur et quel triste libérateur que celui qui n'oserait toucher aux chaînes des captifs ! « Lorsque nous professons la vérité, nous disons une vérité pour l'homme et non

38. Cité par I. H. DALMAIS, o.p., *Y a-t-il une vocation missionnaire*, dans les *Missions catholiques*, janvier 1964, p. 84.

39. Y. CONGAR, o.p., *Prosélytisme et évangélisation dans Rythmes du monde*, 1946-2, p. 58.

40. *Ibidem*, pp. 62-63.

contre l'homme, une vérité qui est la Bonne Nouvelle »<sup>41</sup>. Et c'est justement la liberté que nous avons mission de leur annoncer ! Tant que l'homme ignore à qui il peut se donner et qui il peut servir, sa liberté est-elle autre chose qu'une conscience malheureuse, une capacité de se donner qui tourne à vide dans le cercle clos des servitudes désespérées<sup>42</sup> ? Ou bien avons-nous oublié que c'est l'Esprit de Dieu qui nous a rendus libres dans la foi et l'amour ?

Le missionnaire doit donc unir à l'humilité de l'amour, l'assurance conquérante de la foi, la fameuse « *parresia* » de l'Apôtre qui rend sa foi contagieuse par la force de l'Esprit Saint. Or on ne prend pas assez garde qu'il est bien plus urgent aujourd'hui de fouetter la timidité des croyants que d'ébranler de mille façons l'audace des missionnaires « à proclamer sans crainte la Parole » (Phil. 1, 14). Cette apathie, cette timidité, cette peur, cette démission de la mission, est-ce cela la jeunesse de l'Eglise ?

*En termes de boxe, écrivait récemment une équipe missionnaire belge, on dirait que l'Eglise manque de punch : elle possède une bonne technique, mais n'a plus d'enthousiasme. Le message du Christ est un fardeau et non pas une bonne nouvelle que l'on s'empresse de diffuser.*

#### **L'église a-t-elle mission de rassembler l'humanité ?**

Mais l'enthousiasme est-il encore de mise ? Le missionnaire moderne peut-il encore proclamer, avec le même cœur que Jésus en Galilée ou saint Pierre au matin de la Pentecôte (Marc 1, 15 ; Actes 2, 38), que le Royaume de Dieu est proche, qu'il faut se convertir et croire à l'Evangile ? Des voix écoutées nous répondent que non. Nous n'arriverons pas à convertir le monde, alors mieux vaut, pour « nous garder du découragement », adopter franchement une nouvelle vision de la mission, plus complète et plus profonde. Désormais, nous ne viserons plus tant à convertir qu'à faire œuvre simplement « de témoignage et de service ». Cette manière de faire présente, nous assure-t-on, un autre précieux avantage, en nous enlevant la tentation de porter atteinte à la liberté de l'acte de foi. Nous résumons ici, de la façon dont elles risquent fort d'être comprises, les idées d'un archevêque... missionnaire qui pose sérieusement cette énorme question :

*Pouvons-nous encore affirmer que le Seigneur a envoyé son Eglise dans le monde pour réunir tous les hommes dans l'unité d'une même foi ?... Humainement parlant, l'histoire tend au pluralisme... il semble que le pluralisme religieux fasse partie du plan de Dieu »<sup>43</sup>.*

Nous ne méconnaissions pas la gravité des questions agitées : l'immense prolifération des masses humaines qui ne reconnaissent pas le Christ, le nécessaire respect des consciences et des valeurs incluses dans les autres religions. Mais un chrétien doit tenir en même temps, dut-il en être écartelé, que le pluralisme religieux, comme l'ignorance de la vérité, est un mal et que l'Eglise est l'unique berceau préparé par Dieu pour toute l'humanité. Le Christ ne nous a pas appris

41. J. ELLUL, *Le droit à l'erreur* dans le *Bulletin du Cercle Saint Jean-Baptiste*, avril 1964, p. 31.

42. Cf. K. RAHNER, *Mission et grâce*, t. II, pp. 234-250.

43. Mgr BLOMJOUS, *Oécuménisme et conversions* dans *I.C.I.*, 1<sup>er</sup> avril 1964 et *Les dimensions de la mission* dans *Perspectives de catholicité*, 1964-1, surtout pp. 52-55.

à nous résigner à la dispersion : « J'ai d'autres brebis encore... celles-là aussi, je dois les mener » (Jean 10, 16). Il faut que notre foi soit bien faible dans les richesses de vie qu'il nous a commises, il faut que l'amour en nous soit bien tiède, qui pousse à partager son bonheur et sa joie, pour que nous prenions si aisément notre parti du pluralisme religieux.

Sans doute, le Seigneur ne nous a pas promis que tous les hommes se convertiraient, ni surtout qu'ils persévéreraient dans la foi reçue, mais il a ordonné que la Bonne Nouvelle soit proclamée partout et c'est ce qui n'a pas encore été fait. C'est pourquoi, invoquer la patience de Dieu ou bien l'inéluctable pluralisme religieux, ne peut aujourd'hui que servir d'alibi à notre paresse et à notre timidité, en même temps que cela risque de nous faire glisser rapidement de la mission... à la démission. Car il faut nous garder de sous-estimer la puissance délétère de l'indifférentisme ambiant. Comme l'écrit l'évêque Newbiggin, directeur du Secrétariat des Missions au Conseil œcuménique des Eglises :

*L'influence dominante d'un esprit de relativisme en matière religieuse est l'un des faits les plus obviés de notre époque (...). Aujourd'hui, l'affirmation de l'autorité décisive de Jésus doit être proclamée dans le tumulte des prétentions rivales à la vérité religieuse et dans une société saturée par l'idée que toute vérité est relative et partielle*<sup>44</sup>.

L'enseignement de théologiens éprouvés nous montre qu'il est possible, Dieu merci ! de rester fidèle à toutes les données sans saper pour autant la résolution et l'espérance missionnaires.

*Si l'Eglise, écrit le P. de Lubac - l'Eglise historique, l'Eglise visible et hiérarchique - est nécessaire pour transformer et achever l'effort humain, elle-même n'est point achevée. Elle n'est pas même encore partout à pied d'œuvre. Il faut donc, besogne urgente, qu'elle croisse, et que d'abord sa taille extérieure s'égalise à celle de l'humanité. Certes, nous ne savons pas ce qu'à ce sujet l'avenir nous réserve - et nous savons trop que le jeu de nos libertés vient sans cesse contrecarrer les Vouloirs divins : cette ignorance et cette certitude nous préservent de beaucoup d'illusions. Mais nous ne pouvons douter que la mission providentielle au temps, comme elle fut jadis de préparer la première venue du Christ, est maintenant d'étendre partout l'Eglise pour permettre au règne de Dieu de s'approfondir en toute âme*<sup>45</sup>.

Dans une étude sur la liberté religieuse, le P. Le Guillou écrit de son côté :

*Il est impossible de ne pas éprouver comme un mal le fait que des hommes ne se rencontrent pas dans l'unité de la vérité. Mais cette unité ne peut se réaliser que dans le respect le plus total des esprits et des consciences. Il faut donc tenir conjointement le sens de l'absolu de la vérité et de l'universalité de la foi avec le sens de la liberté des personnes (...). Tout chrétien qui sait que Dieu a choisi de se manifester et de se communiquer à tous en Jésus Christ dans l'Eglise, ne peut pas ne pas considérer celle-ci comme appelant à elle tous les hommes, dans sa catholicité. Il ne méprise pas pour autant les valeurs et les vérités qui peuvent se trouver dans les religions non chrétiennes (...). Au contraire, il les respecte profondément, en raison de sa foi catholique, mais*

44. L. NEWBIGGIN, *Mission et Vérité*, traduit dans *Eglise Vivante*, 1963-6, pp. 450, 456.  
45. H. DE LUBAC, s.j., *Catholicisme*, 4<sup>e</sup> éd., Ed. du Cerf, Paris 1947, p. 188.

*il affirme sans défaillance : C'est bien à la communion dans la vérité que les esprits sont appelés, c'est bien à cette communion dans l'unique Eglise que Dieu, dans le Christ, appelle tous les hommes*<sup>46</sup>.

#### la tâche du secrétariat pour les religions non chrétiennes

Dans l'atmosphère où nous baignons, il n'est certes pas indifférent à une pacifique continuation de la mission que soit correctement situés, l'un par rapport à l'autre, l'effort du nouveau secrétariat pour les religions non chrétiennes et l'effort missionnaire. Malheureusement, nous disposons encore de peu de documents sur le rôle de ce secrétariat et ces documents ne sont pas de la plus grande clarté sur le point précis qui nous préoccupe<sup>47</sup>. D'une part, ils opposent nettement le travail du secrétariat à celui des missionnaires qui gardent, nous dit-on sans plus préciser, « leur tâche propre, essentielle ». Le premier en effet « ne vise pas à développer directement un effort de conversion » et il n'aura « aucune arrière-pensée de prosélytisme » (encore ce malheureux prosélytisme des missionnaires !), d'autre part cependant on se déclare heureux, pour atteindre son but, « de la collaboration des ouvriers de l'Evangile répandus dans le monde entier ». On tient à présenter l'action du secrétariat comme quelque chose de neuf par rapport à celle des missionnaires : « un nouveau contact avec les non-chrétiens s'impose », mais en même temps ce nouveau contact est décrit de telle façon qu'il nous semble difficile de le dire tout à fait inédit sans porter par là même un jugement injurieux et faux sur l'ensemble de l'activité missionnaire passée. Ce nouveau contact, écrit-on, sera « celui de la sympathie, de la compréhension réciproque basées sur l'étude certes, mais avant tout sur la franchise ouverte, sur le rejet de toute prévention... il s'agit de reconnaître les valeurs spirituelles et morales qui existent dans les autres religions non chrétiennes et singulièrement en Asie... ». Comme ceci constituait déjà la préoccupation des missionnaires, là ne réside pas selon nous la nouveauté du secrétariat. A nos risques et périls, et en attendant d'autres éclaircissements, essayons donc d'expliquer comment nous comprenons le sens missionnaire de cette fondation.

Il fut un temps - celui des Pères Apologètes - où, devant un monde romain submergé par les désordres païens des religions à mystères, l'Eglise faisait appel à la raison des philosophes pour arracher les peuples à des coutumes religieuses impures, superstitieuses, idolâtriques, etc. Aujourd'hui, face aux errements planétaires et monstrueux d'un rationalisme empoisonné par son parti pris d'agnosticisme et d'athéisme, l'Eglise entend au contraire honorer et appuyer toutes les valeurs de religion naturelle consacrées par la sagesse des peuples et elle offre sa collaboration aux grandes religions non chrétiennes pour « la défense de l'idée de religion, la protection de tout le précieux héritage de la loi naturelle, son développement et sa purification ». Bien que demeurant délibérément « sur le plan naturel », « tout cela constitue autant de pas vers celui qui est l'auteur de la nature et de sa loi ».

46. M.-J. LE GUILLOU, o.p., *Tolérance et liberté religieuse* dans le *Bulletin du Cercle Saint Jean-Baptiste*, mai 1964, p. 26.

47. Les citations qui suivent sont extraites soit de l'article anonyme paru à ce sujet dans l'*Osservatore Romano* du 21 mai 1964 (cf. *La Docum. Cath.*, 7 juin 1964, c. 699-700), soit de l'interview du cardinal MARELLA publiée dans *La Croix* du 31 mars 1964. Voir aussi l'interview du cardinal KENIG recueillie par P. Gheddo : texte français dans *Le Christ au monde*, 1964-1, pp. 66-71 ou dans *Rythmes du monde*, 1964-1, pp. 31-35.

En acceptant cette rencontre, les grandes religions y gagneront déjà de ne pas se fermer sur elles-mêmes mais de rester ouvertes à d'éventuelles révélations du Divin. La hiérarchie catholique y gagnera de son côté de mieux appréhender l'enrichissement qu'apporteraient à l'Eglise ces formes non occidentales de christianisme que les missionnaires ont été si souvent empêchés dans le passé de laisser s'épanouir. Elle sera mieux à même aussi de montrer concrètement sa capacité d'assumer et de valoriser sans le détruire tout ce que les grandes religions monothéistes « possèdent de vrai, de bon et d'humain »<sup>48</sup>.

Ainsi s'effaceront des préjugés et par la voie d'un franc dialogue, au niveau le plus élevé et le plus autorisé, les chefs religieux de l'humanité non chrétienne seront mis en contact avec l'Evangile du Christ dans les meilleures conditions possibles.

Ce que le P. De Lubac disait des missionnaires se réalisera aussi, grâce à ces contacts, à l'avantage des autorités romaines :

*Plus ils admirent les richesses et la beauté des âmes que Dieu leur destine, plus ils brûlent du désir de leur communiquer la Lumière du Christ, principe pour ces âmes d'une ascension insoupçonnée*<sup>49</sup>.

#### ne faut-il donc plus évangéliser les pauvres ?

Par cette voie, l'œcuménisme religieux, loin de tourner à l'indifférentisme ou à la passivité, doit normalement exciter le zèle missionnaire. Et de toute façon l'activité du secrétariat pour les religions non chrétiennes laisse entière la charge et la responsabilité des missionnaires à l'égard des hommes innombrables qui ne se réclament pas - ou ne se réclament plus - d'aucune de ces religions. A ces multitudes sans pasteurs se joignent les fidèles des religions animistes qui partout s'effritent à grande allure, âmes à l'abandon qui aspirent souvent positivement à être instruites de l'Evangile. Et ce n'est pas étonnant, puisque la plupart se recrutent parmi ceux auxquels le Seigneur a promis, sans autres conditions, la grâce de la foi : les pauvres en esprit et les humbles de cœur. Les « anawim » ne résistent pas à l'Evangile ! Songeons-nous que nous sommes par le fait spécialement coupables de l'incroyance de tous les pauvres du monde entier qui n'invoquent pas le nom du Seigneur tout simplement parce qu'ils ne l'ont jamais entendu ?

Devant un public principalement composé de futurs missionnaires, un théologien, qui venait de traiter un peu sommairement le kérygme de « baratin », s'exclamait par mode de boutade : « Le christianisme de plus en plus minoritaire ? Tant mieux ! » La bonne conscience et la fierté du « petit reste » ? « Tant mieux ! » veut-on dire sans doute, parce que la foi sera alors obligatoirement une foi personnelle, fervente et humble, guérie des tentations du triomphalisme. Mais que deviennent les pauvres dans tout cela ? Pense-t-on assez, comme l'a rappelé avec

48. S. S. PAUL VI dans le discours d'ouverture de la 2<sup>e</sup> session de Vatican II. Le R. P. HENRY, o.p., directeur de *Parole et Mission*, a donné au n° 17 de *Spiritus*, sous le titre *Les religions invitées au dialogue*, un important article qui développe excellemment tout cela. Les autres études du même cahier examinent les divers aspects de l'attitude de saint Paul à l'égard du paganisme. Voir aussi Th. M. BOURS, *Fin ou début de la mission ?* dans *Eglise Vivante*, 1963-6, pp. 435-445.

49. H. DE LUBAC, *Le fondement théologique des missions*, p. 39.

vigueur le P. Daniélou, qu'« un pauvre, un enfant, un simple ne peut pas vivre dans l'exception »<sup>50</sup>? Se résigner à un christianisme minoritaire c'est trahir l'Eglise et trahir les pauvres. Trahir l'Eglise en permettant qu'elle soit vue de plus en plus, non comme le berceau de l'humanité mais comme une secte religieuse de l'Occident. Trahir les pauvres, parce qu'alors il sera de plus en plus difficile aux gens simples de croire à la prétention d'universalité du christianisme, et par le fait, tout simplement, de croire à sa vérité.

#### une foi virulente

Avec un sursaut de la charité dans un meilleur souci des pauvres, la mission réclame impérieusement de l'Eglise un sursaut de sa foi. L'œcuménisme religieux ne doit pas tourner à l'indifférentisme, à la passivité ni à l'étouffement de l'annonce missionnaire. Plus les religions reprennent conscience d'elles-mêmes, plus la mission se trouve purifiée de ses excroissances humaines, dépouillée même de toutes les œuvres de miséricorde corporelles qui témoignaient pour elle<sup>51</sup>, et plus la foi doit être ardente et communicative au cœur du missionnaire, sinon la mission purifiée ne serait plus qu'une mission exténuée et le dialogue irénique tournerait vite en bavardage. Plus le missionnaire est délivré de l'« avantage » extrinsèque que lui confère parfois le décalage des civilisations, plus les relations qu'il a avec ses hôtes se situent, sur le plan culturel, à un niveau de parfaite égalité et plus aussi il est urgent qu'il apparaisse comme un homme qui a un message à livrer de par Dieu. Pour cela, il lui faut « cet état virulent de la foi » que réclamait, il y a dix ans, le P. de Menasce :

*S'il s'agit bien d'édifier l'Eglise, le fondement en est la foi, la foi vive s'entend, et ce n'est que par une surabondance de cette foi dans le missionnaire qu'elle parviendra à se répandre avec le degré d'intensité requis par « l'état naissant » qui est celui de la mission (...). Il ne suffit plus de montrer les fruits du christianisme pour le faire juger favorablement et incliner les esprits à en adopter ou du moins à en examiner la doctrine ; car c'est le mode de la charité qui donne sa valeur aux œuvres extérieures, et, parfois, le seul esprit de justice sociale, voire la perfection technique, réussit (...) à produire de merveilleux succédanés des œuvres émanées de la miséricorde (...). De plus en plus c'est sur sa valeur de vérité éminente que l'on jugera le christianisme ; c'est donc d'elle qu'il faut vivre et c'est parce qu'on en vivra qu'on sera porté à la prêcher<sup>52</sup>.*

50. Cf. I.C.I., 1-1-1964, p. 14.

51. Voir les importantes réflexions de J. MASSON, s.j., *La mission doit-elle « bâtir et planter » ? La mission doit-elle avoir des institutions de charité ?* dans le *Bulletin (belge) de l'U.M.C.*, avril 1963, pp. 77-80. C'est l'éternel dilemme des moyens pauvres et des moyens lourds : « Ou bien vivre en pauvres parmi les pauvres et laisser subsister la misère ambiante ; ou bien faire figure de riches en raison même de l'activité charitable que l'on exerce » (Dom J. WINANDY dans *Parole et Mission* n° 14, juil. 1961, p. 414). La question est presque insoluble pour les missionnaires sur place. On ne se dégage pas comme on veut des engrenages d'une institution, surtout s'il faut mettre à son actif, comme c'est ordinairement le cas, pas mal d'aspects positifs et d'utilités diverses. Mieux vaudraient des consignes claires de l'Eglise qui envoie et qui prendrait sur elle la responsabilité de ces « abandons ». Les missionnaires les exécuteraient le plus souvent avec un extrême soulagement car il n'est guère dans le goût des pionniers de s'alourdir ainsi, même s'il coûte à tout homme de se détacher de ce qu'il a édifié à partir de rien.

52. P. DE MENASCE, o.p., *Polarité de l'activité missionnaire* dans la *Nouvelle revue de Science missionnaire*, 1945-2, pp. 81-87.

## Conclusion

### ESPOIRS MISSIONNAIRES AU CONCILE

Dans notre analyse des idées qui visent à justifier une atténuation de l'élan missionnaire, nous aurions dû signaler, pour être plus complet, ce que certains concluent bien à tort des possibilités de salut des non-croyants ou de l'action de la grâce chez les non-chrétiens. Mais nous aurons l'occasion d'y revenir dans une recension du livre de Karl Rahner, « Mission et grâce », qui ne mérite pas ce reproche.

Il est clair que tous ces mouvements d'idées, ces confusions, ces erreurs ou ces exagérations aboutissent naturellement à désorienter et paralyser les aspirations missionnaires que Dieu suscite un jour ou l'autre dans le cœur de bien des jeunes chrétiens. La plupart se présentent avec une telle apparence de vraisemblance, de bon droit, de générosité et surtout, maintenant, de possession tranquille, qu'on ne voit guère comment des jeunes pourraient d'eux-mêmes se défendre de leur emprise paralysante. Les meilleurs choisiront la voie du témoignage silencieux, de la présence cachée, ou bien ils choisiront de partir comme assistants techniques, puisque cette mission-là n'est pas encore contestée, ou bien encore, faisant confiance à ce qu'on leur dit - qu'en n'importe quel ministère une vocation missionnaire peut également se réaliser - ils se donneront pour n'importe quel ministère, non sans traverser bientôt - s'ils n'ont pas lâché leur premier idéal - une épreuve analogue à celle que connaissent les missionnaires d'Afrique ou d'Asie empêchés de porter plus loin l'Évangile par l'urgence et l'importance des tâches paroissiales qu'on leur impose.

Les missionnaires ont beau n'avoir aucun doute sur l'actualité de leur mission de première évangélisation, ils ne peuvent combattre à armes égales les théories qui s'acharnent à l'arrière à nier leur raison d'être, pas plus qu'ils ne peuvent, tout seuls, sur leur champ d'action, se libérer des tâches de suppléance où s'enlise leur mission et se dilue leur vocation. C'est pourquoi ils espèrent dans le Concile.

Le premier don que les évêques puissent faire à la mission, la première façon de modifier radicalement les données du problème, c'est assurément de mener à terme l'effort de rajeunissement de l'Église qui s'est dessiné lors de la première session. Il ne faudrait pas que les évêques ignorent à quel point le sort de la mission est lié au succès de cette entreprise. Plus l'oiseau a de vie, mieux il chante ! Or l'Église est faite pour évangéliser tant qu'il y aura des hommes comme l'oiseau pour chanter tant qu'il y aura des arbres ! C'est pourquoi tout ce qui va à rendre plus de vitalité à l'Église profite nécessairement à la mission. Que notre Église retrouve, selon le vœu de Jean XXIII, les traits immaculés de sa jeunesse ardente ; qu'elle apparaisse plus visiblement au monde « une, sainte et catholique » et les peuples comprendront mieux qu'en elle se trouvent leur lumière et leur espoir ; les hommes de bonne volonté se sentiront émus d'étonnement et de nostalgie, premier pas vers la foi. La tâche des missionnaires au contraire est désespérée quand ils prêchent une Église une et que l'on voit les chrétiens divisés, une Église sainte et qu'on la voit affublée d'un masque de puissance et de richesse ; une Église catholique et voilà qu'ils doivent imposer

à leurs néophytes la langue, les rites, les systèmes théologiques et juridiques propres à l'Occident latin. Plus que tous les autres chrétiens, les ambassadeurs du Christ auprès des nations espèrent du Concile qu'il les aide à retrouver la force de l'unité, le dépouillement de la sainteté, la souplesse et l'ouverture de l'universalité.

Mais cela ne saurait suffire. Pour sortir d'un coup la mission de l'impasse, les jeunes églises de leurs difficultés et les vieilles chrétientés de leur léthargie missionnaire, il faut une mesure héroïque, un geste digne des successeurs des Apôtres. Les données que nous avons réunies laissent assez deviner ce que cette mesure pourrait être. Nous n'insisterons pas, la chose étant déjà évoquée et précisée en d'autres articles de ce cahier (cf. 252 ; 271-272 ; 282-289 ; 322 ; 326).

Quelle autorité l'Eglise aurait-elle pour convoquer l'Occident à une croisade contre la faim si elle-même se révélait incapable, en ce qui la concerne au premier chef, d'assurer une plus juste distribution des biens messianiques à tous les hommes de bonne volonté ?

A T H A N A S E

B O U C H A R D

C S S P

*bibliographie***CONCILE ET MISSIONS II**

Voir vingt premiers titres sur ce sujet dans « Spiritus » n° 16, p. 244.

**a/ premiers bilans**

21. BECKMANN J., *International Review of Missions*, janv. 1964, 83-88.
22. BIOT F., *Parole et Mission* n° 24, janv. 1964, 3-16.
23. BRULS J., *Eglise Vivante*, 1963-6, 419-434.
24. MASSON J., *Bull. (belge) de l'U.M.C.*, avril 1964, 65-71.
25. VIGNON J., *Annales de la Propagation de la Foi*, janv. 1964.
26. X., *Le Christ au monde*, 1964-1, 14-17.

**b/ positions de pères du concile**

27. AGAGIANIAN cardinal ; KOENIG cardinal ; FLORIT Mgr et 10 évêques d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine. Interviews recueillies par P. Gheddo. N° spécial de *Le Missioni cattolico-fiche*, 1963-12.
28. BLOMJOUS Mgr, *Les dimensions de la Mission, Perspect. de cath.*, 1963-3, 185-190 ; 1964-1, 51-58 : *Oecuménisme et conversions, I.C.I.*, 1<sup>er</sup> avril 1964.
29. DEGRIJSE T. R. P., *Le problème fondamental de l'Eglise à l'heure du concile Vatican II, Le Christ au monde*, 1963-1, 13-30.
30. DUD, BLOMJOUS, VAN STEENE, SARTRE, MERCIER, PAILLOUX, NN. SS., *L'Afrique du concile*, n° spécial de *Vivante Afrique*, mars-avril 1964.
31. GARRONE Mgr, *La mission de l'Eglise à l'heure du concile, M.E.P.*, mars 1964, 53-58.

32. GUERRY Mgr, *Collégialité épiscopale et Mission*, *La Doc. cath.*, 1-3-64, 317-320.
33. MELS Mgr, *Le problème des Missions dans l'Eglise*, *Bull. de l'U.M.C.*, oct. 1963, 186-194.
34. de PROVENCHÈRES Mgr, *L'Épiscopat (français) et les missions*, *Annales*, oct. 1963.
35. QUÉGUINER T. R. P., *Actualité et exigences des missions*, *Les Missions catholiques*, janv. 1964, 1-38.
36. SHEEN Mgr, *A plan for the missions*, *Worldmission*, 1963-3, 3-12 ; *Changed concepts of a missionary*, *ibid.*, 1964-1, 3-12.
37. de SMEDT Mgr, *Epistola apostolica ad sacerdotes*, *Bull. de l'U.M.C.*, avril 1963, 62-67. Cet appel à des volontaires *Fidei Donum* a été répercuté ensuite par le cardinal Suenens ainsi que par les évêques de Liège, Namur, Tournai, Anvers. Voir *ibid.* juil. 1963, 116-120 et oct. 1963, 178-179. Dans le même sens, l'évêque d'Aix-la-Chapelle a lui aussi écrit une « lettre missionnaire aux prêtres », traduite dans *Le Missioni cattolice*, 1964-4, 177-181. Il serait extrêmement important de savoir combien de volontaires l'Esprit Saint a poussé à répondre à ces appels explicites et courageux que nous espérons voir se multiplier dans toutes les vieilles chrétientés.
38. VAN CAUWELEART, *En attente de la percée missionnaire*, *Perspectives de cath.*, 1963-3, 191-195.

c/ autres études

39. BOURS Th. M., *Fin ou début de la mission ? Eglise Vivante*, 1963-6, 435-445.
40. COUTURIER Ch., *Problèmes missionnaires d'aujourd'hui*, *Les Missions catholiques*, janv. 1964, 31-50.
41. D'SOUZA J., *Les missions dans la perspective du concile œcuménique*, *Bull. de l'U.M.C.*, oct. 1963, 195-205.
42. GARDINI W., *La vocazione missionaria della Chiesa*, n° spécial de *Fede e Civiltà* (Parme) 1964-3. Petite synthèse de la théologie de la coopération missionnaire à partir d'un rappel de la mission universelle de l'Eglise ; la place et le rôle des instituts missionnaires n'est traité que par brèves allusions.
43. GHEDDO P., *Come sarà l'organizzazione missionaria di domani ? Le Missioni cattolice*, Milan 1964-3, 116-117 ; *I sacerdoti « Fidei Donum »*, *ibid.*, 1964-5, 237-242. Voir aussi *Nigrizia* (Verone) juin 1964, 32-33.
44. NOTHOMB D., *Missionnaires qui êtes-vous ? Missionnaires soyez vous-mêmes, Missionnaires que serez-vous demain ?* N° spécial de *Vivante Afrique*, janv.-fév. 1964.
45. PHILIPS G., *La promotion de la mission au rang d'Eglise locale*, *Bull. de l'U.M.C.*, oct. 1963, 206-211.
46. SANCHES J., *Sentido missionário do concílio ecuménico Vaticano II*, *Portugal em Africa*, mai-août 1963, 325-339.
47. X. *Les missions à l'heure du concile*, *Apostolat de la prière*, 1964-10 (Rome).

d/ numéros spéciaux de revues

Sur les problèmes missionnaires à l'heure du concile, plusieurs revues ont groupé des ensembles de réflexions et de données particulièrement suggestifs. Outre les n°s 16 et 20 de *Spiritus*, citons deux n°s de *Vivante Afrique* (1964, 1 et 2), trois n°s du *Bulletin (belge) de l'UMC* (avril, juil. et oct. 1963), deux n°s des *Missions catholiques* (juil. 1963 et janvier 1964), quatre n°s de *Le Missioni cattolice* (Milan, 1962, 5 à 7 ; 1963, 12), deux n°s de *Fede e civiltà* (Parme, 1961, 8 ; 1964, 3), *Eg i e Vivante* (surtout 1962, 1 et 1963, 6), *Perspectives de Catholicité* (1963, 3), *Les Informations catholiques internationales* (1<sup>er</sup> sept. 1963).

# LA CHUTE DES VOCATIONS MISSIONNAIRES EN FRANCE

Pour connaître l'évolution des vocations missionnaires masculines en France, le moyen le plus simple était d'interroger les instituts spécifiquement missionnaires, c'est-à-dire chez lesquels n'entrent que ceux qui ont le désir et l'intention de consacrer toute leur vie à la mission lointaine. Quoi qu'il en soit de leurs différences, c'est le cas pratiquement des cinq sociétés dont le présent graphique additionne les chiffres : Missions étrangères de Paris, Congrégation du Saint-Esprit, Missions africaines de Lyon, Pères Blancs et Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Il y a, bien sûr, d'authentiques vocations missionnaires qui se dirigent vers des ordres ou des congrégations non exclusivement missionnaires mais il serait difficile de les recenser exactement. Pour permettre une comparaison avec la courbe des ordinations sacerdotales des diocèses de France, on n'a pas tenu compte des vocations de frères missionnaires.

## **vocations et départs missionnaires**

La première courbe relève les entrées dans les noviciats et - pour les instituts qui n'ont pas de noviciat - les entrées au grand séminaire des missions. La courbe la plus importante est la deuxième qui donne le profil des « départs missionnaires » de prêtres; elle s'appuie sur les chiffres annuels d'ordinations sacerdotales de ces instituts, augmentés des quelques sujets qui seraient entrés comme prêtres et diminués de ceux qui ont reçu une affectation quasi définitive en France (ce cas ne se présente guère jusqu'ici que chez les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun qui avaient d'abord été fondés pour l'évangélisation du Berry). Mais ces deux retouches ne modifient que très peu le tracé général de la courbe de nos ordinations.

On constate entre ces deux premières courbes un parallélisme étonnant : sauf en 1952 et en 1959, les deux courbes fléchissent et se redressent ensemble, c'est-à-dire qu'il y a plus ou moins d'entrées au noviciat ou au séminaire des missions selon qu'il y a eu, cette année-là, plus ou moins de départs missionnaires. Coïncidence ou jeu de la grâce ?

#### en dessous de zéro depuis neuf ans

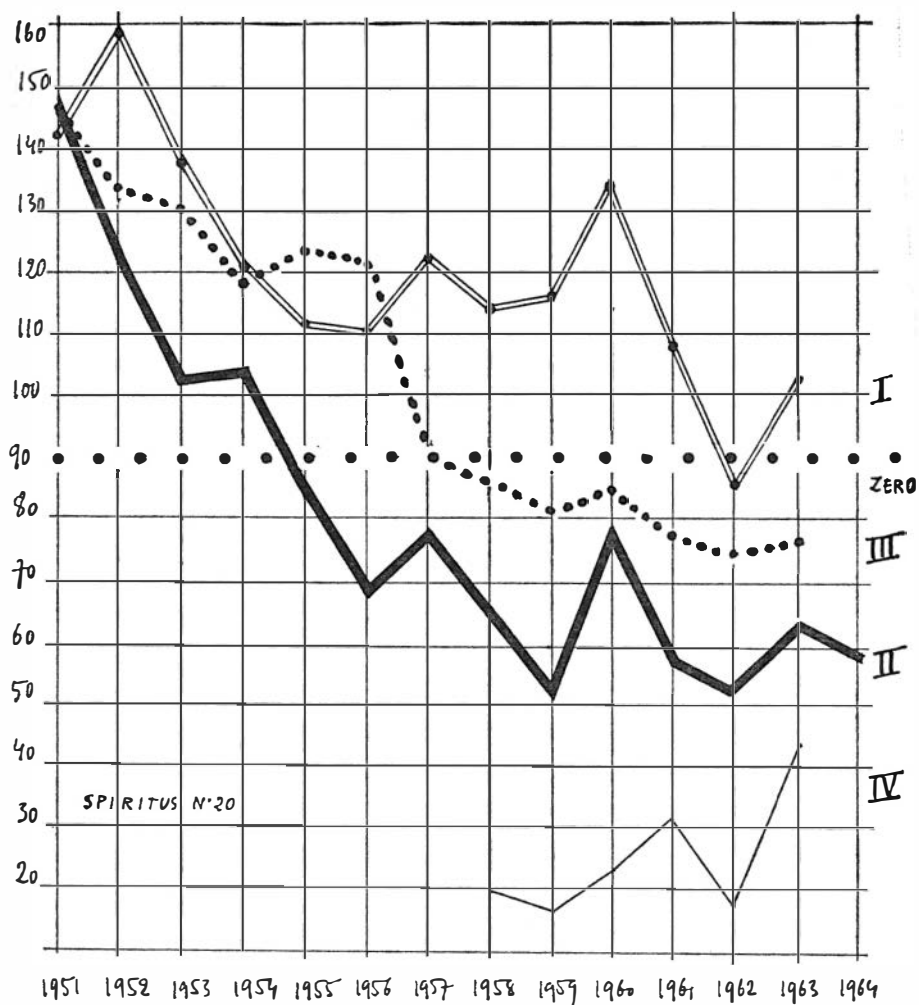
Nous avons introduit dans notre graphique un « niveau zéro ». Quand les départs missionnaires tombent et demeurent en dessous de cette ligne, on ne peut même plus espérer assurer la conservation du chiffre actuel de prêtres missionnaires français appartenant aux cinq instituts considérés (3.580 en 1963). Or, on sait bien que ce chiffre est déjà tragiquement inférieur aux besoins de l'évangélisation mondiale. Nous avons fixé ce niveau à partir du principe énoncé par Mgr Izard : Puisqu'« on estime normalement à 40 ans l'activité d'un prêtre (...), dix années d'ordinations doivent représenter le quart des prêtres incardinés, si l'on veut au moins conserver les mêmes chiffres »\*. Pour nos instituts, le total des ordinations des dix dernières années (1955-1964) est inférieur de plus de 200 au chiffre ainsi requis pour maintenir les effectifs. Ces estimations sont modestes car en fait la moyenne de vie des missionnaires risque bien d'être inférieure à celle du clergé de France et, pour en tenir compte, il aurait peut-être fallu placer beaucoup plus haut - entre 100 et 110 - le chiffre annuel d'ordinations permettant simplement de remplacer ceux qui tombent. Mais on voit assez que la situation est grave, d'autant que la courbe des entrées - qui se répercute avec pertes, cinq à neuf ans plus tard, sur celle des ordinations - est déjà elle-même descendue (en 1962) en dessous du niveau zéro.

#### vocations missionnaires et vocations diocésaines : l'échelle 1/7

La période 1946-1951 vit l'ordination des dernières vocations missionnaires éveillées avant la guerre de 1940, dans un climat qui leur était plus favorable. Cela explique que le chiffre de 1951 rejoigne et même dépasse légèrement celui qu'on obtient en additionnant les chiffres les plus élevés des divers instituts dans les années 1934-1938 (141). On sait que le clergé diocésain connut lui aussi sa meilleure année en 1938 avec 1.355 ordinations.

En divisant par 7 les chiffres annuels d'ordinations du clergé diocésain français\*, on obtient la courbe III qui présente l'avantage d'avoir, sur notre graphique, le même point de départ que la courbe des instituts missionnaires (1.028 : 7 = 147). Cela permet de comparer plus aisément l'allure générale des deux courbes et de constater ainsi que la baisse des vocations missionnaires a été, ces dernières années, plus brutale et plus rapide que celle des vocations diocésaines. Il est vrai que celles-ci étaient déjà bien inférieures, en 1951, à leur meilleur chiffre d'avant-guerre (1.028 contre 1.355), mais, si elles s'étaient maintenues au niveau de 1951, le clergé français conserverait pratiquement ses effectifs (pour lui, le « niveau zéro » se situe aux environs de 1.040) et, dans l'actuelle pauvreté du monde, peut-il demander mieux ? Au contraire, pour être dignes de la France missionnaire et répondre aux besoins, les chiffres d'ordinations missionnaires

\* R. IZARD, *La vitalité sacerdotale de la France de 1951 à 1960* dans la revue *Vocations*, octobre 1961, p. 81. C'est à cette étude que nous empruntons (p. 94) les chiffres qui ont servi de base au calcul de la courbe III jusqu'en 1960. Les chiffres des années 1961-1963 doivent encore être vérifiés avant de pouvoir être rendus publics ; le Secrétariat du Centre national des vocations a cependant bien voulu nous autoriser à les utiliser dans leur première approximation pour poursuivre la courbe à l'échelle 1/7.



- I entrées dans les instituts missionnaires MEP, CSSP, MSC, SMA, PB
- II ordinations et premiers départs missionnaires dans les mêmes instituts
- III ordinations du clergé diocésain français à l'échelle 1/7
- IV départs « Fidel Donum » pour l'Afrique et l'Asie (il faut y ajouter, avant 1961, une trentaine d'autres départs dont on ignore l'année exacte)

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964
I	144	159	137	120	112	111	123	115	117	136	109	87	102	
II	146	122	102	103	84	68	78	65	53	77	57	53	64	59
III	1028	936	908	825	868	845	623	601	568	595				
IV								20	16	23	32	17	44	

devraient regagner non pas le niveau zéro mais au moins le niveau de 1951. Compte tenu de l'accroissement de notre jeunesse, ils devraient même le dépasser. En tout cas, le rapport 1/7, vérifié en 1951, nous semble ainsi offrir plus qu'une simple commodité graphique. Il serait souhaitable qu'il y ait toujours, comme cette année-là, pour 7 ordinations dans nos diocèses au moins une ordination dans nos instituts. La courbe III montre comment auraient varié les ordinations missionnaires si nous avions toujours maintenu cette proportion. On voit que nous sommes loin de compte. Et pourtant, ce rapport 1/7, que d'aucuns trouveront sans doute excessif, n'est-il pas inférieur à celui que réalisent actuellement d'autres pays? Des recherches plus étendues seraient nécessaires pour l'établir, mais nous voyons qu'en Italie, où les ordinations du clergé séculier ne sont pas plus nombreuses qu'en France, un institut missionnaire compte cette année à lui seul 45 nouveaux prêtres, soit les 3/4 du chiffre total de nos cinq instituts (cf. « Nigrizia », juin 1964).

De toute façon, ce n'est sûrement pas par un malthusianisme des vocations missionnaires qu'on redressera la courbe des vocations diocésaines (voir ci-dessus, pp. 283-284).

#### la montée « fidei donum »

On nous dira sans doute que cette chute des vocations missionnaires est en passe d'être compensée par un nombre croissant de départs « Fidei Donum ». Cette montée, figurée par la courbe IV, est réelle et elle serait encore plus frappante si nous avions tenu compte des départs à destination de l'Amérique latine; mais nos instituts n'envoyant pas de sujets français dans les Etats de ce continent, le rapprochement des deux courbes eut été plus trompeur. Déjà, en effet, il fait illusion pour plusieurs bonnes raisons, longuement développées dans ce numéro. L'apport infiniment précieux des prêtres « Fidei Donum », bien loin de remplacer celui des missionnaires, devrait le compléter et le valoriser, en libérant ceux-ci des tâches de suppléance pour les rendre à leur fonction première. Au contraire, en cherchant dans la formule « Fidei Donum » un moyen de remédier à la diminution des vocations missionnaires, on fait doublement tort à la mission : 1° parce que la durée de séjour « Fidei Donum » étant en moyenne dix fois moindre que celle d'une vie missionnaire, il faudrait dix fois plus de départs « Fidei Donum » qu'il n'y a, chaque année, de vocations missionnaires manquantes ; 2° parce qu'en faisant croire à une équivalence des fonctions, on détourne de plus en plus les vocations missionnaires possibles, contribuant ainsi à aggraver la situation que l'on déplore.

L'article qui précède s'efforçait d'analyser les causes psychologiques de la désaffection qui frappe aujourd'hui, en notre pays, la vocation et les instituts missionnaires. L'un des meilleurs moyens, pour les instituts missionnaires, de redresser une telle situation, c'est de manifester ensemble leur vitalité spirituelle. Missionnaires, si nous voulons être suivis, il nous faut vaincre notre pudeur pour laisser deviner jusqu'en France les grâces que le Seigneur nous fait et la joie qu'il nous donne dans le support quotidien des difficultés de notre vocation. Puissent les quatre petites lignes rouges de notre deuxième page de couverture, tout en marquant une importante étape de notre effort, annoncer un progrès dans ce sens.

A T H A N A S E

B O U C H A R D

C S S P

## COURRIER DE LA REVUE

### encouragements

39 ■ Je viens d'achever la lecture du n° 15 de *Spiritus*. Mes sincères compliments, car par la profondeur, la vérité de ses articles, cette revue prend place parmi les premières (Mgr Couronne, Rodez, 2-8-63).

40 ■ Inutile de vous dire que votre revue est très appréciée chez nous. Tellement qu'ici au Conseil central de la Congrégation nous n'avons plus que quelques numéros, les autres ayant été prêtés à gauche et à droite... (R. P. L. Fosty, assistant général des Missionnaires de Scheut, 21-3-64).

41 ■ Je profite de cette occasion pour vous féliciter d'avoir lancé la revue *Spiritus* qui, me semble-t-il, a un rôle à jouer pour répandre des idées justes au sujet de la vocation missionnaire pour le plus grand bien des missions et des instituts missionnaires (T. R. P. Léon Volker, supérieur général des Pères Blancs, Rome, 24-3-64).

42 ■ Je veux vous dire combien j'admire *Spiritus* donc depuis les débuts je suis les progrès car je crois y avoir donné mon abonnement dès les premières livraisons... Ayant reçu ce matin même le dernier numéro de *Spiritus*, je suis plus convaincu que jamais de sa nécessité (T. R. P. Léo Deschâtelets, supérieur général des missionnaires oblats de Marie, Rome, 31-3-64).

43 ■ Les soucis et une pointe sinon de paresse au moins d'inorganisation font que je n'écris jamais à *Spiritus*. Je suis pourtant de cœur avec son but et ses efforts et vous souhaite bon courage (un missionnaire, sans doute parmi beaucoup d'autres, Guinée, 23-3-64).

### numéro 16 « évêques et missions »

L'article liminaire intitulé « Espoirs missionnaires au Concile » nous a vu plusieurs réactions autorisées que nos lecteurs seront heureux de trouver ici. Nous n'y répondrons que brièvement, le présent cahier apportant déjà par lui-même, sur la plupart des questions soulevées, les mises au point nécessaires.

44 ■ Le cardinal Suenens a pris connaissance avec le plus grand intérêt du

très beau numéro que la revue *Spiritus* a consacré aux « évêques et les missions ». Il vous en félicite bien vivement (8-10-63).

45 ■ C'est simple, riche et stimulant... Votre article si suggestif, qui résume tant d'articles récents, ne pourrait-il pas être distribué à quelques évêques ? (Mgr Etchegaray, Secrétariat de l'Episcopat, 10-10-63).

46 ■ Je vous félicite pour l'article « Concile et missions ». C'est un article éclairant et on doit vous être reconnaissant de l'avoir écrit. Puisqu'il est « à suivre », le moment n'est pas venu de demander des éclaircissements... Aujourd'hui, je veux simplement vous dire ma joie, ma satisfaction et surtout mon souhait de vous voir continuer à orienter *Spiritus* dans la direction que vous avez prise... Tenez bon en toute patience... et comptez sur la prière de tous vos amis... pour vous soutenir dans l'effort (Mgr Jadot, Secrétariat national des Œuvres pontificales missionnaires, Bruxelles, 7-12-63).

47 ■ En essayant de préciser la situation exacte et le rôle propre des missionnaires, je pense que vous avez fait œuvre fort utile et je souhaite vivement que les distinctions et mises au point que vous proposez soient acceptées partout. Nous sommes dans une confusion inextricable et grandement dommageable à l'œuvre d'évangélisation... On ne saurait trop désirer qu'à la suite du Concile soient effectivement constituées des équipes de spécialistes de l'évangélisation des infidèles dont il serait explicitement prévu, comme par exemple chez les Pères Blancs pour les Orientaux, qu'ils ne peuvent en aucun cas recevoir de charges pastorales.

Par contre, je garde une certaine réticence vis-à-vis du rôle propre des évêques dans les tâches missionnaires. Je pense que l'article du P. Colson, en précisant une fois de plus la nature et la fonction propre de l'épiscopat devrait conduire à préciser, et peut-être en un sens à restreindre, ce que vous dites (p. 239) : « N'êtes-vous pas les missionnaires primordiaux ?... » C'est une envolée oratoire ! A moins qu'on n'apporte immédiatement la précision de la dernière phrase du P. Grazi, citée en bas de la page 240. Mais dans ces limites et

*avec ces précisions, je suis en plein accord avec votre appel. Il faut que les évêchés (plutôt que les évêques pris isolément) se sentent effectivement concernés par l'organisation de l'évangélisation des infidèles et la création de nouvelles églises... Mais cela implique en contrepartie qu'ils aient voix au chapitre dans l'utilisation des équipes missionnaires spécialisées constituées sur les territoires de leur juridiction...*

*(Je vous redis) mon accord dans l'orientation de Spiritus (I. H. Dalmais, o.p., Paris, 27-10-63).*

- En effet, si tout évêque porte en principe en lui le charisme missionnaire, en fait il réserve le plus souvent l'essentiel de ses préoccupations et de ses moyens à l'entretien pastoral de sa chrétienté plutôt qu'à la fondation de nouvelles églises. A l'heure de la collégialité, cela n'est évidemment pas sans poser des questions à ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la Mission. Voir ci-dessus, p. 304.

48 ■ *Au sujet de la crise de la Mission, il me semble de plus en plus que nous n'en sortirons pas si nous ne mettons pas de plus en plus les laïcs en état effectif d'être missionnaires. Depuis quatre siècles, nous assistons à une hypertrophie des fonctions du prêtre dans l'Eglise. Il faut être prêtre pour faire n'importe quel, y compris pour être secrétaire ici ou là ; il faut des prêtres pour accomplir un tas de fonctions que l'on confiait autrefois aux laïcs, ou aux clercs non prêtres. Pendant le même temps nous assistons à une évolution du monde dans un sens de plus en plus complexe, de telle sorte que les prêtres peuvent de moins en moins aller partout (même s'ils vont dans tous les pays du monde !) et sont de fait, de plus en plus nulle part. Seuls les laïcs peuvent rencontrer les hommes là où ceux-ci font le monde d'aujourd'hui, dans leur métier, leurs inventions, leurs syndicats, leurs bureaux de planification, etc. Que ce soit en Afrique ou en Europe, que l'Eglise est loin de ce monde qui est le monde d'aujourd'hui ! J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire à propos de ce sympathique édito... (R. P. A.-M. Henry, o.p., directeur de « Parole et Mission », Paris, 8-11-63).*

- Nous sommes entièrement d'accord sur le fond (voir d'ailleurs ci-dessus page 238), pourvu que le souci de donner

aux laïcs engagés dans le temporel une âme missionnaire ne tourne pas en dépréciation de tous les laïcs, hommes et femmes, qui se sont portés volontaires pour consacrer toute leur vie aux tâches ecclésiales de la mission et que l'Eglise a fait prêtres ou catéchistes, ou bien a reçus comme religieux, religieuses et auxiliaires laïcs de la mission. La qualité missionnaire est un adjectif qui ne tiendrait peut-être pas longtemps sur les chrétiens s'il cessait un jour de s'en trouver parmi eux pour choisir de la faire tourner au substantif en y subordonnant tout le reste ! D'autre part, s'il est vrai que tout baptisé doit au Christ le témoignage de sa vie, est-il aussi certain que tous soient appelés à porter sa parole aux non-chrétiens ? (Voir ci-dessus pp. 301-302.) Alors que les Apôtres avaient institué le diaconat pour se réserver particulièrement le ministère missionnaire de la Parole, ne semblerait-il pas paradoxal de faire aujourd'hui de celui-ci l'apanage privilégié des laïcs ? Et l'expérience française de la Mission ouvrière ne montre-t-elle pas qu'une mission, même correctement fondée sur le laïc, ne peut normalement progresser sans la présence du prêtre aux premières lignes et d'abord en tant que porteur autorisé de la Parole ?

D'autre part, le cléricisme qu'on déplore est-il souvent autre chose - en mission surtout - qu'un cléricisme forcé, un cléricisme de misère ? Avec quel soulagement les missionnaires se déchargeraient de ces tâches non sacerdotales s'ils trouvaient des laïcs qui puissent et qui veuillent les assumer aux mêmes conditions qu'eux-mêmes, c'est-à-dire sans autre salaire que la nourriture et le logement (1 Tim. 6, 8). Il faut avouer qu'à moins d'un service temporaire de volontaires, cela suppose pratiquement chez ces missionnaires laïcs l'équivalent d'une vocation religieuse. On sait la position très nette là-dessus du théologien Karl Rahner : dès lors qu'une activité apostolique « absorbe toute la vie », elle n'est pas conciliable avec « le concept théologique de laïc » (cf. v.g. « Mission et grâce » II, p. 210). On peut aussi se demander, en règle générale, si le fait de gagner un salaire normal au service direct de la mission n'abîme pas la valeur de signe et de témoignage qui devrait s'attacher à ce travail (cf. « Dida-ché » 11, 13).

La vocation d'assistant technique est tout à fait autre chose ; elle respecte parfaitement l'être propre du laïc, c'est-

à-dire qu'elle le laisse vraiment laïc, mais aussi elle n'est pas à proprement parler une vocation missionnaire, car elle n'exige ni appel, ni mandat spécial. L'assistant technique chrétien est missionnaire à la façon dont tout chrétien doit l'être dans l'exercice même de sa profession, qu'il vive celle-ci en Europe ou bien dans le tiers-monde, qu'il soit ou non intégré dans telle ou telle association. Cela ne veut certes pas dire qu'une assistance technique fournie par des chrétiens ne puisse immensément contribuer aux progrès de la mission. La discussion au concile du « schéma 17 » doit ouvrir en ce sens des perspectives infinies à la mission du laïc chrétien. Dans le tiers-monde, le chrétien trouvera sans doute plus qu'ailleurs des occasions de concrétiser son esprit missionnaire au point de susciter peut-être autour de lui un embryon de communauté catéchuménale. On sait que, pour beaucoup d'historiens, les progrès de l'Évangile après la mort des Apôtres furent surtout le fait de laïcs sans mandat spécial, « sans autre force que leur foi et leur amour pour le Christ, (sans) autre mission que celle qu'ils pouvaient occasionnellement tenir de l'Esprit Saint » (G. Bardy). On peut compter que cet exemple n'est pas oublié et que les assistants techniques chrétiens, animés pour la plupart - grâce à des mouvements dynamiques et jeunes - d'un esprit missionnaire de haute qualité seront tous des laïcs vraiment missionnaires. Il n'empêche que ce rayonnement est accidentel par rapport à leur vocation première qui est celle tout simplement d'assistants techniques.

49 ■ *Je pensais précisément vous écrire pour vous dire combien votre dernier numéro m'avait intéressée... Il est vrai que l'universalité de l'Église n'est réalisée que de façon encore très imparfaite : de nombreuses zones restent à évangéliser et même des pays presque entiers, surtout en Asie, de même que des groupes sociaux importants, comme une bonne partie du monde technique. Il reste vrai cependant... que nous sommes entrés dans une nouvelle phase de l'histoire de l'Église qui se caractérise par le fait que maintenant les « jeunes églises » d'Afrique et d'Asie sont tout de même implantées au moins assez pour faire entendre leur voix... A l'heure actuelle, la plupart sont devenues capables de collaborer, elles aussi à leur propre mission, et elles sont appelées à jouer un rôle important dans l'incarnation de l'Église : recherche d'une théologie et*

*d'une liturgie autochtones, par exemple, ne peut se faire que par elles...*

*Que la mission reste spécifique, vous avez raison d'y insister. Et que les missionnaires ne soient pas appelés à des tâches de « pastoration » mais d'évangélisation, il me semble que oui... quoiqu'il soit parfois difficile à la pratique de délimiter une frontière précise entre les deux sortes d'activité... (et pourvu que la mission reste) en liaison avec les tâches de la pastorale, sous peine que la première évangélisation reste sans suite. (La Mission) doit jouir de sa liberté : oui, mais dans la collaboration avec l'Église déjà implantée... La question mérite certainement d'être approfondie, et peut-être devrions-nous faire effort pour le faire de façon plus théologique... (M<sup>lle</sup> G. Duqué, a.f.t., directrice de « Perspectives de catholicité », Bruxelles, 26-11-63).*

- La première évangélisation s'est toujours continuée forcément par une pastorale ; il est cependant actuellement des secteurs des jeunes églises où le stade de la première évangélisation est nettement dépassé et où les missionnaires continuent à remplir par suppléance des fonctions paroissiales qui absorbent tout leur temps alors qu'ailleurs, et souvent à côté, des zones entières attendent encore la première évangélisation. C'est là qu'est le problème, car il y a dans l'Église diversité de dons, diversité de fonctions et diversité de vocations. Il y a des tâches pour lesquelles les missionnaires peuvent être remplacés parce que ce ne sont pas des tâches spécifiquement missionnaires. Il y a des tâches pour lesquelles le clergé autochtone ne peut pas être remplacé parce que ce sont des tâches d'incarnation et d'enracinement de son église. Il y a des tâches enfin pour lesquelles il est urgent que des missionnaires soient libérés ou trouvés, de quelque nationalité qu'ils soient, parce que, lorsqu'il s'agit d'apporter les biens de la foi à un groupe humain qui en est encore privé, la nationalité du messager n'a pas à entrer en ligne de compte. Il est bien certain que la poursuite de l'œuvre missionnaire sur un continent quelconque doit se faire en collaboration avec l'église déjà implantée sur ce continent, mais sous quelle juridiction immédiate doit-elle être placée ? C'est là une autre question pour laquelle il ne semble pas que la meilleure solution ait déjà été définie. L'histoire de la Mission ouvrière en France même n'est pas sans enseigner sur ce point.

50 ■ *Tout à fait d'accord avec vous pour que le concile revendique pour les missionnaires un ministère « ad gentes » ; c'est pour les païens que nous sommes venus en mission. Et cependant, je crois qu'il ne faut pas négliger aussi notre rôle d'auxiliaires dans les églises confiées au clergé local. Dans les deux diocèses de Cotonou et d'Abomey, tous les curés-doyens, sauf deux, sont européens. Leurs occupations pastorales ne leur permettent pas, je crois, de consacrer beaucoup de temps à l'évangélisation des païens et pourtant ils sont indispensables à la vie de l'église locale au poste qu'ils occupent. Cela ne durera pas toujours, mais peu fort bien se prolonger de longues années, car la relève du clergé local ne monte pas vite... Ces confrères-là sont-ils missionnaires ? Je le crois, puisqu'ils travaillent au service d'une église qui ne peut encore se suffire à elle-même, qui n'est pas encore définitivement plantée. C'est pour eux, pour nous, qu'une véritable reconversion spirituelle s'impose... Mener l'apostolat au rythme africain, à la manière africaine, n'est pas facile. Jusqu'ici nous étions habitués à commander et à organiser à notre manière. Maintenant c'est fini. Cependant, je reste optimiste et je crois à une collaboration franche et fructueuse entre le clergé local et les missionnaires (R. P. Jean Bonfils, s.m.a., Dahomey, 12-12-63).*

51 ■ *Il y a un point faible et vulnérable, je crois, dans votre article. Vous ne cessez de dire que la vocation spécifique du missionnaire est l'évangélisation des païens. La thèse classique la rattache à l'implantation de l'Église. Si ceci est vrai, tous ceux qui collaborent à cette implantation, même si leur ministère est d'ordre pastoral, sont de vrais missionnaires. Le professeur d'un petit ou grand séminaire d'une jeune église, le moine qui forme d'autres moines, jusqu'à l'inspecteur de l'enseignement, le curé de paroisse et le frère bâtisseur, etc. si leur activité est ordonnée à l'implantation de l'Église dans un peuple ou l'Église (même canoniquement érigée en diocèse) ne l'est pas encore d'une manière stable, enracinée, tous ceux-là sont d'authentiques missionnaires. Quid ? (R. P. D. Nothomb, p.b., Rwanda, 20-11-63).*

- A partir d'un certain moment, ces tâches que l'on énumère, ne sont plus des tâches missionnaires, au sens spécifique du mot, mais bel et bien des tâches de suppléance remplies par des

missionnaires. Ce moment est sans doute impossible à situer exactement, mais quand il est vraiment passé, un missionnaire s'en rend bien compte au malaise qu'il éprouve à tenir un rôle qui n'est plus le sien, à moins que les tâches de suppléance qu'il s'est habitué à remplir aient épuisé sa vocation première. Cette difficulté est née principalement d'un décalage entre la multiplication des nouvelles communautés chrétiennes et la multiplication, infiniment plus lente, du clergé autochtone. Et de ce décalage, le principal responsable n'est pas - comme on l'a trop laissé entendre - la carence des missionnaires mais bien l'obligation qu'on leur a faite d'appliquer à des églises naissantes un système de recrutement et de formation du clergé bien inconnu des Actes des Apôtres et conçu pour des églises ayant derrière elles des siècles de chrétienté. Maintenant que les anciennes églises prennent conscience de leur devoir d'assister temporairement les jeunes églises pour aider à leur enracinement par une meilleure répartition du clergé, il est d'une nécessité vitale pour les instituts missionnaires de saisir cette chance qui leur est offerte de se décharger des tâches de suppléance pour courir à nouveau vers les moissons abandonnées. D'ailleurs notre dernier correspondant a fait sien ce point de vue dans les excellents articles qu'il a donnés depuis à « Vivante Afrique » en janvier 1964 : « Missionnaires qui êtes-vous ? », « Missionnaires soyez vous-mêmes ! », « Missionnaires que serez-vous demain ? ». Citons-en ces quelques passages : « Il reste légitime d'estimer que ceux qui sont plus directement consacrés à l'évangélisation des non-chrétiens réalisent plus exactement la vocation spécifiquement missionnaire... Il est de loin souhaitable que les prêtres locaux ou, par suppléance, les prêtres prêtés par d'autres diocèses prennent en charge (les) leviers de commande de la vie diocésaine. Il est aussi normal que la « cure d'âmes » des communautés chrétiennes soit davantage confiée aux prêtres diocésains locaux ou étrangers... Ceux-ci (prêtres « Fidei Donum ») devraient de toute urgence pouvoir se multiplier sous peine de voir se compromettre l'avenir même des nouvelles chrétientés... Ainsi, plus ils seront nombreux, plus les missionnaires de profession pourront enfin se consacrer aux non-chrétiens et réaliser leur vocation propre. Etouffée, pour ainsi dire, par l'exigence immédiate des activités pas-

torales, l'avancée missionnaire pourra reprendre sa course à peine commencent ».

52 ■ *On ne peut qu'être d'accord avec vous sur la nécessité urgente de rendre à leur tâche propre de messagers de l'Évangile tant de missionnaires accaparés par le soin des fidèles. J'aurais souhaité cependant une opposition moins tranchée entre « évangélistes et pasteurs » (p. 235). Car s'il est profondément regrettable de voir tant de missionnaires complètement absorbés par leurs chrétiens, il me paraît utopique de rêver de purs hérauts de l'Évangile, sans responsabilité pastorale. La Mission embrasse en effet toutes les étapes de la conversion ; elle travaille à former une communauté de foi et de charité sans laquelle l'évangélisation perdrait elle-même son support, son moyen et son signe principal. La Mission doit poursuivre la formation de laïcs apôtres, de familles religieuses et surtout d'un clergé autochtone, jusqu'à la naissance d'une véritable église locale. La notion « d'apostolat direct » auprès des non-chrétiens, quand il s'agit du prêtre missionnaire, risque de court-circuiter le rôle irremplaçable des apôtres laïcs. Or susciter ceux-ci, les soutenir spirituellement... que ce soit ou non dans le cadre paroissial, n'est-ce pas faire œuvre à la fois pastorale et missionnaire ? (R.P. A. Marillier, m.e.p., directeur du Centre de Documentation pastorale des Missions étrangères de Paris, Paris, 22-1-64).*

- Nous ne pensons pas que le missionnaire puisse partout, à travers le monde, appuyer son action sur une communauté eucharistique pré-existante puisqu'il est venu précisément pour la fonder et qu'à ses débuts, cette communauté eucharistique, sur le plan local, se réduit à lui-même, qu'il soit prêtre ou laïc. Mais bien sûr, Dieu donnant fécondité à sa parole, cette situation ne saurait normalement se prolonger longtemps et à partir du moment où apparaît aux yeux un embryon d'église, il est bien certain que le missionnaire remplit l'essentiel de sa tâche d'évangélisation en faisant de sa communauté « un signe levé parmi les nations », en y suscitant des apôtres laïcs, etc. Mais nous maintenons que lorsque cette communauté vivante prend de l'importance, que l'administration des sacrements, la catéchèse, le souci des œuvres paroissiales prennent tout le temps du missionnaire devenu curé et pasteur, il est préjudiciable à la mission, comme d'ailleurs au bien de cette jeune

église, que le missionnaire ne puisse y passer la main à un prêtre tiré du sein de cette communauté.

Même en France, on se rend compte de plus en plus que la paroisse n'est peut-être pas le point d'appui institutionnel idéal pour les tâches missionnaires et qu'il y a place, à côté d'elle, pour d'autres structures « où tout (soit) mis en œuvre pour la rencontre de l'incroyant » (cf. M. Peuchmaurd, o.p., dans « Parole et Mission » n° 25, pp. 305-310). Voir ci-dessus p. 303.

53 ■ *J'ai lu avec une telle satisfaction votre article « Espoirs missionnaires au Concile » que je ne puis m'empêcher de vous dire combien je suis d'accord avec vous ! Il y a vraiment à l'heure actuelle quelque chose à défendre. Une étincelle à faire jaillir, un idéal à maintenir. La vocation proprement missionnaire est, comme vous le dites, quelque peu méconnue... On nous croit sclérosés, incapables d'adaptation... On ne dénierait quand même pas aux missionnaires cette aptitude qu'ils ont clairement manifestée de faire naître l'église là où elle n'était pas... Actuellement, si j'avais un ou deux missionnaires avec moi, mais des types qui soient vraiment missionnaires et qui en veuillent, nous pourrions ensemble fonder une mission nouvelle en pays Z. et pousser encore plus loin... Ma situation a ceci d'inconfortable que les œuvres créées sur place et vraiment nécessaires m'accaparent et tous les efforts que je fais depuis dix-huit ans pour ouvrir le pays Z. risquent d'aboutir à un échec faute de missionnaires. Les premiers chrétiens, les écoles et leurs écoliers appellent un prêtre parmi eux... mais hélas ! on ne voit plus arriver de Spiritains... Qu'on donne donc les commandes (aux prêtres africains) et qu'on s'en aille ailleurs, mais alors, comme vous le proposez, que les diocèses des pays chrétiens envoient des prêtres chargés de seconder les Africains dans le ministère paroissial... Trouvez-moi un missionnaire qui viendrait pour cela : une fondation (R.P. X., Sud-Cameroun, 2-12-63).*

54 ■ *Permettez à un vieux broussard - vingt-deux ans de Sénégal - de vous remercier de votre courageux article « Espoirs missionnaires au Concile ». Il est bourré de solides vérités et les statistiques qu'il révèle, pour être pénibles, correspondent à la réalité. Sur les 115 prêtres que nous sommes à Dakar, combien de missionnaires « au sens propre » ? Je n'en trouve pas dix et c'est*

grave, puisque près de 250.000 Sérères animistes nous attendent qui dans dix ou vingt ans auront versé vers l'islam! Sans doute les 105 autres ont des préoccupations « missionnaires ». Chaque paroisse de ville a ses catéchismes en différentes langues, baptise des adultes qui devraient, revenus au pays, devenir apôtres. En ce sens, l'activité du clergé de ville a une efficacité missionnaire indirecte. Mais la mission souffre du manque de personnel. Nous faisons de l'entretien... Pourquoi le clergé africain se montre-t-il si réservé, si timoré même, dans cette « africanisation » liturgique? S'il reste dans les villes, il ne retrouvera jamais le génie de la brousse dont il a été sévré par ses longues années de séminaire. Au Sénégal, plusieurs prêtres africains ne connaissent plus leur langue maternelle et parlent wolof, la langue véhiculaire du pays.

J'aimerais connaître aussi le nombre de prêtres qui ont choisi la formule lebbienne, surtout le nombre de ceux qui servent effectivement en pays de mission.

Je n'aime guère cette formule : « envoi émanant d'un évêque en accord avec le Pape » (p. 278). Jusqu'ici notre mandat venait directement du Pape par la Propagande. Cette même Propagande nous a demandé de rester sur place. Il y a eu glissement de l'autorité hiérarchique, mais nous restons encore en vertu du mandat du Pape. Nuance de mots!...

Je profite de l'occasion pour vous dire qu'en Afrique je lis entièrement Spiritus et que j'y trouve une saine nourriture pour l'intelligence et le cœur (R. P. A. Pouget, c.s.sp., Sénégal, 9-11-63).

- Vos dernières lignes touchent à une grave question pour laquelle on souffre aujourd'hui de n'avoir pas de réponse claire : « Qui est-ce qui peut envoyer en mission? » Le T.R.P. Quéguiner a récemment attiré l'attention sur ce point. « Presque du jour au lendemain, écrit-il, le nombre des Mandants s'est décuplé! Les congrégations qui furent pendant des siècles les instruments de la Mission tendent, au moins en apparence, à devenir superflues. En tout cas il leur sera difficile de survivre si ce mouvement s'amplifie. Est-il souhaitable pour le bien de l'Eglise et des âmes, que ce mouvement s'amplifie? Telle est la question capitale. Si la réponse est affirmative, les congrégations disparaîtront. Si la réponse est négative, une réorganisation de l'action missionnaire est à envisager. » (« Les Missions Catholiques », janvier 1964, p. 36.) Mais voyez

déjà les paroles du Pape, mises en exergue de ce cahier.

55 ■ J'ai fortement apprécié votre bel article « Espoirs missionnaires au Concile » qui contient d'excellentes choses... (Malheureusement) les évêques missionnaires sont très divisés... (R. P. A. Seunois, o.m.i., Rome, 6-12-63).

- Hélas! Mais cela s'explique. Les évêques dits « missionnaires », parce qu'ils sont à la tête de jeunes églises qui étaient jusqu'ici considérées comme pays de mission, sont devenus des pasteurs comme tous les autres évêques résidentiels du monde et, comme eux, se soucient avant tout des chrétiens dont ils ont directement charge d'âme. Ce sont leurs diocésains. Or, presque partout, le soin de ces diocésains dépasse déjà tragiquement leurs possibilités et leurs moyens. Dans ces conditions, on peut douter que ces évêques soient, dans leur ensemble, les mieux placés, pour penser à l'échelle de la terre entière les problèmes proprement missionnaires et leurs exigences. C'est pourquoi il nous paraît souhaitable que le Concile accorde meilleure audience en cette question aux responsables des instituts missionnaires.

56 ■ Votre article du n° 16 est excellent : mais il faut expliciter (R. P. P. J. de Menasce, o.p., Paris, 22-4-64).

57 ■ J'ai lu avec le plus vif intérêt le numéro de Spiritus que vous avez bien voulu m'offrir... Il me semble tout à fait opportun de publier un autre numéro sur les Missions au Concile... Il ne faut pas hésiter. Il est nécessaire de souligner l'urgence et l'ampleur de la tâche missionnaire, en particulier sa spécificité comme l'a dit le R. P. Volker au Concile. (Sa) communication n'a pas obtenu l'effet, du moins pas tout l'effet souhaitable. Du reste, les sociétés uniquement missionnaires doivent affirmer leur rôle et leur volonté éclairée d'adaptation aux conditions actuelles de la pastorale... Il y a là un chapitre délicat, urgent, qui intéresse trop les missions et les sociétés elles-mêmes pour être laissé de côté (S. Exc. Mgr V. Sartre, s.j., vice-président de la Commission conciliaire des Missions, 15-2-64).

- Cet appel nous a décidés à déranger notre programme pour publier le présent cahier. Puisse celui-ci ne pas trop décevoir ceux qui savent les risques que court aujourd'hui la Mission.

L A D I R E C T I O N

## LECTURES MISSIONNAIRES

BECKMANN (Jean), s.m.b. : **La Congrégation de la Propagation de la Foi face à la politique internationale.** Tiré à part d'un article paru dans la « Nouvelle Revue de Science Missionnaire », Schöneck-Beckenried (Suisse). 1963-4, pp. 241-271.

Le P. Beckmann est le premier à nous donner une synthèse sur un sujet fondamental dans l'histoire des missions : l'attitude de la Propagande face aux puissances européennes ou autres.

Dans une première partie, il rappelle les conditions dans lesquelles fut établie, en 1622, une nouvelle Congrégation, pour prendre la direction de toutes les missions catholiques. Le document capital où s'exprime la doctrine du nouveau dicastère, l'Instruction de 1659 aux vicaires apostoliques\*, prescrit aux évêques de rester à l'écart des affaires politiques et de former partout un clergé autochtone. Ensuite, le P. Beckmann étudie l'Empire espagnol. D'après la Propagande, c'est au Nonce de Madrid qu'il revenait de s'occuper des missions en Espagne et dans les possessions espagnoles du Nouveau Monde. En fait, le Conseil des Indes n'accepta pas ce point de vue et se réserva la direction effective des missions. L'ouvrage de Jean de Solorzano Pereira : « De Indiarum Jure » codifiait le régéralisme espagnol en affirmant que le roi était, de droit, Vicaire du Pape dans les Indes. Dans les territoires portugais, l'opposition à la Propagande, au nom du « Padroado », ne fut pas moins vive. La Congrégation voulait garder la direction spirituelle des missions, tandis que leur entretien matériel serait laissé à la charge des puissances patronales. Le Portugal ne l'entendait pas ainsi. Les vicaires apostoliques français nommés en 1658 s'étaient mis entièrement à la disposition de la S. Congrégation ; mais, en 1685, un groupe de Jésuites français fut envoyé en Chine par Louis XIV, en sorte qu'il s'institua ainsi un protectorat français des missions. L'Angleterre, où le protestantisme est religion d'Etat, s'est toujours montrée bienveillante pour les

missions catholiques. Par le traité de Whampo, en 1844, la France devint protectrice des missions en Chine. Puis l'Allemagne obtint le même protectorat pour ses nationaux, et enfin l'Italie, en 1902.

Le P. Beckmann met en relief l'esprit de suite dont a fait preuve la Propagande jusqu'à l'institution de la hiérarchie en Inde, au Japon, au XIX<sup>e</sup> siècle, suivie, au XX<sup>e</sup>, de la nomination d'évêques autochtones. Ce travail permet de suivre la pensée de la Propagande et la difficulté des réalisations. Les ouvrages cités en note sont extrêmement nombreux et constituent une bibliographie presque complète du sujet. Mais pour le traiter dans son ensemble, il faudrait des études de détails qui manquent encore ; du reste, de nombreux documents dispersés dans différents pays n'ont pas été publiés à ce jour, ni même analysés. Parmi ceux qui sont publiés, certains ont cependant échappé à l'auteur, par exemple, ceux qui concernent le projet d'expansion du patronage portugais au Siam, à la Cochinchine et au Tonkin, bien qu'ils soient cités par A. Launay dans son « Histoire de la Mission de Siam » (Documents historiques, T. II, Paris, 1920, pp. 188-201). Cette initiative venait évidemment du Portugal, mais la Secrétairerie d'Etat semble bien l'avoir acceptée et la Propagande, principale intéressée, fut pour le moins assez passive dans cette affaire. Il en résulte que sa position ne fut pas toujours aussi ferme que l'assure le P. Beckmann.

Pour ma part, je reprocherai encore à celui-ci une insuffisante critique de ses sources. Parmi les ouvrages auxquels il se réfère, des thèses missiologiques souvent sujettes à caution semblent bénéficier du même crédit que des faits incontestables ou des collections de documents. Le P. Beckmann parle du « protectorat français » avec plus de nuances qu'on ne le fait habituellement. Mais les missiologues qui s'acharnent sans mesure contre le traité de 1844 oublient souvent qu'il assurait aux missionnaires de toute nationalité la liberté de l'évangélisation, précédemment interdite sous peine de mort. A supposer que la France, à la suite de la récente reconnaissance de la Chine Populaire, obtienne la permission pour tout missionnaire catholique d'exercer librement son ministère en Chine, à condition seulement de

\* H. CHAPPOULIE a donné une édition critique de cette Instruction dans *Rome et les Missions d'Indochine*, vol. I, Paris 1943, pp. 392-402. Plusieurs manuscrits ont échappé à son attention, en sorte qu'une nouvelle édition serait désirable.

recourir, en cas de conflit, à la protection de l'Ambassadeur de France, sans doute trouverait-on encore des doctrines pour condamner sans rémission un traité si partial à leurs yeux...

Pour revenir à l'étude du P. Beckmann, cette confiance accordée trop libéralement à la chose imprimée aboutit parfois à des positions insoutenables. Ainsi, l'auteur, à propos de l'opposition rencontrée par Mgr Luquet (p. 267), tire des conséquences que j'ai déjà eu l'occasion de rejeter ici-même (*Spiritus*, n° 16, p. 328). Dans la note 107, p. 270, il prend comme base de départ pour juger une soutenance de thèse en Sorbonne, un compte rendu paru dans l'« Ami du Clergé » en 1962, p. 558. La bonne foi de l'« Ami du Clergé » a évidemment été surprise, car ce compte rendu est une démarcation presque littérale de celui que j'ai publié moi-même dans « Epiphanie » (128, rue du Bac, Paris, 1962, n° 8, p. 805). Mais le signataire, qui n'assistait pas à la soutenance, s'est permis d'ajouter des détails imaginaires. Ce sont précisément ces textes inauthentiques qui servent de base à l'argumentation du P. Beckmann. Eussent-ils été exacts, ce qui n'est pas, qu'il faudrait encore tenir compte du genre littéraire. Les questions posées par un jury ne reflètent pas nécessairement une position doctrinale : ce sont surtout des objections destinées à obliger le candidat à s'exprimer sur un point déterminé.

Une dernière remarque concerne la traduction française : elle laisse parfois à désirer (par exemple, l'usage du mot « respectivement », p. 243, l. 8 et 23), et les erreurs de typographie y sont nombreuses (par exemple, p. 245, § 2, l. 4 : 1922 au lieu de 1622).

Malgré ces quelques réserves, l'article du P. Beckmann, synthétique et très documenté, est un de ceux qui font avancer l'histoire des missions, et ce n'est pas un léger mérite.

J E A N G U E N N O U M E P

TCHIDIMBO (Mgr Raymond-Marie),  
c.s.sp., archevêque de Conakry :  
**L'homme noir face au christianisme.**  
Ed. Présence Africaine (coll. « Culture et religions »), Paris 1963,  
13,5 × 18,5 cm, 124 pages.

Si quelqu'un veut savoir ce que signifie « catholique », qu'il ouvre ce petit livre. Il n'y trouvera pas, de ce beau mot, une définition de manuel mais

pourra y admirer l'harmonieuse et amicale description de ses composantes. Attention à l'histoire, permanence toujours neuve du passé, universalité de l'intérêt et de l'amour, respect de chaque personnalité, individuelle, nationale ou culturelle, franchise du regard et charité du jugement, compréhension des hommes et de leurs limites, foi en la présence unifiante de l'Esprit et confiance en l'homme, patience et dynamisme, sérénité et audace... autant de traits qui caractérisent la pensée et le cœur de cet évêque aussi purement « Homme Noir » que prêtre catholique, aussi tendrement fils de sa famille terrestre que fidèle religieux spiritain.

Tout est positif dans ces pages, tout construit. Même l'amical reproche et le loyal aveu. Le souvenir du passé n'est entrepris que pour édifier l'avenir dans la docilité à l'Esprit, à la volonté du Christ, à l'Eglise.

Pas l'ombre d'un ressentiment n'assombrit la reconnaissance des faiblesses des anciens ; pas de complexe dans l'examen des affrontements présents ; pas trace d'un enthousiasme précipité dans l'évocation des espoirs d'avenir. Tout respire le réel, l'équilibre, le bon sens, la paix, l'Esprit Saint. Tout est si spontanément catholique et si authentiquement africain.

Après avoir dessiné « les dimensions de l'Eglise », Mgr Tchidimbo situe « l'Homme noir dans l'Eglise catholique », puis en trace la vocation : celle d'être « serviteur de tous ses frères humains ».

Esquisse simple, dont la modestie trahit l'aisance et la vérité. Il n'y faudrait pas chercher un « manifeste » ni une étude savante ni un réquisitoire ni un plan quinquennal mais simplement un témoignage et un miroir où contempler, dans le concret, le portrait de l'homme catholique.

D O M I N I Q U E N O T H O M B P B

LAFON (Michel) : **Le père Peyriguère.**  
Ed. du Seuil, Paris 1963, 13 × 18,5 cm, 190 pages.

La figure du P. Peyriguère, mort dans le Sud marocain en 1959, va grandir avec le temps. Sur certains points, ce disciple du P. de Foucauld est plus complet et plus grand que son maître. Son continuateur esquisse une biographie courte mais dense qui peut servir de livre de méditation missionnaire. Qui fait souhaiter aussi la publication pro-

chaîne et intégrale des écrits trop rares du Père (deux livres ont déjà paru au Centurion; voir *Spiritus* n° 12, pages 325-326).

Quelques exemples. « Que c'est bon de ressembler à notre Christ : le jour, des pauvres et des malades; la nuit, la rencontre et les entretiens avec le Père. » « ...je sais par quoi le missionnaire est le plus grand, c'est en ce qu'il est seul. » Il porte « le poids écrasant d'être à lui tout seul toute une chrétienté... Il est le premier-né de ceux qui naîtront dans les siècles » (p. 10). « Le travail devient entrevue avec Dieu, entretien avec notre Christ » (p. 13). « Cette messe, je la dis tout seul mais je ne suis pas tout seul... Je suis, à moi tout seul, tout le Corps mystique priant et immolé. »

« Oh! ce réalisme chrétien qui, à chaque instant, veut que notre pauvre vie chemine de concert avec la vie du Christ, ce réalisme chrétien, qui est tout le P. de Foucauld, comme je le découvre à fond au milieu de nos pauvres! » (p. 94).

« Je sens tellement que le message du P. de Foucauld est, pour la reconquête chrétienne de la France, d'une urgence tragique, d'une importance formidablement vitale. Cette doctrine de préconquête, de travail prémissionnaire, qui est le vrai message foucauldien, c'est pour les missionnaires de France que j'essaie de la mettre au point » (p. 144).

A N D R E R E T I F

**TEMPELS** (Placide), o.f.m. : **Notre rencontre**. Centre d'études pastorales, B. P. 724, Simete, Léopoldville 1963. 13,5 × 20,5 cm, 208 pages.

Rarement livre aura mieux mérité son titre, rarement aussi livre aura été plus étrangement composé. Il vaut mieux dire que c'est un recueil d'études diverses. Pas divergentes pourtant, car toujours revient l'idée de rencontre. L'auteur bien connu de « La philosophie bantoue » résume son expérience missionnaire et catéchétique dans ce mot : rencontre du prêtre et de ses ouailles, de Dieu et de l'homme, de Dieu et de Marie, de Joseph et de Marie, de l'homme et de la femme, etc.

Cet ouvrage nous livre un enseignement précieux pour la mission. Nécessité de connaître les hommes vivants, de les rencontrer sur leur terrain, de deviner leur mentalité profonde, leurs besoins inexprimés. Les Bantous désirent par-dessus tout la vie, la fécondité, l'union vitale avec les autres êtres. Le Christ

vivant sera présenté comme l'accomplissement personnel de ces trois aspirations fondamentales. Le missionnaire vivra en communion avec ses gens et accomplira leur être. En retour il s'accomplira et s'épanouira jusqu'au fond de lui-même. « Et, moi-même, je puis leur dire que je me réalise intensément dans cette paternité vivante qu'ils me donnent. Par eux, avec eux et moi, je deviens sollicitude vivante, paternité vécue... et je puis leur dire : maintenant je suis! Je suis (intensément) parce que vous êtes en moi » (p. 206).

Un livre émouvant, riche d'une belle expérience, que les missionnaires savoureront avec profit.

A N D R E R E T I F

**ELIADE** (Mircea) : **Aspects du mythe**. Ed. Gallimard (coll. « Idées »). Paris 1963. 11 × 16,5 cm, 250 pages.

L'auteur de cet ouvrage, d'origine roumaine et professeur à l'Université de Chicago, est un des plus éminents spécialistes de cette science toujours mouvante qu'est l'Histoire des Religions. Il a, d'ailleurs, publié, il y a quelques années, un **Traité d'Histoire des Religions** qui fait autorité. Dans le volume format livre de poche, que nous présentons, il étudie les aspects du « mythe », ce mot n'étant pas pris dans son acception courante de « fable » ou de « fiction », mais comme désignant une histoire estimée vraie par ceux qui y croient, et ayant pour eux une valeur significative, exemplaire et sacrée. L'auteur décrit à grands traits les mythes les plus caractéristiques, depuis ceux des peuples primitifs et des grandes civilisations historiques jusqu'à ceux qui se retrouvent, parfois sous une forme inattendue, dans le christianisme et la mentalité moderne. Le tout est illustré de nombreux exemples, empruntés aux cultures les plus diverses, et de commentaires critiques et philosophiques d'un grand intérêt. Pour qui ne peut aborder les nombreux et épais volumes que les spécialistes consacrent d'ordinaire à ces questions, ce petit livre, clair et qui se lit allégrement, fournira une excellente initiation. Pour les missionnaires, qui sont en contact avec les religions non chrétiennes et avec la mentalité dite « primitive », il présente une utilité spéciale : il les aidera à situer certaines attitudes religieuses qu'ils risqueraient de ne pas comprendre ou de mal interpréter.

J O S E P H B O U C H A U D C S S P

# LIVRES REÇUS A LA RÉDACTION

Parus en 1964, sauf indication contraire. Plusieurs de ces ouvrages seront analysés dans nos prochains numéros.

## PAROLE DE DIEU

LE DEAUT (Roger), c.s.sp. : **La Nuit Pascale. Essai sur la signification de la Pâque juive à partir du Targum d'Exode XII, 42.** Ed. de l'Institut Biblique Pontifical (Coll. *Analecta Biblica*, 22), Rome 1963, 424 pages.

DEISS (Lucien), c.s.sp. : **Synopse de Matthieu, Marc et Luc avec les parallèles de Jean.** Tome I. **Introduction, notes et vocabulaire.** Ed. Desclée de Brouwer (Coll. *Connaitre la Bible*), 192 pages.

● La nouvelle synopse du P. Deiss, présentée dans notre numéro 18 (pp. 95-96), s'accompagne d'un volume explicatif qui en éclaire et enrichit l'usage. Le sous-titre indique les trois parties de cet ouvrage. L'introduction ne s'égare ni dans l'histoire du problème synoptique ni dans la recherche d'une solution nouvelle, mais dégage fort heureusement la composition littéraire et surtout la portée doctrinale des évangiles. L'auteur travaille depuis longtemps à un commentaire scientifique de Matthieu : dans les notes, il nous donne les prémices de ces recherches tout en restant attentif à l'apport spécifique de Marc et de Luc. Le vocabulaire qui ébauche des thèmes bibliques facilitera au lecteur l'étude personnelle. Bref, nous disposons, grâce aux deux volumes du P. Deiss, d'un instrument de travail nouveau et remarquable. F. G.

GROSSOUW (W.-K.) : **Spiritualité du Nouveau Testament.** Traduit du néerlandais. Ed. du Cerf, Paris, 226 pages.

● L'auteur - professeur du N. T. à l'université de Nimègue, bien connu, au-delà des frontières de son pays, par son livre de méditations traduit en plusieurs langues - essaie de façon plus systématique dans le présent ouvrage « d'édifier la spiritualité chrétienne sur quelques idées maîtresses du Nouveau Testament ». Les Synoptiques, saint Paul et saint Jean sont interrogés successivement. Pour parler de Jean, W.-K. G. était spécialement préparé par plusieurs publications antérieures dont nous trouvons ici dégagé l'enseignement spirituel. F. G.

SCHNACKENBURG (R.) : **Le message moral du Nouveau Testament.** Traduit de l'allemand par Fr. Schancn. Ed. X. Mappus, Le Puy et Lyon, 368 pages.

● R. Schnackenburg, un des exégètes allemands les plus en vue, est déjà connu du public français par son ouvrage *La Théologie du Nouveau Testament* (1961). Délaissant l'ordre habituel à nos manuels de morale, l'auteur commence par étudier les lignes directrices fondamentales données par le Christ, telles que nous les trouvons dans les évangiles (pp. 19-152) ; il passe

ensuite à l'enseignement moral de l'Eglise primitive en général (quand le message de Jésus prédicateur cède la place à celui du Christ prêché et que le don de l'Esprit devient le fondement de la vie chrétienne (pp. 153-233), et termine par les directives et les applications formulées par Paul, Jean et quelques autres fortes personnalités (237 ss). *Spiritus* se doit de relever plus spécialement le paragraphe intitulé : « L'expérience de l'Esprit et son rayonnement sur le comportement moral » (pp. 153-161). La bibliographie a été spécialement mise à jour pour le lecteur français qui trouve ici une synthèse remarquable. F. G.

SCHNACKENBURG (R.) : **L'Eglise du Nouveau Testament.** Traduit de l'allemand par R.-G. Oechslin. Ed. du Cerf (Coll. *Unam Sanctam*, 47), Paris, 220 pages.

● Paru après *Seigneurie et Règne de Dieu*, cet ouvrage met à notre disposition un inventaire méthodique du donné néo-testamentaire. Il ne laisse de côté aucun aspect important du mystère de l'Eglise. A partir des réalités ecclésiales, il étudie les divers écrits du Nouveau Testament dans leur perspective originale pour dégager les traits essentiels de l'Eglise et les dimensions de son mystère à la lumière des principaux thèmes bibliques. Une confrontation avec les institutions de Qumrân établit l'originalité de l'Eglise, et l'interprétation catholique de sa réalité primitive est justifiée par rapport à la théologie réformée. L'auteur souligne avec insistance la place du Saint Esprit. La richesse des sources est largement étalée, mais à ce niveau les vues de synthèses sont rares. On regrettera l'absence de tables, une bibliographie presque totalement allemande et des paragraphes compacts. M. F.

## MISSION

BOER (Harry R.) : **Pentecost and Missions.** 2<sup>e</sup> éd. Ed. Eerdmans, Grand Rapids, Michigan, U.S.A., 270 pages.

DODD (C.-H.) : **La prédication apostolique et ses développements.** Ed. Universitaires (Coll. *Nouvelle Alliance*), Paris, 144 pages.

**Liturgie en Mission.** Rapports et compte rendu de la XXXIII<sup>e</sup> semaine de missiologie. Louvain 1963. Ed. Desclée de Brouwer (Coll. *Museum Lessianum - Section Missiologie - N° 41*), 288 p.

RÉTIF (André) : **Le Christ et les Missions. Spiritualité missionnaire.** Ed. La Cordelle (Coll. *Le Verbe fait Chair*, 5), Paris, 128 pages.

RÉTIF (André) : **Marie de l'Incarnation et la Mission.** Ed. Mame (Coll. *Esprit et Mission*), 176 pages.

JEAN XXIII : *Princeps Pastorum*. Texte français et commentaires sous la direction de A. RÉTIF. Ed. Mame (Coll. *Esprit et Mission*, petit format), 178 pages.

• Réédition, avec quelques retouches et notes supplémentaires, du texte français qu'avait déjà publié la Bonne Presse. On y a joint le contenu du numéro spécial que lui avait consacré, en janvier 1961, la revue « *Les Missions catholiques* ». *Princeps Pastorum* est la 3<sup>e</sup> grande encyclique de Jean XXIII mais la première en date (28 nov. 1959). Pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de *Maximum illud* (*Quadregesimo anno missionnaire*) elle célébrait l'avènement des jeunes églises nées du travail missionnaire du siècle écoulé. « Aux missionnaires étrangers, (elle) rappelle que, grâce au clergé local, leur travail trouve son couronnement et *peut s'étendre ailleurs* » (P. Destombes, p. 90). C'est pourquoi, *Princeps Pastorum*, première encyclique pastorale des jeunes églises, demande toujours à être complétée, pour ce qui regarde la conduite du travail missionnaire proprement dit, par la lecture des grandes encycliques missionnaires. A. B.

HENRY (A.-M.), o.p., TOULAT (P.), etc. : *L'Évangile aux Ruraux*. Ed. du Cerf (Coll. *Parole et Mission*). Paris, 256 pages.

• Ce livre est le fruit de la collaboration d'un groupe de spécialistes (prêtres et laïcs). La p. 228 les présente et garantit leur témoignage. Suit une bibliographie très substantielle (24 pages de livres et d'articles). Le caractère collectif de l'enquête comporte, avec une agréable variété, des redites et des inégalités. Plusieurs auteurs retracent, par exemple, le portrait du rural d'antan et s'essaient à deviner le visage du rural de demain.

Le titre se justifie certes, car c'est d'abord les ruraux que le livre vise ; cependant, il est susceptible d'un public plus large, car certaines analyses ou certaines approches de l'évangélisation s'appliquent à plus d'un autre milieu : telles les pages 46 à 55.

S'il faut choisir, disons que l'analyse la plus pénétrante, la plus ouverte aux valeurs du rural de demain, semble être celle de B. Lambert (93-109). Parmi les perspectives d'évangélisation, le chapitre le plus neuf pourrait bien être celui du P. Taverdet. Établi à partir de la foi actuelle des ruraux, il étudie les obstacles et les points d'appui pour une annonce de l'Évangile qui ne soit pas mutilée ; enfin il dessine les grandes lignes d'une pastorale réaliste et nullement terre à terre.

Le chapitre le plus tonifiant pour un prêtre ne serait-il pas le dernier, rédigé d'ailleurs par une équipe sacerdotale ? Vrai témoignage, qui manifeste une angoisse, aiguillonnant une recherche intelligente dans de nombreux secteurs ; grande attention prêtée aux valeurs humaines ; nécessité de se couler dans le milieu, de l'épouser en quelque sorte ; essai de catéchèses dites « du seuil ».

Malgré sa richesse, le livre n'est pas exhaustif et ne prétend pas l'être. N'aurait-il pas pu, par exemple, signaler dans le monde rural une sensibilité plus grande au

rythme de la vie et de la mort ? Dans beaucoup de nos campagnes, les baptêmes (ou au moins les naissances) et les obsèques ont quelque chose de sacré. N'y a-t-il pas là de quoi amorcer une religion du Christ mort et ressuscité ?

Concluons en assurant les prêtres et militants du monde rural qui veulent réfléchir lucidement qu'ils trouveront dans ce livre de quoi raviver leur foi dans la possibilité d'une action fructueuse parmi ces ruraux en pleine mutation. J. L. M.

Dix ans d'expérience missionnaire en milieu ouvrier. *Témoignages par les petites sœurs de l'Assomption*. Ed. Fleurus (Coll. *Expériences pastorales*), Paris, 112 pages.

• Les modestes volumes de cette collection apportent aux recherches pastorales de notre temps un élément précieux : le témoignage vécu des humbles ouvriers de la vigne du Seigneur. Pas de théorie, pas de conseils, des faits qui parlent d'eux-mêmes. C. S.

#### ITINÉRAIRES SPIRITUELS

HONORÉ (Jean) : *Itinéraire Spirituel de Newman*. Ed. du Seuil, Paris, 254 pages.

DANIÉLOU (J.), s.j., DURAND (C.), o.p., etc. : *Réponses aux questions de Simone Weil*. Préface de J.-M. PERRIN, o.p. - *Réponses de l'Église* : Pie IX, Cardinal Bea, Jean XXIII, Paul VI. Ed. Aubier, Paris, 200 pages.

• Simone Weil ! Chez tous ceux qui ont eu connaissance de son expérience religieuse, l'admiration et la sympathie n'ont pu empêcher que jaillissent en même temps la perplexité et l'interrogation. Intuitions religieuses remarquables et interprétations souvent si contestables sinon irrecevables, expérience mystique authentique et refus d'adhérer à l'Église, appartenance à Israël et méconnaissance du peuple élu, comment juger tout cela ? Les réponses ici proposées nous aident à comprendre cette âme d'élite et du dedans et dans son conditionnement humain. Ces études, dues à des esprits divers et compétents, sont complétées par le témoignage vécu d'une « bonne païenne » devenue, au contact de Simone Weil, une « heureuse chrétienne ». En conclusion de ce très beau livre, des textes de papes et du cardinal Bea nous disent ce que l'Église pense de ceux qui cherchent et ne trouvent pas ou ne trouvent pas tout à fait. Tout missionnaire s'enrichira à lire ces pages, car un certain nombre d'entre elles, en particulier les études du P. Daniélou et du P. Hussar, abordent des problèmes d'une portée missionnaire universelle. C. S.

VON HUGEL (Friederich) : *Lettres à sa nièce*. Préfacées par Maurice Nédoncelle et traduites par Agnès Joly. Ed. Aubier, Paris, 300 pages.

• Le volumineux ouvrage publié par l'abbé Steinmann sur le baron von Hügel (Ed.

Aubier, 1962) nous laissait un peu sur notre faim. On n'y voyait pas assez comment tant de fidélités apparemment contradictoires se conciliaient dans le cœur de ce grand penseur chrétien. Le présent volume, paru pour la première fois, en anglais, en 1928, dissipe en partie l'équivoque. Ces soixante-seize lettres, écrites de 1918 à 1924, nous montrent von Hügel dans son rôle de directeur spirituel vis-à-vis d'une personne de sa famille restée anglicane et illustrent à merveille cette alliance d'une profonde et sereine fidélité à l'Eglise avec le respect absolu de la liberté de conscience chez autrui. P. S.

PANNEEL (Henri) : **Le Saint à la Croix Rouge** : saint Camille de Lellis. Préface de Mgr RODHAIN, directeur du Secours Catholique. Ed. Salvator - Casterman, Mulhouse-Paris, 228 pages, 9,50 F.

### AUTOUR DU CONCILE

KUNG (Hans) : **Structures de l'Eglise**. Traduit de l'allemand par Dom H.-M. Rochais et Dom J. Evrard, moines de Ligugé. Textes et études théologiques. Ed. Desclée de Brouwer, 1963, 462 pages.

CONGAR (Y. M.-J.), o.p. : **Le Concile au jour le jour. Deuxième session**. Ed. du Cerf (Coll. *L'Eglise aux cent visages*, 9), Paris, 222 pages.

● Réflexions d'un théologien, membre actif du concile, sur les événements au fur et à mesure qu'ils se déroulaient. Tout l'intérêt de notations prises sur le vif, mais aussi les inconvénients dus au manque de recul et de vue d'ensemble. D'abord parues, pour la plupart, dans les *Informations Catholiques Internationales*, ces pages sont complétées ici par une étude inédite en français sur le fait conciliaire en lui-même et la « présence du Saint Esprit au Concile » (pp. 24-31). C. S.

WENGER (Antoine), a.a. : **Vatican II. Chronique de la deuxième session**. Ed. du Centurion (Coll. *L'Eglise en son temps*), Paris, 344 pages.

● Les 12 chapitres de cet ouvrage, à la fois historique et théologique, embrassent toute la période comprise entre la mort de Jean XXIII et la première conférence épiscopale italienne à la mi-avril 1964. Les huit premiers suivent le déroulement des débats d'une manière à la fois analytique et synthétique, tandis que les quatre derniers étudient globalement les relations pape et concile, concile et unité (les observateurs, les rapports Rome-Constantinople et Rome-Moscou). Quelques annexes sont consacrées à des questions sous-jacentes ou marginales : la représentation des évêques de l'Eglise du silence, les polémiques sur le célibat des prêtres, Ecriture et Tradition à propos de la doctrine mariale, la presse soviétique et le concile. En fin de volume, une table des

noms propres. Ce livre est certainement l'un des meilleurs consacrés à la deuxième session du concile en cours. La fermeté de la pensée, la sûreté des renseignements, la précision des notations chronologiques, la clarté et la concision du style, l'art de camper les personnages en font un ouvrage très précieux à consulter et très agréable et captivant à lire. C. S.

LAMBERT (Bernard), o.p. : **De Rome à Jérusalem. Itinéraire spirituel de Vatican II**. *Ibid.*, même collection, 326 pages.

● Le sous-titre de l'ouvrage situe le propos de l'auteur : spiritualité plutôt qu'histoire du concile, réflexion personnelle sur les événements et les textes, plutôt que chronique ou reportage. Les 39 courts chapitres sont groupés sous 4 grands titres : de Jean XXIII à Paul VI, thèmes et problèmes, lignes de force du concile, perspectives d'avenir. Expert du concile, l'auteur ne craint pas de faire des critiques, des suggestions... C. S.

ELCHINGER (Mgr Léon-Arthur), BFGNER (Pasteur Marc), PERROUX (François) : **L'Eglise invitée au courage**. Ed. du Centurion, Paris, 128 pages.

● Trois conférences prononcées à Strasbourg en janvier-février de cette année.

### LA VIERGE ET LA FEMME

MARIE DE SAINT-DAMIEN : **La Vierge Immaculée dans l'Ecriture**. Ed. Fleurus (Coll. *Sous la main de Dieu*), Paris, 152 p.

● Sens de l'Eglise, de la théologie, de l'Ecriture, de la tradition patristique, telles sont les caractéristiques de ce petit livre qui frappent de prime abord. A partir de textes scripturaires - aucunement sollicités - la vocation de Marie est étudiée - méditée - devrait-on plutôt dire - à l'intérieur du mystère de la rédemption et du corps mystique. En annexe, une étude sur la théologie franciscaine et byzantine de l'Immaculée Conception. Ce livre substantiel, dû à la plume d'une clarisse, reste accessible au lecteur non spécialisé. C. S.

JAOEN (Jean) : **La grâce de La Salette au regard de l'Eglise**. Ed. du Cerf, Paris, 320 pages.

● L'auteur, un missionnaire de La Salette, présente son ouvrage comme « une version nouvelle » d'un livre paru pour le centenaire (1946). Thèse qui tend à démontrer la vérité de l'apparition et à en dégager la « finalité ecclésiale ». Les arguments semblent solides, bien qu'un peu minutieux. Signalons les détails curieux sur la personnalité des voyants, si différents de Bernadette ; l'épisode des rapports de Maximin avec le saint curé d'Ars (rapporté très longuement, trop). On a l'impression que l'auteur force quelque peu la portée théologique de l'apparition, tout en mettant bien en lumière les fruits de conversion qu'elle a produits. J. L. M.

**ESTIENNE (Yvonne) : Notre-Dame de la Salette.** Ed. Marie-Médiatrice, Genval (Belgique), 170 pages.

● Ce récit alerte, sans prétention savante, raconte l'apparition et le rayonnement de la Salette tout en traitant sobrement les questions suscitées par l'événement et qui piquent encore la curiosité ou troublent les bonnes âmes. C. S.

**THONE (Chanoine Paul) : La Mère de Miséricorde. Elévations sur la bonté médiatrice et secourable de Marie.** *Ibid.*, 112 pages.

● Le dernier chapitre de ces méditations mariales est consacré au « fait de Pellevoisin ». C. S.

**RAHNER (Hugo), s.j. : Ignace de Loyola. Correspondance avec les femmes de son temps.** 2 volumes. Ed. Desclée de Brouwer (Coll. *Christus - Biographies*, 13), 380 et 372 pages.

**DENEUVILLE (Dominique) : Sainte Thérèse d'Avila et la Femme.** Préface de Monsieur le chanoine P. Blanchard. Ed. du Chalet, Paris-Lyon, 160 pages.

● A l'heure où l'on s'interroge de plus en plus sur la vocation personnelle et chrétienne de la femme, il peut être tentant d'interroger sainte Thérèse d'Avila, cette « femme forte » du XVI<sup>e</sup> siècle espagnol. Sous le pseudonyme de Dominique Deneuville, une femme - dont le chanoine P. Blanchard nous assure qu'elle est une spécialiste des choses carmélitaines - a voulu s'y essayer. Avec ce livre nous sortons des chemins battus des études thérésiennes. Une voie est tracée... C. S.

### ÉDUCATION DE LA FOI

**CARRÉ (A.-M.), o.p. : Le Pater dans nos vies.** Conférences de Notre-Dame de Paris. Année 1964. Ed. du Cerf, Paris, 192 pages, 6,90 F.

**BENGSCHE (Mgr Alfred) : Croire à la Résurrection.** Traduit de l'allemand par R. Duchon. Ed. Fleurus (Coll. *Approches*), Paris, 160 pages.

● L'archevêque de Berlin nous offre en ce petit volume non pas un exposé dogmatique sur un point qui figure dans la finale de notre *Credo*, mais à partir du message essentiel des Apôtres nous présente, en un langage extrêmement simple, une synthèse de la doctrine chrétienne adaptée aux questions concrètes que se pose l'homme moderne. Les longues pages sur l'Esprit Saint ne sont nullement déplacées ici : elles reflètent bien l'enseignement de saint Paul et de saint Jean. F. G.

**BREMS (A.) : Vivre sa Foi. Entretiens avec les jeunes.** Traduit de l'allemand. Ed. Salvator (Coll. *La Prédication nouvelle*), Mulhouse, 144 pages.

● Série de courts chapitres, utiles pour suggérer aux prêtres chargés de jeunes gens (garçons et filles) des sujets pratiques. Toute la doctrine - dogme, morale, prière - est

abordée dans un style direct, rapide, souvent à peine rédigé. Pour un auditoire de Français, l'usager devra mettre des nuances de forme pour bien adapter ces affirmations sans réticence. Beaucoup à glaner pour le prédicateur débutant. J. L. M.

**Regards sur Jésus-Christ. Textes français (1450-1960).** Introduction, choix des textes et notes de Philippe SEILLIER. Ed. du Cerf (Coll. *Epiphanie*), Paris, 240 pages.

**VACHETTE (Francis), o.p. : Sauvés par Jésus-Christ.** Ed. du Cerf, Paris, 72 pages.

● Préparées pour le pèlerinage de Chartres, ces pages peuvent fournir le thème d'une récollection pour grands étudiants « d'accord ou pas avec l'Evangile du Christ ». C. S.

**RAHNER (Hugo et Karl), s.j. : Prières pour jours de récollection.** Traduit de l'allemand par L. J. Forstmann. Ed. Fleurus (Coll. *Voies spirituelles*, 2), Paris, 96 pages.

● Prières composées à l'occasion d'une retraite prêchée à des étudiants, de ton moderne, imprégnées de l'Evangile et des Pères, centrées sur le Christ et l'Eglise. C. S.

**ADAM (Karl) : Foi et Amour.** Ed. Fleurus (Coll. *Feuillets de vie spirituelle*), Paris, 64 pages, 2,75 F.

● N'y a-t-il d'amour véritable que chez les croyants ? Relations entre amour et foi.

**ARNOLD (Franz Xaver) : Le Fatale dans la Liturgie.** Traduit de l'allemand par Gaston Bailly. *Ibid.* (Coll. *Voies spirituelles*, 3), Paris, 96 pages.

● Brève mais très éclairante étude sur la nature de la liturgie et la juste place du laïc dans sa célébration. C. S.

**Pour un laïcat évangélique.** Carrefour National des responsables des Fraternités franciscaines, Orléans, 31 août-1<sup>er</sup> septembre 1963. Ed. Franciscaines, Paris, 144 pages, 4,50 F.

**WICKS (Sidney F.) : Dieu m'a donné des Frères.** Traduit de l'anglais par le P. Claude-François Dedan. franciscain. *Ibid.* (Coll. *Présence de Saint-François*, 15), 192 pages.

● Rencontre rafraîchissante avec saint François d'Assise et ses premiers frères en compagnie de l'auteur de *Trois hommes dans un bateau*, converti en 1942 au catholicisme et devenu membre du Tiers-Ordre franciscain. C. S.

**HUGUET (Paul) : Jésus-Vivant. « En suivant l'Evangile ».** Ed. La Cordelle (Coll. *Le Verbe fait Chair*, 6), Paris, 128 pages.

● Une lecture vivifiante de l'Evangile à l'école de saint François.

**BAGOT (J.-P.), ECK (Dr M.), etc. : Eduquer dans la vérité.** Ed. Fleurus (Coll. *Cahiers d'éducateurs*, 4), Paris, 176 pages, 8,25 F.

**Le Seigneur fit pour moi des merveilles.** Expériences catéchistiques recueillies et présentées par Madeleine DEMORLAINE. *Ibid.* (Coll. *Expériences pastorales*), 100 p., 5,50 F.

## 20 *mission sans missionnaires?*

La mission en régression	
LÉON FOSTY . . . . .	229
Départs temporaires et engagements à vie	
MAURICE QUÉGUINER et ANDRÉ MARILLIER. . .	239
Défense de la vocation missionnaire	
LÉON VOLKER. . . . .	253
Au service du devoir missionnaire des diocèses	
JOSEPH HIRTZ. . . . .	267
Vœux missionnaires de Vatican I à Vatican II	
PAUL FALCON. . . . .	277
Où en est l'idée missionnaire ?	
ATHANASE BOUCHARD. . . . .	291

### NOTES, LIVRES ET CHRONIQUES

par A. BOUCHARD, J. BOUCHAUD, J. GUENNOU, D. NOTHOMB,  
A. RÉTIF

La chute des vocations missionnaires en France . . . . .	319
Le Concile en attente de sa percée missionnaire . . . . .	228 ; 276
La Congrégation de la Propagande et les nationalismes. . . . .	329
<i>Bibliographie</i> : Concile et Missions (II). . . . .	317
<i>Courrier de la revue</i> : Espoirs missionnaires au Concile . . . . .	323
<i>Livres reçus à la rédaction</i> . . . . .	332

### PRINCIPAUX AUTEURS RECENSÉS

BECKMANN (329) - BENGSCHE (335) - BREMS (335) - DANIELOU &  
COLLAB. (333) - DEISS (332) - ELIADE (331) - GROSSOUW (332)  
HENRY & COLLAB. (333) - von HUGEL (333) - JAOEN (334) - LAFON  
(330) - SCHNACKENBURG (332) - TCHIDIMBO (330) - TEMPELS (331)  
WENGER (334).

PROCHAINEMENT (décembre) : *A la trace de Paul sur les chemins  
de notre siècle.*

*cum permissu superiorum* - tous droits réservés - le directeur-gérant : Athanase Bouchard

Couverture créée par Jacques Devillers. Mise en pages de Marcel Souchier. Atelier Jade - Paris  
Imprimerie Saint-Paul, Bar-le-Duc (Meuse) Dépôt légal, 3<sup>e</sup> trim. 1964 N° d'imp. VI-64-521